

lesquels la pitance était très étroite. Dans ces tribus, les individus devaient se montrer, dans une certaine mesure, prévoyants et épargnants, mettre de côté pour les jours sombres et stériles une partie de leur gain des jours productifs et gais; sinon la souffrance devenait intense.

Il en était et il en est constamment de même pour les peuples pasteurs; la nature ne leur assure pas une régularité d'approvisionnement; les épizooties, les sécheresses les désolent de temps à autre, les plongent dans la gêne et la détresse. Il n'en va pas autrement des populations au premier âge agricole, celui de la propriété collective du sol; les mauvaises récoltes les affligent à divers intervalles et là aussi sévit la misère périodique. Quant aux chômages, la neige, les pluies, la sécheresse, y condamnent l'agriculteur, autonome ou non. Il faut qu'il s'y prépare et qu'il se retourne. Pas plus chez les peuples primitifs qu'aujourd'hui un individu n'a été sûr de pouvoir travailler et gagner son pain chaque jour; *les chômages sont du fait de la nature*. L'obligation de la prévoyance et de l'épargne s'impose tout aussi bien à l'homme primitif qu'aux civilisés.

Ainsi, la possession des droits primitifs, pour parler le langage de Considérant, ne donnait à l'homme aucune assurance d'un approvisionnement régulier et constant; elle ne le dispensait aucunement de la prévoyance et de l'épargne. L'homme civilisé ne peut donc se prévaloir de ce qu'il n'a plus l'exercice de ces droits primitifs pour réclamer comme compensation une sécurité d'approvisionnement et une dispense d'épargne que ces quatre droits ne procuraient pas. *La faculté générale de travailler et de participer ainsi à une production accrue donne à l'homme civilisé, quel qu'il soit, plus que l'équivalent des prétendus quatre droits primitifs, et si elle ne lui garantit pas un approvisionnement régulier et constant, si elle ne l'affranchit pas de la nécessité de la prévoyance et de l'épargne, c'est que cet aléa, d'une part, et cette nécessité, de l'autre, font partie des conditions essentielles du genre humain et du milieu où il se trouve placé.*

Ainsi, au point de vue du droit naturel ou social, ce que l'on appelle le droit au travail, c'est-à-dire la revendication par l'individu de l'obligation où serait l'État de l'employer quand lui-même ne trouverait pas d'emploi, n'a aucune justification. Peut-on, du moins, à titre d'expédient, conseiller une organisation de ce genre?

L'État ou les communes doivent-ils ou peuvent-ils installer des ateliers où seraient occupés tous ceux qui ne trouveraient pas à se placer ailleurs et où ils seraient rémunérés, soit au taux des salaires habituels, soit à un taux fixé, par précaution, un peu en dessous? Un semblable système aggraverait le mal qu'il prétendrait soulager. Il se transformerait, d'une part, en une prime à la fainéantise, d'une autre part, en une perturbation profonde de tout le régime du travail et, d'un troisième côté, en un ralentissement du progrès général, c'est-à-dire de l'ensemble de l'approvisionnement humain.

S'il est vrai que l'économie politique soit l'étude des mobiles qui dirigent l'homme dans la production et la distribution des produits, il est évident qu'en offrant un refuge assuré, suffisamment doté, à tous les hommes qui ne parviendraient pas à trouver d'emploi, on encouragerait prodigieusement la négligence et l'insouciance; tout homme, si indifférent qu'il fût à sa tâche et si apathique, étant certain de jouir d'un travail passablement rémunéré, la résignation à ce sort acceptable gagnerait des masses de plus en plus considérables de la population. On retomberait dans tous les maux de l'application large de la loi des pauvres en Angleterre dans la période qui a précédé 1832. (Voir plus haut, pages 481 à 488).

Ce serait une profonde perturbation de l'industrie en général parce que les travaux d'État, faits ainsi en régie et dont le déficit serait comblé par le budget, viendraient faire concurrence aux ateliers privés. Les règles habituelles de la concurrence seraient ainsi faussées. On sait combien l'État a de difficultés à organiser, d'une manière économique et qui ne soit pas perturbatrice pour les industries du dehors, le travail des prisons. On a vu plus haut le mal causé par certains

ouvriers. Si l'État voulait ainsi garantir du travail à tous ceux qui seraient censés ne pas en trouver, il faudrait constituer une administration gigantesque qui détruirait, par voie de répercussion au dehors, toute l'économie des industries libres.

Le progrès en serait aussi très ralenti. Toute amélioration industrielle provoquerait une vive résistance dans le personnel ouvrier, chaque individu se considérant comme ayant le droit de rester dans son métier ou étant sûr de trouver un emploi dans les ateliers de l'État : *la plasticité ouvrière, la disposition à l'effort et à des adaptations nouvelles en seraient singulièrement et graduellement amoindries.*

Les hommes des professions libérales et commerciales travaillent sous certains risques auxquels ils sont obligés d'obvier par leur propre ingéniosité, par leur prévoyance et leurs épargnes ; on ne voit pas à quel titre les ouvriers seraient seuls dispensés de ces mêmes conditions d'exercice de leur activité et de soutien de leur vie.

On a, d'ailleurs, vu à l'œuvre ce système, notamment dans les Ateliers Nationaux, institués en France par le gouvernement provisoire en 1848, et il n'en est résulté qu'un énorme développement de la fainéantise et un grand gaspillage de capitaux. *Les capitaux, employés dans ces ateliers officiels, manquaient ailleurs, de sorte que la demande de travail était réduite dans l'industrie libre de la proportion où elle était accrue dans l'industrie officielle, avec cette différence que le résultat eût été bien plus grand dans la première que dans la seconde.*

Le système du droit au travail aurait tous les inconvénients d'un collectivisme partiel et serait un acheminement au collectivisme total.

Ce n'est pas à dire que, à titre d'expédient, dans de très rares circonstances, dans une détresse comme celle qui a frappé l'industrie du Lancashire ou celle de la Seine-Inférieure, de 1860 à 1865, l'État ne puisse faire exécuter avec beaucoup de prudence quelques travaux publics dans les pays frappés d'une façon exceptionnelle et qui s'annonce comme temporaire. Encore cette pratique est-elle d'une appli-

cation des plus délicates et en empêchant les ouvriers de chercher par eux-mêmes, de se retourner, comme on dit, de changer même de métier et de résidence, quand on se trouve en présence d'une modification industrielle définitive, elle peut accroître ou prolonger le mal.

L'institution de bourses du travail, consacrées sérieusement et uniquement à leur tâche spéciale, de bureaux de placements de diverses origines, l'extension du rôle des sociétés de secours mutuels ou d'aide mutuelle¹, ce qui serait une formule plus générale et plus vraie, enfin la pratique de l'épargne, ainsi que la direction de l'éducation et de l'instruction dans un sens qui développe la plasticité et l'initiative de l'esprit de l'homme, sont les meilleurs moyens soit préventifs, soit lenitifs contre *un mal qui ne pourra jamais disparaître complètement, parce qu'il tient aux aléas généraux de l'activité humaine, mais qu'on peut réduire et pallier.*

¹ Voir tome II de cet ouvrage, page 420, une attribution assez intéressante qu'ont revendiquée certaines *Trades Unions*.

SEPTIÈME PARTIE

DE LA POPULATION. — L'ÉMIGRATION. LA COLONISATION.

CHAPITRE PREMIER

POSITION DU PROBLÈME DE LA POPULATION. — LA DOCTRINE DE MALTHUS.

Les deux points de vue principaux auxquels on peut considérer le problème de la population.

Exposé de la doctrine de Malthus.

Les prédécesseurs de Malthus. — Partisans et adversaires. — Place occupée par l'école dans la science.

Inutilité ou insuffisants effets de la réduction de la prolificité dans un pays, si une réduction analogue ne se réalise pas dans la généralité des autres pays.

Circonstances générales actuelles qui préservent le monde d'un encombrement prochain et circonstances éventuelles qui pourront le garantir de l'excès universel de population.

Parabole des trois Malthus.

Calculs absurdes sur l'encombrement prochain du monde.

Examen de l'argument analogique de Malthus, tiré de la physiologie générale.

Examen de l'argument statistique de Malthus. — Insuffisance de ses renseignements statistiques. — Mesure de la tendance à l'accroissement de la population aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique.

LES DEUX POINTS DE VUE PRINCIPAUX AUXQUELS ON PEUT CONSIDÉRER LE PROBLÈME DE LA POPULATION. — Une des questions les plus débattues, depuis presque le début du genre humain, du moins depuis le commencement des temps historiques, est celle des effets de l'accroissement de la population. Le

globe terrestre se peuple et offre encore de vastes espaces où peut multiplier la race humaine ; mais certaines parties apparaissent déjà, depuis longtemps même, comme encombrées ; quelques penseurs voient dans cet encombrement la conséquence naturelle d'un penchant inné à l'homme ; ils le rendent responsable de toutes les misères et de presque tous les fléaux, guerres, pestes, famines, nombreuses catégories de crimes, dont ont souffert et souffrent encore les générations humaines. La lutte contre les excès de ce penchant leur paraît l'œuvre sociale par excellence. Si cette lutte n'est pas engagée et poursuivie avec fermeté et avec méthode, si les individus n'y apportent pas à la société leur concours, l'avenir du monde et de notre espèce se révèle à eux sous les plus noires couleurs. D'autres envisagent, au contraire, l'énigme avec plus de sérénité ; le pullulement de la race humaine ne les alarme pas ; ils s'en applaudissent comme d'un nouveau moyen de développer davantage, relativement à chaque unité humaine vivante, la force productive. Leurs inquiétudes sont dans le sens opposé ; ils craignent que la modification de la nature, soit physique, soit surtout morale, de l'homme, par l'action des causes diverses qui composent le phénomène complexe de la civilisation, n'arrive à diminuer la prolificité et à réduire plutôt qu'à accroître le nombre des hommes civilisés. Cette dernière conception, postérieure à la précédente, a pris, dans ces dernières années, une grande force ; nombre de phénomènes sociaux récents, et d'un caractère suffisamment général, viennent à son appui.

Dans tous les temps, aussi bien dans l'antiquité et au moyen âge qu'à l'heure présente, les opinions ont beaucoup varié sur les bienfaits ou les méfaits de l'accroissement de la population et sur l'avenir de la race humaine ; elles varient encore aujourd'hui non seulement d'un homme à un autre, mais chez le même homme à deux moments différents, ou suivant qu'il considère la question sous tel ou tel aspect.

Cette question en a beaucoup : on peut d'abord *poser le problème de la population au point de vue scientifique et social*

général : le genre humain va-t-il constituer une fourmilière ou bien, quand les pays neufs, les régions vacantes, seront convenablement peuplés et exploités, s'arrêtera-t-il à un nombre réglé d'habitants ? Le plus grand bonheur de l'humanité, la plus haute somme de moralité, de paix sociale, de satisfactions intellectuelles et matérielles, concordent-ils avec le premier résultat ou avec le second ?

C'est un problème mixte, en partie physiologique et naturel, en partie économique.

Un second point de vue, au lieu d'être celui de l'humanité considérée dans son ensemble et dans toute son évolution, est celui de l'intérêt national pour un peuple déterminé dans le temps présent et les temps prochains. L'accroissement sensible de population n'est-il pas une force et un bien pour la prépondérance politique qui dépend en partie du nombre des membres d'une nation ; pour la garantie de tous les intérêts qui sont compris dans l'idée de patrie ; pour l'extension de la race sur les territoires encore vacants et la colonisation ; pour toutes ces conséquences indirectes que la prépondérance politique produit, même dans l'ordre des échanges et des relations diverses d'un peuple avec les autres ; au point de vue relatif, l'état stationnaire de la population d'un peuple, quand celle des autres s'accroît, n'entraîne-t-il pas des maux et des inconvénients nombreux ? Même en ce qui concerne l'activité économique, l'ardeur de l'esprit d'entreprise, l'impulsion progressive, le ralentissement ou la cessation de l'accroissement de la population n'exerce-t-il pas une influence déprimante ? Au point de vue dynamique, c'est-à-dire de la société considérée dans sa marche, le défaut d'accroissement de la population d'un peuple pourrait avoir ainsi des effets bien plus fâcheux qu'au point de vue statique.

Les faces du problème sont donc nombreuses. Nous ne pouvons ici les étudier en détail ; il suffit à l'objet de ce livre de les considérer dans leurs traits principaux et d'indiquer les solutions auxquelles, dans l'état actuel du monde, on doit s'arrêter.

EXPOSÉ DE LA DOCTRINE DE MALTHUS. — A la fin du XVIII^e siècle, particulièrement sous l'influence des écrits de Rousseau, l'opinion générale parmi les esprits cultivés était que la perfectibilité de l'homme et celle des institutions sociales n'avaient pas de limites, que les mauvais gouvernements seuls et les superstitions étaient responsables de tous les vices et de toutes les misères.

Un écrivain anglais, aujourd'hui fort obscur, Godwin, dont le nom n'a un peu survécu que par la grande renommée d'un de ses rares antagonistes, soutenait cette doctrine courante. Au milieu des fades et uniformes publications où elle s'épanchait, parut, tout à coup, en 1798, un livre, dans un esprit tout différent, suivant une méthode bien plus vivante : l'*Essai sur le principe de la population*. Il rompait avec les opinions reçues. Il soutenait que les causes auxquelles on attribuait la détresse des classes inférieures et la misère des sociétés humaines n'avaient qu'une action superficielle et étaient fort loin de suffire à expliquer ces calamités. Le mal était ailleurs ; il résidait dans le *principe de la population*. Quel était ce principe ?

Ce que l'auteur désignait par cette formule : le principe de la population, c'était la tendance qu'avait, suivant lui, chaque peuple à multiplier d'une manière plus rapide que les subsistances. Dans leur multiplication les peuples ou les hommes n'étaient retenus que par divers obstacles : le vice, la misère et d'autres fléaux qui font cortège à ces deux premiers. C'est à ce « principe de la population » qu'en tout pays on peut faire remonter le malheur des classes laborieuses et l'inutilité des efforts faits par les classes supérieures pour soulager leurs souffrances. L'auteur s'attaquait à la charité légale et critiquait vivement les *poor laws* (lois des pauvres).

La netteté crue et brutale parfois des affirmations devait donner à cet ouvrage un très grand retentissement. Certains passages, supprimés dans les éditions postérieures, étaient empreints d'une énergie et d'une éloquence presque sauvages : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si

sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution¹ ».

La précision des formules frappait, d'autre part, profondément l'esprit : « 1° la population, y était-il dit, est nécessairement limitée par les moyens de subsistance ; 2° la population croît invariablement partout où croissent les moyens de subsistance, à moins que des obstacles puissants et manifestes ne l'arrêtent ; 3° les obstacles particuliers et tous ceux qui, arrêtant le pouvoir prépondérant, forcent la population à se réduire au niveau des moyens de subsistance, peuvent tous se rapporter à ces trois chefs, la contrainte morale, le vice et le malheur². »

Des calculs statistiques venaient à l'appui de ces théories. Étudiant la population des États-Unis, qui offre, en effet, le meilleur exemple de l'évolution naturelle d'un groupe social dans les conditions les plus favorables, l'auteur du livre concluait : « *Nous pouvons tenir pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans et croit de période en période suivant une progression géométrique.* Il est moins aisé de déterminer la mesure de l'accroissement des productions de la terre. Mais du moins nous sommes sûrs que cette mesure est tout à fait différente de celle qui est applicable à l'accroissement de la population. Un nombre de mille millions d'hommes doit doubler en vingt ans³ par le seul principe de population, tout

¹ Voir *Essai sur le principe de la population*, par Malthus, édition Guillaumin 1845, page xv de l'introduction, note. D'après cette note, il demeure incertain si ce passage parut dans la 1^{re} édition de 1798, ou seulement dans celle de 1803 ; mais il fut supprimé dans les postérieures.

² *Idem, ibidem*, page 20.

³ On remarquera que, à sept ou huit lignes de distance, Malthus parle d'un doublement en 25 ans, puis d'un doublement en 20 ans ; cela pour-

comme un nombre de mille hommes. Mais on n'obtiendra pas avec la même facilité la nourriture nécessaire pour alimenter l'accroissement du plus grand nombre..... Nous sommes en état de prouver, en partant de l'état actuel de la terre habitée, que *les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique*¹ ».

Ces propositions si catégoriques étaient de nature à fortement impressionner les lecteurs : les deux termes *progression géométrique* pour l'accroissement de la population et *progression arithmétique* pour l'accroissement des subsistances firent fortune : ils constituèrent ce que l'on a appelé LA LOI MALTHUSIENNE DU DOUBLEMENT. Ce n'était pas là, d'ailleurs, des évaluations approximatives ; l'auteur y joignait des calculs : « Portons à mille millions le nombre des habitants actuels de la terre : la race humaine croîtrait comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256 ; tandis que les subsistances croîtraient comme ceux-ci : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Au bout de deux siècles la population serait aux moyens de subsistance comme 256 est à 9 ; au bout de trois siècles, comme 4,096 est à 13, et après deux mille ans la différence serait immense et comme incalculable. On voit que dans nos suppositions, nous n'avons assigné aucune limite aux produits de la terre. Nous les avons conçus comme susceptibles d'une augmentation indéfinie, comme pouvant surpasser toute grandeur qu'on pourrait assigner. Dans cette supposition même, le principe de population, de période en période, l'emporte tellement sur le principe productif des subsistances que, pour maintenir le niveau, pour que la population existante trouve des aliments qui lui soient proportionnés, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à ses progrès ; que la dure nécessité la

rait passer pour une négligence, peu compatible avec des habitudes rigoureuses d'esprit ; mais il ressort de divers endroits de son ouvrage que Malthus a hésité entre la période de 20 ans et celle de 25, pour représenter l'effet — tous obstacles écartés — du « principe de population ».

¹ *Essai sur le principe de population*, édition Guillaumin, pages 8 et 10.

soumette à son empire, que celui, en un mot, de ces deux principes contraires, dont l'action est si prépondérante, soit contenu dans certaines limites¹ ». Suivait la description des freins généraux qui s'opposent à l'accroissement de la population, à savoir le frein préventif et le frein répressif; le premier qui agit en empêchant l'accroissement, le second qui se manifeste par la destruction soit graduelle, soit immédiate, des êtres humains en trop. De ces freins, le premier était prôné par l'auteur, quoiqu'il n'ignorât pas que les hommes en général avaient beaucoup de répugnance à s'y plier et que presque tous le rejetaient; les freins de la seconde catégorie étaient dépeints par lui comme les plus actifs en l'état du monde et comme constituant les diverses formes du malheur (*misery*): les guerres, les maladies, les privations. Le frein préventif, à savoir la contrainte morale, devrait se substituer aux freins répressifs, c'était la seule solution du problème de la misère.

Cette théorie que la population a une tendance organique et virtuelle à s'accroître plus rapidement que les moyens d'existence se présentait ainsi avec un enchaînement de propositions rigoureuses.

Cet ouvrage, qui tranchait avec la banalité de toutes les publications soi-disant philosophiques et philanthropiques du temps, fit un bruit extraordinaire: il fut reçu par les applaudissements des uns et les accusations de scandale des autres. L'auteur était un jeune ecclésiastique protestant, âgé de trente-deux ans, Thomas-Robert Malthus. Le brillant succès du livre détermina sa carrière scientifique. Il se mit à voyager, à étudier davantage, sur place, dans les divers pays, la grande question qu'il avait posée avec tant d'éclat. Il donna, en 1803, une

¹ *Essai sur le principe de population*, page 11. Nous nous servons ici du mot *frein*, qui nous paraît traduire mieux le terme anglais *check* que ne le fait le mot *obstacle*, dont on se sert souvent, notamment dans la traduction de Guillaumin; il est clair, d'ailleurs, qu'on ne peut pas concevoir d'obstacle répressif tandis que l'on peut imaginer deux freins, dont l'un empêche d'avancer au delà d'une certaine limite et dont l'autre force à reculer à l'intérieur de cette limite si, par une circonstance quelconque, on l'a dépassée.

nouvelle édition de son *Essai*, plus étendue et plus documentée. Son nom devint et avec raison, quelques réserves que l'on doive faire au sujet de sa doctrine, un des plus célèbres de la science ; sa renommée déborda les cercles scientifiques. Les éditions de son ouvrage se succédèrent, un peu adoucies quant à la forme. Traduit en allemand, en français, dans toutes les grandes langues, il eut et il a encore des admirateurs enthousiastes et des contradicteurs passionnés.

D'après les uns, l'*Essai sur le principe de la population* est un bienfait pour le monde, une gloire nouvelle de l'esprit humain ; il constitue, suivant le mot du traducteur allemand Hegewisch, « une révélation des lois de l'ordre moral comparable à la découverte des lois de l'ordre physique de l'univers par Newton ¹. »

Selon d'autres, la plupart écrivains superficiels, Malthus serait presque un monstre. Un polygraphe, très connu en France, s'épanchant dans un journal, en 1890, à propos d'une affaire criminelle retentissante, commençait ainsi un article : « On parle d'avortements ; parlons de Malthus ². » Ledit polygraphe n'avait certainement pas lu une ligne du grand penseur. Il eût su autrement que, avec la plus inflexible rigidité morale, Malthus condamnait les pratiques préventives usitées quelquefois dans le mariage pour restreindre la prolificité ³, tandis qu'un certain nombre de ses prétendus disciples, notamment en Angleterre et en Allemagne, les recommandent avec cynisme.

Cet enthousiasme et ces malédictions sont également exagérés ; les dernières sont, en outre, odieuses.

¹ Voir l'*Introduction*, mise par Rossi, à l'édition Guillaumin de 1845.

² A propos de l'affaire d'avortement à Toulon, où étaient compromis et où furent condamnés une femme du monde et l'ancien officier de marine, maire de Toulon, Fouroux.

³ Malthus s'exprime ainsi à ce sujet : « Le libertinage, les passions contraires au vœu de la nature, la violation du lit nuptial, en y joignant tous les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles préventifs qui appartiennent manifestement à la classe des vices. » *Essai sur le principe de la population*, édition Guillaumin, page 15.

LES PRÉDÉCESSEURS DE MALTHUS. — PARTISANS ET ADVERSAIRES.

— PLACE OCCUPÉE PAR L'ÉCOLE DANS LA SCIENCE. — Comme il arrive toujours à toute grande systématisation d'idées, bien des aperceptions approximatives, des intuitions incomplètes et imparfaites, chez nombre d'écrivains antérieurs, l'avaient précédée et y avaient conduit.

Ce qui était nouveau dans l'ouvrage de Malthus, c'était surtout la transformation en système de notions jusque-là flottantes et indécises, avec des formules très nettes, très liées les unes aux autres, et un grand amas de documents. Malthus lui-même, bien loin de prétendre avoir été le premier à découvrir les maux causés par ce qu'il appelle le *Principe de la population*, s'est cherché des prédécesseurs. La misère et les souffrances que l'excès de population cause parfois ne pouvaient pas n'avoir frappé, au cours de l'histoire, un grand nombre de penseurs. Dans l'antiquité, Platon et Aristote s'occupèrent de ce problème et ils conseillaient des moyens violents pour obvier à la prolifécité. Au XVIII^e siècle, Montesquieu, Franklin, Arthur Young, d'autres encore émirent, sans trop s'y arrêter, des idées analogues à celles de Malthus.

L'érudition allemande lui a trouvé bien d'autres précurseurs, si l'on peut appeler de ce nom ceux qui ramassent au hasard une idée, en font luire un instant une des faces et l'abandonnent sans penser à en extraire tout le contenu et sans se douter de son importance. Machiavel, Giovanni Botero, se trouvent parmi les plus sérieux de ces pré-malthusiens : d'après ce dernier, la vente des esclaves en Guinée, le cannibalisme des sauvages, les vols et les brigandages des Arabes, à plus forte raison les migrations des peuples et même la généralité des crimes n'ont pas d'autre cause que l'encombrement de l'espèce humaine sur le globe ou sur certains points de celui-ci.

Un des premiers explorateurs et colonisateurs modernes, Walter Raleigh, disait que sans les famines, les guerres, les crimes, les pestes, la terre regorgerait bientôt d'habitants.

Il y avait loin de ces aperçus fugitifs à la doctrine si magistrale et si cohérente de Malthus.

Elle trouva en Angleterre un terrain admirablement préparé, elle s'y épanouit; presque tous les économistes anglais de la première partie du siècle s'y rangèrent. Elle constitua, avec la théorie de la *Rente de la terre*, qui n'était pas sans analogie avec elle, une sorte de foi économique nouvelle qui eut pour grand prêtre John Stuart Mill. Ce dernier en est imbu jusqu'aux moelles. Tous nos progrès lui paraissent illusoires; ils ne tendent qu'à enrichir démesurément un petit nombre d'hommes et à permettre à un nombre chaque jour plus grand de vivre d'une vie misérable; l'accroissement de la population est la cause de cette déplorable condition de l'humanité; à moins que l'on ne trouve le moyen de le contrecarrer par des peines sévères, par l'intervention des lois pénétrant jusque dans l'intimité de la vie privée, une amélioration durable du sort de l'espèce humaine n'est pas possible.

Les économistes anglais plus récents se sont, en partie du moins, soustraits à ce cauchemar. La plupart, notamment Thorold Rogers, Sidgwick, Marshall, considérant comme excessives les généralisations de Ricardo, n'ont pu avoir un sentiment complètement différent à l'égard de celles de Malthus; néanmoins, ils ne laissent pas que d'en être toujours très impressionnés. Après avoir décrit les trois points principaux de la théorie malthusienne, M. Marshall, dans son ouvrage élémentaire, s'exprime ainsi: « Nous avons déjà constaté que les économistes anglais de la première partie de ce siècle, exagèrent la tendance de l'accroissement de la population à empiéter sur les moyens de subsistance. Ce n'était, certes, pas leur faute s'ils ne pouvaient prévoir les développements récents des transports à vapeur sur terre et sur eau, qui ont permis aux Anglais de la génération présente d'obtenir les produits des plus riches terres du monde, à un prix généralement bas. Mais le fait que Malthus n'avait pas prévu ces changements rend le second et le troisième terme de son argumentation surannés dans la forme, quoiqu'ils soient encore, dans une large mesure, valables au fond; *antiquated in form, though*

*they are still, in a great measure, valid in substance*¹ ». Ce n'est pas là, on le voit, il s'en faut même, un abandon de la doctrine de Malthus, mais simplement une atténuation et une modification. A un autre endroit du même ouvrage, M. Marshall reconnaît que, par suite de circonstances diverses qu'il explique, le rapport des mariages à la population est tombé, en Angleterre, de 8.8 pour 1,000 en 1873, à 7.1 pour 1,000 en 1886, et que le recensement de 1891 constate un ralentissement considérable dans le taux d'accroissement de la population en Angleterre : *a great falling off in the rate of increase of the population in England*². Ces dernières observations sont, ainsi que nous le montrerons plus loin, avec le concours de bien d'autres preuves, beaucoup plus destructives de la doctrine de Malthus, considérée comme un système scientifique et par conséquent universel, que ne le sont les résultats des découvertes ou des applications industrielles du commencement et du milieu de ce siècle, lesquelles auraient pu ne procurer à l'humanité qu'un simple répit. C'est, toutefois, une faiblesse pour un penseur que de n'avoir pas prévu la possibilité de très grands changements prochains, surtout quand les causes de ces changements, la découverte de la vapeur et l'inauguration de l'industrie mécanique, étaient déjà connues et en travail de son temps. Si l'on peut arguer, de ce côté, des circonstances atténuantes en faveur de Malthus, il est absolument impossible de les accorder à John Stuart Mill, qui écrivait en plein essor de forces dont il n'a nullement su évaluer l'avenir ; c'est une des preuves que Stuart Mill, pur logicien, était, ainsi que nous l'avons écrit déjà, dénué, à un très rare degré, de l'esprit d'observation personnelle et que les phénomènes concrets du monde vivant échappaient à son regard³.

¹ Marshall, *Economics of Industry*, page 124.

² *Idem, ibidem*, page 130.

³ Nous avons établi plus haut (tome I^{er}, pages 125 et 126), en parlant du rôle de la nature, que le peu d'attention prêté par les économistes anglais du commencement de ce siècle à l'étude de la nature a été pour beaucoup dans leurs erreurs et dans la sombre conception qu'ils se sont faite de l'avenir économique du genre humain.

Si elles sont loin d'avoir perdu tout leur crédit dans le monde scientifique en Angleterre, les idées de Malthus pénètrent en plus un certain nombre de philanthropes, auxquels les problèmes scientifiques seraient, en eux-mêmes, indifférents. Il y a parmi eux une sorte d'église malthusienne et de presse malthusienne qui célèbre tous les obstacles, même les plus immoraux, à la proliféricité. Un livre paru en Angleterre en 1854, sans nom d'auteur, sous le titre de *Religion physique, sexuelle et naturelle*, auquel fut substitué dans les nombreuses éditions postérieures, celui de *Éléments de Science sociale*, se réclame du principe malthusien, et en 600 pages très denses, où les considérations médicales alternent avec les développements sociologiques, recommande toutes les pratiques vicieuses contre lesquelles Malthus protestait à l'avance. Ce livre a été traduit en français en 1869 sur la 7^e édition anglaise¹. Bien loin d'être isolé, cet ouvrage est l'expression la plus complète de toute une littérature qui s'épanouissait dans ces derniers temps et s'épanouit sans doute encore dans la Grande-Bretagne². On

¹ Tout cet énorme ouvrage se résume dans ces quelques phrases : « Il est un moyen — et il n'en est qu'un seul — de surmonter ces maux, d'assurer à chacun de nous sa part de nourriture, d'amour et de loisir, part sans laquelle la société n'est qu'un chaos d'égoïsme, d'injustice et de misère. Je crois, en outre, que ce moyen, quelque opposé qu'il soit aux idées courantes, ne renferme en lui-même que peu de mal réel ; dans tous les cas, il implique la moindre somme de mal dont les lois de population nous laissent le choix. Je suis convaincu que ce moyen finira par être universellement adopté, en dépit de l'opposition qu'il rencontrera dans le début. Je défie le génie de l'homme d'imaginer même la possibilité d'une autre méthode qui permette d'éviter les maux économiques et sexuels dans les vieux États, une fois qu'on aura reconnu l'étendue des difficultés que présente le manque de pain, d'un côté, et le manque d'amour, de l'autre.

« Le moyen dont je parle — le seul qui rende la vertu et le progrès possibles —, est la COPULATION PRÉVENTIVE. J'entends par là le coit accompagné de précautions qui empêchent la fécondation. » *Éléments de science sociale, ou religion physique, sexuelle et naturelle*, par un docteur en médecine, traduit d'après la 7^{me} édition anglaise, Londres E. Truelove, 256 High Holborn, 1869, page 349. Je dois dire que ce livre me fut donné, lorsqu'il venait de paraître et que j'étais encore étudiant, par un philanthrope français très connu et très respecté, qui me le remettait comme le résumé de toute la science sociale.

² La *Revue des Deux Mondes*, consacrait, il y a quelques années, un

ne saurait, à aucun degré, ainsi que le fait le polygraphe dont nous parlons plus haut (page 514), rendre l'austère et vertueux Malthus responsable des extravagances immorales de certains de ses prétendus disciples, qui ne lui ont emprunté que ses théorèmes et non ses conclusions.

En Allemagne, la doctrine de Malthus trouva un accueil chaleureux comme en témoigne la phrase que nous avons citée page 514. Les économistes allemands actuels discutent avec indépendance d'esprit la théorie malthusienne; mais, l'on trouve encore, parmi les profanes et les soi-disant philanthropes, un certain nombre de gens qui, conformément à la petite école anglaise qui vient d'être mentionnée, recommandent les pratiques vicieuses pour obvier à la proliféité : cette année même (1894) nous arrivait d'Allemagne une brochure très documentée, concluant comme les *Éléments de la Science sociale, Religion sexuelle*, etc. (Voir la note de la page 518).

En France les idées de Malthus ont rencontré une adhésion beaucoup moins générale qu'en Angleterre ou en Allemagne; dans ces deux derniers pays très prolifiques, l'opinion était prédisposée à les accueillir; dans la France du XIX^e siècle, dont la population a toujours été peu ascendante et a même fini par reculer, du moins pendant quelques années consécutives, il était naturel qu'on se montrât moins inquiet d'un mal dont, à tout le moins, la nation paraissait préservée. Il s'est trouvé même chez nous, cependant, quelques enthousiastes disciples de Malthus, Joseph Garnier par exemple.

Montesquieu avait eu, moins les alarmes, une approximation vers les idées de Malthus : partout où une famille peut vivre à l'aise, il se forme un mariage, disait-il; mais il ne voyait dans ce phénomène aucun motif d'inquiétude. De même Jean-Baptiste Say écrivait : « Partout où l'on produit un pain, naît un homme. » Malthus va, certes, plus loin

article à certains apôtres de ce prétendu malthusianisme pratique, notamment à M^{me} Besant. L'auteur de cet article ignorait l'ouvrage dont nous parlons plus haut dans le texte et dans la note qui précède.

puisqu'il soutient que les hommes tendent à se multiplier plus que les pains. Un écrivain qui a merveilleusement réfléti les idées d'autrui, sans en avoir jamais aucune en propre, Rossi, donnait à Malthus une demi-adhésion en ces termes : « Plutôt 2 millions de Suisses prospères que 8 millions d'Irlandais. » Un des rares fanatiques de la théorie malthusienne en France, Joseph Garnier, dans une correspondance avec Léonce de Lavergne, lequel s'alarmait, vers 1876 ou 1877, du ralentissement marqué de l'accroissement de la population en France, le gourmandait ainsi : « Il n'y a aucune nécessité à ce que les Français s'accroissent davantage... Tout encouragement à la population est absurde, dangereux, inhumain et contraire à l'intérêt de la société et du pauvre en particulier ».

L'opinion contraire a toujours trouvé, toutefois, dans notre pays, un plus général assentiment. Le mot de Rousseau : « Il n'y a pire disette pour un État que celle d'hommes » a eu un retentissement qui dure encore, grâce à la diminution croissante de la part proportionnelle de la population française dans l'ensemble de la population des grandes puissances. Bastiat, toujours empreint des idées et de la polémique de Carey, dont il a été l'éloquent interprète, était peu disposé à sacrifier les Harmonies Économiques générales aux alarmes de Malthus. Avant lui, Blanqui, juge fort superficiel, il est vrai, mais assez fidèle représentant de la conception française habituelle, se prononçait ainsi sur l'auteur du *Principe de la population* : « Son fameux théorème de l'accroissement de la population en proportion géométrique, tandis que les subsistances s'accroissent en proportion arithmétique, commence à recevoir de nombreux démentis. Evereth, Godvin et Ensor l'ont fortement ébranlé et cette doctrine perd chaque jour de son crédit¹. » Blanqui montre ici, sans doute, sa légèreté coutumière : Jamais Malthus n'a parlé de « l'accroissement de la population en proportion géométrique, tandis que les subsistances s'accroissent en proportion arith-

¹ *Histoire de l'Économie politique en Europe*, par Blanqui aîné, 3^{me} édition (1845), tome II, page 391.

métique », proposition qui serait d'une manifeste absurdité. Il a dénoncé *la tendance à l'accroissement*, ce qui est tout différent. Néanmoins, quoique conçu en très mauvais termes, le témoignage de Blanqui vaut au point de vue de l'opinion française générale. Dans ces derniers temps, presque toute l'école économique française est antimalthusienne.

Un point curieux à constater, qui nous vient d'un historien philosophe et non d'un économiste, c'est que les révolutionnaires français à la fin du XVIII^e siècle, Collot d'Herbois notamment, quelques années avant l'apparition du livre de Malthus, avaient émis en système que la France était trop peuplée et qu'il fallait, pour obtenir l'universel bonheur, réduire dans des proportions énormes le nombre de ses habitants. « Baudot et Jean Bon Saint-André, Carrier, Antonelle et Guffroy, dit M. Taine, avaient évalué à plusieurs millions le nombre des vies qu'il fallait trancher, et, selon Collot d'Herbois qui avait parfois l'imagination pittoresque : la transpiration politique devrait être assez abondante pour ne s'arrêter qu'après la destruction de douze à quinze millions de Français ». Cela eût réduit la population française à 6 ou 8 millions d'habitants environ; plusieurs ne s'en épouvantaient pas. Guffroy écrivait dans son journal : « Que la guillotine soit en permanence dans toute la République, la France aura assez de cinq millions d'habitants¹ ». Ce n'est pas seulement là une hallucination meurtrière; rapprochée de la déclaration de Collot d'Herbois, cette formule témoigne d'une certaine conception économique relativement à la population et au bien-être, quatre ans avant la publication de l'ouvrage de Malthus.

Non moins que les Jacobins, les socialistes, même les plus doux, ont eu peu de faveur pour un notable accroissement de la population : ainsi Fourier, parlant de sa société future, dénommée l'*Harmonie*, écrit : « Quel que fût ce bien-être, le peuple retomberait bientôt dans le dénûment, s'il multipliait sans bornes, comme la populace de civilisation, ces fourmi-

¹ H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine, la Révolution*, tome III, pages 393 et 394, texte et notes.

lières d'Angleterre, France, Italie, Chine, Bengale, etc. Il faudra donc découvrir un moyen de garantie contre l'accroissement indéfini de population¹. » Classer la France, parmi les fourmilières, au même rang que l'Angleterre, l'Italie, la Chine et le Bengale, c'était, certes, même au commencement de ce siècle, faire d'étranges confusions.

Fourier est beaucoup plus catégorique dans d'autres passages et il s'y montre disciple partiel de Malthus, mais partiel seulement : « Parmi les inconséquences et les étourderies de la politique moderne, écrit-il, il n'en est pas de plus choquante que l'oubli de statuer sur l'équilibre de population, sur la proportion du nombre de consommateurs avec les forces productives. En vain découvrirait-on des moyens d'atteindre au quadruple et même au centuple produit, si le genre humain était condamné à pulluler comme aujourd'hui, amonceler toujours une masse de peuple triple et quadruple du nombre auquel on doit se fixer pour maintenir l'aisance graduée parmi les diverses classes... J'ai cité Stewart, Wallace² et Malthus, seuls écrivains dignes d'attention sur ce sujet, parce qu'ils confessent l'impéritie de la science. Leurs sages opinions sur le cercle vicieux de la population sont étouffées par les jongleurs économistes, qui écartent ce problème comme tant d'autres. Stewart, plus loyal, l'a très bien traité dans son hypothèse d'une île qui, bien cultivée, pourrait nourrir dans l'aisance 1,000 habitants inégaux en fortune; mais, dit-il, si cette population s'élève à 3 et 4,000, à 10 et 20,000, comment la nourrir³? » Fourier croit que, *en civili-*

¹ Charles Fourier, œuvres choisies (Petite Bibliothèque économique, de Guillaumin), page 207.

² Stewart et Wallace, deux écrivains oubliés aujourd'hui, sont les auteurs de livres qui eurent beaucoup de retentissement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et ils peuvent passer pour des précurseurs de Malthus: Stewart a écrit un livre, traduit en 1789 en français, sous le titre: *Recherches sur les Principes de l'Économie politique, ou Essai sur la science de la police intérieure des métiers libres*; Wallace a publié un ouvrage qui a été traduit en français en 1769: *Dissertation historique et politique sur la population des anciens temps, comparée à celle du nôtre.*

³ Fourier, *Œuvres choisies*, pages 224 et 225.

sation, l'encombrement du monde et la misère générale sont des faits inéluctables ; mais il considère que, dans le régime qu'il prône, c'est-à-dire dans l'*État sociétaire*, en *Harmonie*, le règlement de la population s'effectuera automatiquement et sans restrictions légales ; à ce dernier point de vue et quoique son « État sociétaire » et son « Harmonie » ne doivent jamais se réaliser, il donne des preuves de cette rare pénétration dont on retrouve des marques au milieu de toutes ses folies. « Il faut, écrit-il, que la théorie de ce nouvel ordre (l'État sociétaire) fournisse des moyens très efficaces de prévenir l'excès de population, réduire le nombre des habitants du globe à la juste proportion des moyens et des besoins, à la quantité de 5 milliards environ, sans risque de voir la population s'élever à 6, 7, 8, 10, 12 milliards, exubérance qui serait inévitable dans le cas où le globe entier organiserait le régime civilisé¹. »

« L'originalité de Fourier est dans la loi naturelle de redressement ou de limitation du principe de la population, loi qui découle de l'accroissement du bien-être : il la décrit, suivant son usage, en termes assez amphigouriques : « La nature dans l'état sociétaire (cette expression désigne toujours le système social de ses rêves) oppose quatre digues à l'excès de population ; ce sont : 1° la vigueur des femmes ; 2° le régime gastro-sophique ; 3° les mœurs phanérogames ; 4° l'exercice intégral². » Nous ne nous arrêterons pas à exposer ce qu'il entend par ces quatre freins, ou ces quatre conditions restrictives de l'accroissement de la population, notamment le troisième ; Fourier n'admet qu'une population de 1,500 âmes par lieue carrée de 20 au degré, soit environ 50 habitants par kilomètre carré, au lieu de 71 environ que la France compte aujourd'hui. Aussi déclare-t-il que, « dans le début, la France, faute de terrain, sera obligée de verser au dehors 4 millions d'habitants superflus³. » Il fixe la population du globe au *petit complet* de

¹ Fourier, *Œuvres choisies* (édition citée), page 226.

² *Idem, ibidem*, page 226.

³ *Idem, ibidem*, page 99.

2 milliards et quart et au *grand complet* de 5 milliards quand certains progrès se seront accomplis.

Où éclate la perspicacité de Fourier, c'est quand il entrevoit que le développement du bien-être pourrait avoir pour effet d'amener une décroissance de la population et de retourner dans le sens tout à fait opposé les alarmes de Malthus et de ses disciples : cette vérité, comme toujours, est entourée, chez cette sorte de *voyant*, de tout un galimatias qui l'obscurcit : « Lorsqu'on saura employer *combinément* (ce mot est de Fourier) les quatre moyens exposés ci-dessus (la vigueur des femmes, le régime gastrosophique, les mœurs phanérogames, l'exercice intégral), les chances de fécondité et stérilité tourneront à contresens du mode actuel, c'est-à-dire qu'au lieu d'excès en population, l'on n'aura à redouter que *le déficit*; et on prendra des mesures pour exciter cette fécondité, que tout homme prudent redoute aujourd'hui¹. » Ce passage est très remarquable; ce que Fourier avait prévu se réalise, ainsi qu'on le verra plus loin; les nations dites civilisées sont actuellement dans un état de crise où l'excès de fécondité tend à faire place à une croissante stérilité. La France, l'est des États-Unis, les provinces wallonnes de la Belgique, la Suisse fournissent les exemples frappants de ce changement : l'Angleterre, l'Allemagne, et diverses autres contrées paraissent s'acheminer plus lentement vers une situation analogue; en tout cas leur fécondité diminue sensiblement.

On reste, néanmoins, en général, sous l'impression des doctrines de Malthus, et on en tire nombre d'applications pratiques, notamment en ce qui concerne la charité et l'assistance. Nous avons montré plus haut (voir pages 478 à 484) les vices d'une assistance trop facile et d'une charité désordonnée, particulièrement sous ce rapport que le ressort de l'énergie humaine et le goût au travail s'en trouvent amoindris. Mais d'autres voient surtout dans les abus de la charité une cause au pullulement de la population; ces abus n'y sont pas étran-

¹ Fourier, *op. cit.*, page 229.

gers, mais, avec la nouvelle tendance des sociétés modernes vers une prolificité de plus en plus amoindrie, ils n'ont pas, à ce point de vue, pour l'ensemble de la société tous les inconvénients qu'ils pouvaient avoir jadis. Les malthusiens purs, unis aux darwinistes logiques, se montrent des critiques implacables des secours et des aides pour les faibles, les enfants trouvés, etc.

Quoique la France n'ait, certes, aujourd'hui aucune crainte directe à éprouver du pullulement de la population, il ne laisse pas de se rencontrer même chez nous des écrivains qui partagent encore les appréhensions de Malthus : tel M. Maurice Block, dans un article que publia la *Revue des Deux-Mondes* le 15 octobre 1882, sous le titre de : *Une crise latente*. Il est vrai qu'alors la population française n'était pas encore arrivée à un mouvement de décroissance absolue, c'est-à-dire d'infériorité du chiffre des naissances à celui des décès, ce qui ne s'est présenté pour la première fois, sauf les années de guerre, qu'en 1890 et ce qui s'est continué pendant les deux années suivantes¹. Mais déjà, en 1882, la tendance à l'amoindrissement du faible excédant annuel des naissances était inquiétante.

M. Maurice Block, cependant, se plaçant, il est vrai, non seulement au point de vue français, mais à celui de l'Europe en général, croyait constater une « crise latente », suivant son expression, et l'attribuait à l'accroissement de population. C'est cette cause qui, selon cet économiste, développe à outrance les villes, encombre les métiers urbains et les professions libérales ; c'est elle qui fait que la plupart des vieux pays civilisés ne vivent plus des produits de leur sol. Jusqu'en 1790, l'Angleterre exportait des céréales ; à partir de 1790 elle ne cesse d'en importer d'une manière croissante. Elle en introduit 70 à 72 millions de quintaux, disait M. Block ; ces chiffres ont

¹ En 1893, il y a eu un très léger excédent des naissances. Il serait prématuré de dire que toujours et régulièrement désormais la population de la France, du chef de son mouvement propre (naissances et décès), décroîtra ; mais on peut considérer qu'elle restera à peu près stationnaire, avec des chances plutôt à la décroissance.

même été récemment dépassés, à savoir 155,020,937 centners (le *centner* égale 112 livres anglaises ou 50 kilogrammes 802 grammes), soit 78 millions de quintaux métriques environ en 1890, et 151,312,001 centners, environ 77 millions de quintaux métriques, en 1891; en outre, dans cette dernière année, 507,407 bœufs, 344,504 moutons, près de 7 millions de centners ou plus de 3 millions $1/2$ de quintaux métriques de viande de cochon ou de bœuf, sans compter les énormes importations de beurre, fromage, etc.¹ L'Angleterre, considérée comme nation, est une sorte de Gargantua qui tire une grande partie de sa subsistance du reste du monde auquel elle envoie, en échange, des articles manufacturés.

L'Allemagne commence à en faire autant. Jusqu'en 1860 elle exportait du blé; de 1860 à 1870 les entrées et les sorties de blé s'équivalaient; puis, à partir de 1870, elle est devenue importatrice; il ne lui fallait encore, disait M. Block, que 2 ou 3 millions de quintaux par an; mais bientôt il lui en faudrait dix fois plus. Les faits ont peu démenti jusqu'ici ces prévisions: l'importation allemande d'objets d'alimentation n'a cessé de croître en même temps que l'exportation en baissait. En 1892 l'importation du bétail et des animaux vivants (*Vieh und andere lebende Thiere*) dans l'Empire germanique a atteint 317,895 tonnes contre une exportation de 27,362, et, en 1893, année où les besoins ont été un peu moindres, la première a monté à 266,828 tonnes et la seconde à 32,067; quant à l'importation des céréales (*Getreide*) elle a atteint en 1893 une quantité totale de 2,805,110 tonnes, contre une exportation de 9,210 tonnes seulement; l'année précédente (1892), l'importation avait été plus considérable encore, à savoir 3,261,219 tonnes contre une exportation de 11,269².

Il en est de même ou à peu près en Belgique, en Hollande, aussi en France.

Le vieux monde vit donc, suivant M. Block, du superflu du

¹ *Statistical Abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from 1877 to 1891*, page 54.

² *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, 1894, pages 37 et 52.

nouveau monde et même, aurait-il pu ajouter, de l'excédent de vieilles nations misérables, comme l'Inde, qui auraient bien besoin de consommer tout ce qu'elles produisent, mais n'en ont pas les moyens. D'autre part, le nouveau monde se peuple graduellement et l'on prévoit le jour où lui aussi sera saturé d'habitants et M. Block cite ce mot de publicistes américains : « Il n'est pas encore temps, ou il n'y a pas encore lieu d'interdire l'immigration européenne ».

Voilà le sombre tableau que l'on esquisse¹ : le monde paraîtrait destiné soit à une sorte de cannibalisme final, par des guerres et des meurtres, soit à une réglementation bureaucratique, non seulement des mariages, mais de toutes les unions sexuelles, et de sévères répressions en cas d'infraction.

Vers 1880 un ministre allemand, M. Delbruck, démontrait que la population du nouvel Empire germanique, malgré l'émigration, augmentait de 500,000 âmes par an, et un journal officieux, s'associant à ses plaintes, conseillait d'autoriser les communes à mettre des entraves aux mariages.

INUTILITÉ OU INSUFFISANTS EFFETS DE LA RÉDUCTION DE LA PROLIFÉRICITÉ DANS UN PAYS, SI UNE RÉDUCTION ANALOGUE NE SE RÉALISE PAS DANS LA GÉNÉRALITÉ DES AUTRES PAYS. — Si dans une contrée particulière, la proliféricité venait à se réduire, alors que dans toutes les autres elle se maintiendrait très abondante, la nation qui montrerait cette sagesse, au point de vue malthusien, n'en bénéficierait que partiellement, ou peut-être même, au cas extrême, n'en bénéficierait pas du tout. *Elle supporterait la pression de tout le monde environnant.* Le renchérissement des subsistances qui se ferait sentir par ce pullulement sur le globe entier se répercuterait indirectement sur ce pays exceptionnel ; d'autre part, la baisse des salaires qui résulterait de ce pullulement dans la plupart des pays d'une population affamée et malingre se communiquerait aussi, dans une

¹ Sur la partie de l'Europe qui ne suffit pas à nourrir directement sa population, on peut voir aussi : Levasseur, *La Population Française*, tome I^{er}, pages 457 et 458.

certaine mesure, par suite du commerce extérieur, des relations et de la concurrence internationale, au pays le plus circonspect en matière de population. Bien plus, les ouvriers étrangers viendraient affluer dans cette contrée exceptionnelle, y déprimeraient la main-d'œuvre nationale et formeraient, au point de vue politique et social, un bloc dangereux, d'une difficile, parfois d'une impossible, assimilation. Tel est le cas, en partie, de la France actuelle. La population propre y étant stationnaire, une partie de l'excédent des populations belge, allemande, suisse, italienne, espagnole, s'y précipite et s'y implante. Le nombre des étrangers chez nous s'est considérablement accru, au point que, en 1891, il était de 1,401,798 sur 38,343,192 habitants, ou environ 3 p. 100; mais dans certains départements voisins des frontières, cette proportion monte à 10 ou 15 p. 100, et, dans nombre d'arrondissements et surtout de communes, dépasse largement ce quantum. Si, de 1886 à 1891, le nombre des étrangers a légèrement diminué chez nous (il était de 1,415,214 sur 38,218,903 habitants en 1886), cela tient à une nouvelle loi sur la naturalisation en date du 26 juin 1889, qui a donné une plus grande importance pour la francisation au fait de la naissance sur notre sol. Pour la seule année 1890, le nombre des étrangers naturalisés est supérieur à la diminution du nombre des étrangers relevée pendant toute la période 1886-1891¹. *Il n'en demeure pas moins que la nation française ne retirerait pas la totalité du profit de sa contenance, vertueuse ou vicieuse.* En outre, la race serait graduellement altérée par ces mélanges.

Une situation analogue, moindre au point de vue de l'intensité actuelle, beaucoup plus dangereuse par la diversité des éléments, se produit aux États-Unis, dans l'ouest, par l'immigration chinoise.

Les 2 millions de Suisses, si continents fussent-ils, dont parle Rossi, auraient de la peine à garder absolument toute leur liberté et leur pureté, s'ils se trouvaient environnés de

¹ Voir *Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique*, de Maurice Block, 1892, page 13.

8 millions d'Irlandais faméliques dont le nombre s'accrût toujours¹.

Ainsi, il y a une sorte de solidarité, au moins partielle, entre les peuples au point de vue de l'accroissement de la population, surtout entre les peuples de race et de civilisation peu différentes. Sans que les divers pays puissent être exactement comparés, en ce qui concerne la densité de la population, à des vases communicants contenant des liquides, néanmoins ils ne peuvent être regardés comme absolument isolés les uns des autres. Il y a tout au moins entre eux un phénomène d'endosmose.

Si, dans l'état présent du monde, cette solidarité se manifeste, quoique partielle, on peut se demander si elle ne deviendra pas beaucoup plus accentuée et plus forte quand la plupart des pays neufs seront peuplés, et que les générations nouvelles seront encore plus accoutumées aux voies de communication perfectionnées et aux déplacements. Si l'Amérique se trouvait à peu près fermée aux Européens (et il serait plus facile de leur en interdire l'accès qu'il ne le serait à une contrée continentale de se préserver de l'infiltration d'étrangers arrivant par terre), on peut penser que l'afflux d'Allemands, de Belges, de Suisses, d'Italiens en France deviendrait beaucoup plus considérable, en supposant que les habitudes de ces différentes nations restassent les mêmes.

Nous avons montré plus haut (tome I^{er}, p. 139) qu'une nation a l'obligation morale de se montrer accueillante pour les étrangers provenant des pays prolifiques, du moins quand il n'y a pas trop de différence de race, de morale et de civilisation, que cette pratique d'hospitalité est en même temps une règle de prudence, pour éviter, sinon le retour de migrations à main armée, du moins de nouvelles causes de guerres.

Au point de vue politique, d'autre part, et même, dans une certaine mesure, au point de vue économique, la situation complètement stationnaire de la population d'un pays, quand

¹ Voir plus haut, page 520, le mot de Rossi.

celle de tous les autres pays ou de presque tous est en rapide croissance, ne laisse pas que d'avoir des inconvénients graves. Il en résulte un affaiblissement relatif de l'influence politique. La population française, a-t-on dit, comptait, en 1700, à raison de 38 p. 100 parmi les grandes puissances européennes ; en 1789, à raison de 25 p. 100 ; en 1815, à raison de 20 p. 100 ; en 1882, à raison de 13 p. 100, et aujourd'hui l'ensemble de la population française ne représente guère que 12 p. 100 de la population des six grandes puissances, Angleterre, Russie, Allemagne, Autriche, Italie et France.

Cette relative et graduelle déchéance peut avoir des conséquences graves pour la sauvegarde de nos intérêts nationaux sur terre et sur mer. Elle en a, en outre, au point de vue de nombre d'éléments qui ont pour nous une valeur économique : la propagation de notre langue, la connaissance et le goût à l'étranger de nos usages, de nos modes, de nos produits, notre puissance d'émigration et de prise de possession, de mise en exploitation des territoires encore vacants.

Telles sont les circonstances très diverses qui font qu'une nation isolée, se soumettant à des règles strictes en ce qui concerne l'accroissement de la population, si la généralité des autres, ou du moins celles de son groupe social ne l'imitent pas, ne retire qu'un bénéfice partiel et parfois précaire de cette réserve.

CIRCONSTANCES GÉNÉRALES ACTUELLES QUI PRÉSERVENT LE MONDE D'UN ENCOMBREMENT PROCHAIN ET CIRCONSTANCES ÉVENTUELLES QUI POURRONT LE GARANTIR DE L'EXCÈS UNIVERSEL DE POPULATION. — Avant d'entrer dans l'examen de la thèse même de Malthus, il est évident que, dans l'état actuel du monde, il ne peut pas être question d'un encombrement prochain du globe par la race humaine. Des contrées immenses, comme les deux Amériques, surtout celles du centre et du sud, sont à peine effleurées par l'homme. L'Afrique, non seulement dans la région méditerranéenne et dans la partie australe, mais presque sur la totalité de sa superficie ne porte qu'une très infime partie de la population qu'elle pourrait nourrir ; de même, la Russie, la Sibérie,

l'Asie centrale; de même encore, les îles qui constituent ce que l'on appelait autrefois l'Océanie. S'il y a des fourmières humaines comme la Chine et l'Inde ou même comme la Belgique et certaines parties de l'Italie, les solitudes habitables et cultivables sont beaucoup plus vastes. On pourrait dire que la population du globe est actuellement mal répartie, mais en l'estimant à 1,500 millions d'êtres humains environ, elle pourrait tout au moins doubler et probablement même tripler, à la condition de se déverser sur tous les points de la terre en raison de leurs facultés productives, sans qu'on pût vraiment dire qu'il y eût encombrement.

A l'heure actuelle, une minime partie seulement des deux Amériques et de l'Océanie étant cultivée, et la plus grande fraction de l'Afrique, ainsi qu'une très vaste partie de l'Asie, n'étant soumises qu'à une exploitation très insuffisante, les produits naturels affluent en quantités de plus en plus considérables chez les nations civilisées et leurs prix faiblissent considérablement, au point que jamais l'ensemble des subsistances n'a été aussi bon marché par rapport à la valeur de la journée du travail le plus commun. La crise agricole et commerciale actuelle¹, c'est-à-dire le défaut momentané d'équilibre entre la consommation et la production, la tendance à un excès de l'offre sur la demande, vient précisément de ce que les subsistances et matières diverses destinées aux contrées civilisées ont beaucoup plus rapidement augmenté que la population de ces contrées. *Le désarroi qui se manifeste depuis une vingtaine d'années dans le commerce du monde n'a pas d'autre cause : l'infériorité de l'accroissement de la population des pays civilisés relativement à l'accroissement des denrées diverses à leur usage.* Contrairement à ce qu'ont pensé Montesquieu et Jean-Baptiste Say, il n'est pas ou il n'est plus exact que partout où naît un pain naisse un homme.

On peut répondre, il est vrai, que cette situation est transitoire, qu'on peut mesurer le moment où les deux Amériques,

¹ Sur les *Crises commerciales*, voir plus haut, pages 404 à 455.

la Russie, l'Asie septentrionale et centrale, l'Océanie, toute l'Afrique seront tellement peuplées que leur production en denrées alimentaires sera absorbée par leurs habitants, que dans un siècle tout au plus, sinon même trois quarts de siècle, on en sera là pour l'Amérique du Nord, dans un siècle et demi ou deux pour l'Amérique du Sud, l'Océanie, l'Afrique, l'Asie, etc. Sans prétendre à une exactitude stricte en ces matières où la conjecture est exposée à négliger tant d'éléments dont certains ne sont même pas déterminés encore à l'heure présente il est sûr que l'existence de vastes contrées vacantes ou presque vacantes sur le globe recule l'encombrement général de quelques siècles tout au plus, à moins que quelque grand changement ne se produise au point de vue de la prolificité même des races humaines. Il n'y aurait donc là qu'un répit : l'humanité ayant déjà plusieurs milliers d'années d'existence consciente, ce répit de deux, trois ou quatre siècles, pour l'encombrement du monde, quoiqu'il fût très favorable aux générations prochaines, aurait peu d'importance au point de vue de l'ensemble de l'évolution du genre humain et de ses destinées futures. La loi de Malthus recouvrerait, au bout de ce délai, toute son action sans plus rencontrer d'obstacles.

On peut faire remarquer, d'autre part, qu'étant données les habitudes actuelles des hommes, l'existence de vastes contrées susceptibles de production et peu peuplées encore n'empêche pas l'encombrement, avec ses désastreux effets, de s'effectuer sur beaucoup de points du monde. Les Hindous pourraient peut-être occuper et cultiver les régions tropicales de l'Afrique ou de l'Amérique ; mais, en fait, ils s'entassent dans les Indes et leur prolificité y est cause de beaucoup de maux. De même, quoique beaucoup d'Italiens émigrent chaque année, la population s'étouffe presque encore dans certaines parties de l'Italie et, trop pressée, y vit misérablement et chétivement. Même dans l'état présent du monde, si l'encombrement n'est pas général, il est local, et l'excès de prolificité en est soit la conséquence, soit l'une des causes.

PARABOLE DES TROIS MALTHUS. — Une réponse plus péremp-

toire que l'on pourrait faire à la théorie de Malthus et qui tendrait à transformer en garantie définitive contre l'encombrement général le répit de quelques siècles qui résulte de l'existence actuelle de nombre de territoires vacants sur le globe, ce sont les perspectives des progrès cultureux et des applications des sciences.

J'ai, en ce sens, dans l'un de mes précédents ouvrages¹, fait un apologue, que certains économistes ont pris à tort pour une dérision de la doctrine de Malthus et que d'autres, avec plus de raison, ont considéré comme une réfutation, au moins conditionnelle². Je me permets de le répéter ici.

Je suppose une contrée vaste et incivilisée, les États-Unis d'Amérique avant l'occupation par les Européens. Cette immense solitude à l'état vierge est habitée par quelques tribus d'un peuple chasseur. Il faut à chacune d'elles, pour la nourrir de gibier ou des rares fruits que lui donne la cueillette, une énorme étendue de terrain : des centaines d'hectares suffisent à peine à chaque individu. Au bout de quelques siècles un sage se lève au milieu de ce peuple chasseur, et avec gravité : « La terre est limitée, fit-il, nos forêts sont restreintes, les daims, les cerfs, les buffles commencent à manquer à notre population exubérante. L'homme multiplie trop et les subsistances n'augmentent pas. Chaque addition d'une tête nouvelle à notre tribu réduit la part de chacun des autres membres. L'accroissement du nombre des habitants provoque d'abord la disette, plus tard la famine ; encore quelques dizaines d'années et nous serons réduits à manquer de vivres. Si l'homme ne se fait à lui-même violence, ne réprime l'instinct le plus doux et le plus impérieux de sa nature, les forêts et la prairie seront trop étroites pour les nombreux chasseurs qui y chercheront leur subsistance. La faim rendra les hommes féroces ; ils tour-

¹ *Essai sur la Répartition des Richesses*, page 16.

² Un économiste portugais nous fit le reproche dont nous parlons et qui est très mal fondé. M. Joseph Rambaud, au contraire, dans ses *Éléments d'économie politique* (1895), résume ces passages de notre *Repartition des Richesses*, en ajoutant : « Rien n'est frappant comme cet apologue des trois Malthus ».

neront les uns contre les autres ces armes dont ils ne devraient se servir que pour atteindre les animaux ; les plus faibles périront ; les plus forts eux-mêmes n'auront qu'une vie précaire. La misère, la dégradation, le crime, la mort prématurée, voilà ce qu'amènera chez nos tribus innocentes et adonnées à la chasse, la multiplication désordonnée du nombre des humains. »

Si quelque Malthus sauvage avait tenu ce langage il y a plusieurs dizaines de siècles, dans le premier âge des sociétés, il semble qu'on n'eût pu rien lui répondre ; les arguments eussent fait défaut à ceux que la morale et l'amour de l'humanité eussent portés à être ses contradicteurs. Mais voici que l'expérience, plus inventive et plus féconde que la raison, s'est chargée de démontrer combien étaient frivoles, prématurées, les observations ou les prédictions du sage que nous avons fait parler. Parmi ce peuple chasseur, quelques hommes plus réfléchis ou d'un tempérament plus sédentaire que le reste de la tribu, s'avisent qu'en réunissant vivantes quelques-unes des bêtes qui servaient à leur nourriture, en en formant un troupeau, en les enfermant ou les tenant dans un pâturage propice, en veillant avec soin à leur conservation et à leur reproduction, ils ont avec moins de peine des vivres plus assurés et plus abondants. Ce premier essai réussit et fait impression sur la tribu tout entière. Peu à peu, de chasseresse, la tribu devient pastorale. Alors on commence à s'apercevoir que la terre est vaste, que, mieux aménagée, les ressources en sont étendues. Au lieu de quelques centaines d'hectares, quelques dizaines suffisent pour nourrir sous ce régime un individu, même une famille. Les habitants se sentent au large dans la contrée ; plus rapprochés les uns des autres, ils se trouvent moins gênés. Ils croissent et multiplient, et cela dure plusieurs siècles. Alors, pour la seconde fois, et sans qu'il ait entendu parler de son prédécesseur en pessimisme, un pasteur d'un grand âge et d'esprit méditatif s'adresse au peuple :

« Enfants, dit-il, Dieu fit les pâturages bornés ; l'homme, au contraire, a l'instinct de multiplier à l'infini. Chaque jour notre peuple devient plus nombreux ; cependant la terre ne

peut nourrir plus de troupeaux, jetez les yeux sur le pays, il n'est pas un coin que ne parcoure et ne tonde notre bétail. Nos vivres ne peuvent plus s'accroître. Chaque nouveau venu dans la tribu, au delà du chiffre actuel des habitants, enlève aux autres une part de leur nourriture ou est réduit à mourir de faim. Quel triste avenir nous réservent nos penchants désordonnés ! Contenance, célibat, ou misère et destruction, telles sont les deux extrémités entre lesquelles il faut choisir. »

« Il se tut, et l'on conçoit la perplexité de ses auditeurs. Quelle réponse trouver à un langage si net, si judicieux, si péremptoire ? Le genre humain est condamné à la famine ou à la continence, cela paraissait évident. Voici, cependant, que pour la seconde fois la Providence, plus clémente que nos folles appréhensions ne l'imaginent, vient au secours de l'homme : Un berger, occupant ses vastes loisirs, gratte un coin de terre et y sème négligemment quelques graines d'une graminée vulgaire ; l'été suivant, il y trouve une moisson ; il recommence l'expérience, il l'étend et il a un champ de blé. Un petit espace lui donne de la nourriture pour toute une année. Suivant la belle expression d'un économiste (Michel Chevalier), la civilisation paraît un épi à la main.

« Au lieu d'errer avec ses troupeaux sur d'énormes espaces, déplaçant ses pacages, la tribu se fixe ; ce peuple, d'abord chasseur, puis pasteur, devient agriculteur. La terre lui semble vaste, ses inquiétudes sur l'avenir disparaissent ; il se sent maître de la nature et confiant en ses propres destinées. La division du travail, le commerce s'établissent, les arts naissent ; pour vivre, il ne faut plus à l'individu des centaines, ni même des dizaines d'hectares, quatre ou cinq suffisent.

« Avons-nous épuisé la série des stages successifs, par lesquels passe la société, reculant de plus en plus la limite des subsistances ? Non, certes. Après que tout le pays fut défriché et mis en culture, que la population se fut accrue, il est possible qu'une fois encore quelque calculateur alarmé ait signalé à ses concitoyens l'augmentation désordonnée du nombre des habitants en présence de la petitesse de la terre,

qu'il ait suscité chez eux des inquiétudes. Mais quoi!... un progrès succède à un autre. Les jachères disparaissent; le vieil assolement triennal est remplacé; l'art agricole apprend à se servir des eaux et des engrais; il invente les cultures dérobées qui permettent sur un même terrain plusieurs récoltes annuelles; il connaît mieux les plantes et sait les adapter au sol. Sans gagner en étendue, la terre, l'*alma mater*, devient plus féconde; les sinistres prédictions que pouvait faire, avec une apparence de raison, quelque Malthus sous un régime de jachères et de cultures légères sont encore une fois démenties par les faits?

« Croit-on que cet apologue n'est pas concluant¹? » Parmi les terres que le soc de la charrue sillonne chez les peuples civilisés, combien, de beaucoup le plus grand nombre, sont encore exploitées par les procédés de l'ancienne barbarie, sans science, sans art, sans capitaux? La France tire une partie de sa subsistance de l'étranger; mais s'il lui était nécessaire de la produire tout entière elle-même, elle n'éprouverait guère de peine à le faire. Une légère hausse du prix du blé et de la viande, qui rétablirait les cours de ces denrées aux environs de ceux de la période de 1865 à 1873, même en restant un peu au-dessous, ramènerait tellement les capitaux à l'agriculture que, avec les connaissances agronomiques actuelles, la France produirait aisément 150 à 160 millions d'hectolitres de froment et plus de bétail qu'elle n'en consomme aujourd'hui. Suivant le mot de Boisguillebert, c'est le prix qui détermine l'étendue et l'on pourrait ajouter l'intensité des cultures.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres où nous avons traité de la rente de la terre et des progrès agricoles (tome I^{er}, pages 766 à 772); on y verra que, à l'heure actuelle, c'est plutôt le consommateur qui manque aux denrées, du moins au prix où on peut les produire en Europe, que ce ne sont les denrées qui manquent au consommateur.

¹ Tous ces passages sont extraits de notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la tendance à une moindre inégalité des conditions*, pages 16 à 19.

Nous reconnaissons, néanmoins, que les Malthusiens peuvent répondre qu'il s'agit là d'une situation temporaire, tenant à ce que le monde n'est pas complètement habité et à une ère spéciale, particulièrement féconde en progrès. Ils peuvent soutenir que la difficulté ne se trouve ainsi qu'ajournée et que, pour être différée de quelques siècles, la période de crise intense n'en viendra pas moins. Quoi qu'il en fût de ces conjectures, nous aurions, à l'heure présente, du répit; la multiplication, qui pourrait nous effrayer pour nos arrière-neveux, n'aurait rien qui fût de nature à inquiéter la génération actuelle et les prochaines. Tout au contraire, on peut dire que, si cette multiplication se déversait intelligemment sur l'ensemble du monde, elle serait aujourd'hui et dans le temps prochain une cause de nouvelle activité et de plus ample prospérité pour toutes les nations civilisées.

Quant au lointain avenir, il est difficile de percer les brouillards qui nous le voilent. Les progrès à attendre de la physique et de la chimie et de leurs applications sont tels qu'il faudrait un pullulement tout à fait extraordinaire du genre humain pour qu'ils ne fussent pas à pourvoir au bien-être de ce dernier. Nous avons reproduit plus haut, sinon les prévisions, du moins les rêveries savantes d'un des plus grands chimistes de ce siècle, M. Berthelot (voir tome I^{er} de cet ouvrage, pages 778 à 780); quand elles excèderaient de beaucoup la réalisation future, il y a, dans ce vaste champ de découvertes et d'applications agronomiques, des ressources qui garantissent au genre humain la possibilité d'une multiplication considérable.

CALCULS ABSURDES SUR L'ENCOMBREMENT PROCHAIN DU MONDE. — C'est pitié de lire les fantaisies statistiques auxquelles se livrent des hommes graves sur le pullulement prochain de l'espèce humaine; tout esprit de critique en est absent. En voici un exemple. Toute la presse européenne et américaine s'est occupée, il y a quelques années, d'un mémoire lu, en 1890, par M. Ravenstein, au congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences à Leeds. D'après cette

étude, la population actuelle du globe serait de 1,468 millions d'habitants, et elle augmenterait de 8 p. 100 tous les dix ans. A ce taux, la population du globe aurait plus que quadruplé en 182 ans et s'élèverait alors à 5 milliards 994 millions, disons 6 milliards, d'êtres humains. Telle serait la situation dans le dernier quartier du XXI^e siècle.

La superficie des terres, sur tout le globe, serait, d'après le même auteur, de 46 millions de milles carrés (le mille carré représente approximativement 2 kilomètres 600 mètres carrés). Cette surface terrestre de 46 millions de milles carrés se diviserait en 28 millions de milles carrés (approximativement 73 millions de kilomètres carrés ou près de 140 fois l'étendue de la France) de terres fertiles ou relativement fertiles; 14 millions de milles carrés (environ 36 millions 530,000 kilomètres carrés ou 70 fois l'étendue de la France) de terres de pâturages ou de steppes (*bare grass lands or steppes*), puis 4,180,000 milles carrés, ou 10,914,000 kilomètres carrés de déserts. Prenant ensuite pour type la région centrale de l'Europe, des Pays-Bas à la mer Noire, comme une contrée suffisamment bien peuplée relativement à sa capacité de production, M. Ravenstein constate que cette étendue a une densité de population moyenne de 156 habitants par mille carré (environ 60 habitants par kilomètre carré ou 16 p. 100 de moins que la densité de la France qui est de 71 à 72). Il semble appliquer cette proportion à la généralité des 28 millions de milles carrés de terres fertiles ou relativement fertiles sur le globe et une proportion un peu moindre aux 14 millions de milles carrés de terre de dépaissances ou de steppes, et il en conclut que, dans 182 ans d'ici, quand le globe terrestre sera couvert de 5 milliards 994 millions d'êtres humains, il ne pourra plus en nourrir d'autres; il aura son plein, comme on dit vulgairement; on sera au *grand complet*, comme l'écrivait Fourier, qui avait en vue un chiffre de 5 milliards d'habitants pour le globe (voir plus haut, page 523). M. Ravenstein fait même allusion à la suppression éventuelle de la nourriture animale, laquelle, comme on sait, constitue

un gaspillage d'espace. Le genre humain deviendrait végétarien.

Il n'est pas besoin de dire que les réflexions du genre de celles de M. Ravenstein sont purement conjecturales et qu'elles pèchent de tous les côtés. On connaît trop peu actuellement la généralité du monde pour pouvoir répartir, même approximativement, les terres qui le composent en terres fertiles, dépaissances et déserts. Ce sont encore ces derniers qui sont le mieux connus; mais la première répartition en terres fertiles et terres de dépaissance est, au plus haut degré, hypothétique. Peut-être M. Ravenstein a-t-il exagéré l'importance des terres fertiles ou relativement fertiles en les portant à 28 millions de milles carrés, et réduit l'importance des simples dépaissances en ne les évaluant qu'à 14 millions de milles carrés. Autant qu'on en peut juger, l'Europe paraît une contrée favorisée, ainsi que le sud et l'est de l'Asie. Ni dans l'Asie septentrionale, ni en Afrique, ni dans les deux Amériques, ni en Australie, on ne peut s'attendre à trouver une aussi forte proportion de terres fécondes ou approximativement fécondes. Quand on tient compte des énormes espaces de la Sibérie septentrionale, du centre australien, du nord du Canada, de la Patagonie, sans parler des déserts de Gobi, du Sahara, de Kalahari, d'Atacama, de tous les hauts plateaux, il semble qu'il y ait excès à compter 28 millions de milles carrés de terres fertiles ou à demi-fertiles, contre 18 millions de milles de terres de dépaissance, de steppes et de déserts.

A ce point de vue M. Ravenstein exagérerait plutôt la capacité nourricière du globe; mais, d'autre part, il prend pour base d'évaluation l'état actuel de culture, en général très arriéré et très imparfait, de la région centrale de l'Europe des Pays-Bas à la mer Noire; il oublie que sous les tropiques la terre peut nourrir une bien plus forte population, tant à cause de sa productivité propre en certaines espèces végétales, la banane, le riz, qu'à cause du peu de besoins des habitants; il suppose une agronomie stationnaire et une proportion constante d'accroissement de population, deux propositions dont

la première est manifestement absurde, et dont la seconde est également démentie par tous les faits récents et contemporains.

Répondant à M. Ravenstein, l'*Economist* (de Londres) faisait observer que, si toutes les terres ne peuvent pas être cultivées comme un jardin, la plupart d'entre elles peuvent approcher de cette culture intensive, que c'est une affaire seulement de bras, de soins et d'engrais, que l'accroissement de la population fournirait les bras, que l'expérience et l'instruction porteraient aux soins et que les engrais minéraux pullulent sur le globe; que, d'autre part, la science trouvera, sans doute, comme elle commence à le faire, des modes de fécondation artificielle (voir tome I^{er} de cet ouvrage, pages 769-770). Il faisait aussi allusion à la culture sous verre, qui n'est qu'à ses débuts. Les toits de nos maisons, écrivait-il, pourraient être transformés en jardins productifs d'aliments.

Il serait oiseux de s'étendre davantage sur de pareilles statistiques conjecturales. A coup sûr, avec une bonne agromonie, le monde pourrait nourrir à l'aise 7 à 8 milliards d'habitants, sinon 10 à 12 et sans que les nations occidentales fussent obligés de renoncer à la nourriture animale.

Il demeure, néanmoins, constant que si la population du globe devait toujours augmenter, soit au taux de 0.8 p. 100 par année, suivant l'hypothèse de M. Ravenstein, soit surtout au taux quatre ou cinq fois plus élevé indiqué par Malthus, au point que cette population doublât tous les vingt ou vingt-cinq ans, il arriverait un moment où cet accroissement dépasserait celui des subsistances. Même en admettant comme une réalité complète et assez prochaine, c'est-à-dire devant s'effectuer d'ici à quatre ou cinq siècles, les rêveries chimiques, en partie seulement réalisables suivant toutes les vraisemblances, de M. Berthelot, on arriverait toujours, fût-ce au bout de dix à quinze siècles, à l'encombrement positif du globe par la race humaine. Une quantité qui double tous les vingt-cinq ou trente ans arrive, après quelques séries de développement, à

des sommes si prodigieuses que, au sens littéral du mot, l'espace manquerait aux hommes, non pas même pour se nourrir, mais simplement pour se tenir, dussent-ils percher les uns au-dessus des autres sur un nombre incalculable de *Tour Eiffel*.

En prenant le doublement en vingt-cinq années, Malthus calcule que, à la fin de trois siècles, la population de 1 milliard d'hommes qu'il supposait exister sur la terre serait passée à 4,096 milliards et que, après deux mille ans, le chiffre en serait incalculable¹. Il s'agit, il est vrai, dans ses calculs de la tendance à l'accroissement et non de l'accroissement réel, lequel serait arrêté par toutes sortes d'obstacles, parmi lesquels ceux de l'ordre physique tiendraient une place considérable.

Il importe d'examiner sur quelles observations Malthus a appuyé sa loi de doublement tous les vingt-cinq ans ou tous les vingt ans, puisque nous avons vu qu'il parle tantôt de l'une, tantôt de l'autre².

EXAMEN DE L'ARGUMENT ANALOGIQUE DE MALTHUS, TIRÉ DE LA PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE. — La théorie de Malthus repose à la fois sur un raisonnement par analogie et sur des recherches statistiques. Le raisonnement par analogie a pour point de départ cette observation qu'il n'existe aucune limite à la faculté reproductive des plantes et des animaux, si ce n'est qu'en augmentant en nombre ils se dérobent mutuellement leur subsistance et que les plus faibles ou les moins appropriés à chaque milieu spécial disparaissent devant les plus forts ou les mieux appropriés. Si la terre, disait Franklin, était dépourvue de toute autre plante que le fenouil, il suffirait pour la couvrir de verdure. S'il n'y avait pas au monde d'autre peuple que la nation anglaise, en quelques siècles elle peuplerait le monde. Si des millions de mondes vacants nous étaient

¹ *Essai sur le Principe de Population*, édition Guillaumin, page 11.

² C'est en général la période de 25 ans que Malthus fixe pour sa loi de doublement ; mais en certains passages (page 8), il parle du doublement en vingt ans.

accessibles et habitables, ils finiraient par être fécondés par la terre seule.

Il y a, certes, une grande part de vérité dans cette observation. Merveilleuse est la fécondité des plantes et des animaux. Quelques chèvres, abandonnées dans une île, finissent par la remplir de leur espèce; quelques couples de lapins introduits en Australie ont encombré ce vaste pays de leurs rejetons.

Il est hors de doute que quelques couples humains, placés sur un vaste continent dont le climat, le sol, les productions seraient très propices à leur existence et à leur propagation créeraient à la longue une population considérable, en relation avec les ressources de la contrée.

Néanmoins, il s'en faut considérablement que l'analogie soit complète entre les hommes et les animaux ou les plantes, au point de vue de la propagation. Ce qui n'est chez ces deux dernières catégories d'êtres vivants que l'accomplissement d'un instinct naturel ou d'une force impulsive irrésistible devient dans l'espèce humaine un acte libre, sur lequel la raison, le sentiment ont une prise incontestable.

Au raisonnement par analogie de Malthus qui tend à ravalier ainsi l'homme au rang des espèces animales et végétales et à le faire l'esclave de l'instinct, on peut opposer des raisonnements d'autre nature et tout aussi vraisemblables, sinon davantage.

On a fait remarquer que cette surabondance de la reproduction paraît calculée partout en raison inverse de la sensibilité, de l'intelligence et de la force avec laquelle chaque espèce résiste à la destruction. On peut conclure de cette observation que, au fur et à mesure que le genre humain devient plus éclairé, plus instruit, que sa vie est plus diversifiée, que ses distractions sont plus nombreuses et plus élevées, l'instinct reproductif se trouve en concurrence avec d'autres besoins, d'autres désirs, qui lui font dans une certaine mesure concurrence et lui arrachent la prédominance absolue qu'il possédait chez des êtres plus simples et moins développés.

Cette observation est, certes, d'une grande justesse. Carey,

se livrant à des recherches plus ou moins étendues, prétend prouver que les grands hommes ont, en général, peu d'enfants et que leur postérité disparaît vite¹. Sans le suivre dans ses développements, sans croire que le nombre des grands hommes doive beaucoup s'accroître dans l'humanité, on peut admettre que *l'élévation générale du niveau intellectuel et la vie plus diversifiée du genre humain auront une certaine influence restrictive sur la prolificité*. Elles retardent en tout cas, d'ordinaire, l'époque des relations entre les sexes et diminuent ainsi dans l'existence humaine l'étendue des années de la reproduction. Bien des circonstances, que nous examinerons, propres à notre état social, contribuent, d'autre part, à cette même conséquence.

En nous en tenant actuellement aux observations toutes générales, on ne peut contester qu'il n'y ait une part de vérité dans la thèse dogmatique et philosophique que soutient Herbert Spencer, à savoir qu'il y a une opposition générale entre le phénomène de la procréation et celui qu'il appelle l'individuation, c'est-à-dire le développement poussé au plus haut degré des facultés intellectuelles.

L'observation que l'aisance et l'opulence diminuent la procréation ne manque pas, non plus, de base expérimentale. Elle peut s'entendre de deux façons : ou elles créeraient chez l'homme une disposition à la prévoyance et à la prudence qui lui feraient appréhender la procréation d'un trop grand nombre d'enfants et qui l'engageraient à recourir à tous les moyens pour s'en préserver, les uns moraux, comme la continence, les autres condamnables, comme certaines pratiques vicieuses ; en ce sens, cette remarque ne serait pas contraire à la théorie même de Malthus. Mais l'observation que l'aisance et l'opulence nuisent à la procréation a encore un autre sens : c'est qu'elles exercent sur l'organisme humain une influence qui restreint la force productive de l'homme ; c'est aussi que, en suscitant beaucoup d'autres plaisirs et satisfactions que

¹ Consulter Carey (*Principles of social Science*, tome II, pages 303 à 311), les nombreux exemples qu'il cite et beaucoup d'autres que l'on y pourrait joindre.

ceux qui résultent de l'accomplissement des relations sexuelles, elles font à cette dernière catégorie d'actes une concurrence qui la restreint. Quoiqu'il soit difficile de recueillir des renseignements précis et étendus sur des parties de l'existence humaine qui se confinent tellement dans l'intimité et la discrétion, il est impossible de ne pas trouver des traces révélatrices d'une situation de ce genre. Le nombre considérable de familles aisées ou opulentes sans enfants, alors qu'il est manifeste que les parents en désiraient, est une preuve à l'appui de cette conclusion.

On invoque aussi les familles illustres, ayant toujours vécu dans l'opulence; il est vrai qu'elles furent exposées à bien des hasards, à tous les périls de la guerre par exemple, dont elles supportaient autrefois particulièrement le fardeau; mais encore, cependant, devraient-elles laisser de nombreux rejetons, tandis que beaucoup n'en ont aucun. Les grandes familles historiques devraient avoir un nombre énorme de représentants: on voit, au contraire, la couronne en France et en Angleterre changer de branche par extinction, les familles les plus considérables, comme celle des Montmorency, disparaître. Il n'en va pas autrement des lords et des baronnets anglais. Étant données les nombreuses fournées de pairs faites par tous les gouvernements successifs et qui sont venues se joindre aux descendants des pairs anciens, la Chambre des lords devrait compter des milliers de membres, il n'en est rien. Les anciennes familles s'éteignent graduellement, et, parmi les pairs actuels, il n'y en a qu'un nombre infime dont la pairie remonte à deux ou trois siècles.

Il y a vingt ans, écrit Carey en 1859, le nombre des pairs d'Angleterre était de 394, dont 272 résultaient de créations postérieures à l'an 1760. De 1611 à 1819 il vint à s'éteindre 753 titres de baronnet, et le total de ces titres qui avait été créé était moindre de 1,400. Les nobles vénitiens, d'après Daru, étaient au nombre de 2,219 en 1569 et, en 1705, ils n'étaient plus que 1,500, malgré l'admission à la noblesse de nombre de familles nouvelles.

Dans la ville de Berne, de 1583 à 1654, le conseil souverain avait admis à la bourgeoisie 487 familles, dont 379 disparurent en deux siècles, de sorte qu'il n'en restait que 108 en 1783. Dans les cent ans, de 1684 à 1784, il s'éteignit 207 familles de Berne douées du privilège de bourgeoisie. En 1623, le souverain conseil de Berne convoqua les membres de 112 différentes familles pourvues du même privilège et ne leur trouva que 58 représentants¹.

Roscher, écrivain dont l'exactitude a toujours été reconnue, a constaté que, sur 83 familles exerçant le grand commerce à Stettin en 1739, on ne retrouvait les traces d'aucune d'elles en 1859 et que leur nom même, à moins qu'il ne fût très commun, n'existait plus dans la ville².

Carey fait ressortir que non seulement, dans le temps présent, Napoléon, Wellington, les Fox, les Pitt, n'ont pas laissé de représentants, mais que sur 15 présidents des États-Unis qui s'étaient succédé au moment où il écrivait, 7 étaient sans enfants, et le total des enfants des autres ne dépassait guère la vingtaine. Ici, en France, parmi les gloires de ce siècle, des quatre grands poètes ou écrivains, Chateaubriand, Lamartine, Musset, Victor Hugo, les trois premiers n'ont pas eu de descendants mâles et le dernier n'a laissé que deux petits-enfants.

On fera, sans doute, quelques réserves sur ces faits qui pourraient être multipliés à l'infini. On dira qu'une famille noble ou une famille illustre est censée éteinte quand elle ne laisse pas de rejetons mâles, bien qu'il y en ait de l'autre sexe. On ajoutera que les vices ou l'excentricité de la vie ont souvent leur part dans cette stérilité, cela peut être; dans une certaine mesure même, cela est certain.

Mais l'humanité doit être considérée telle qu'elle est, avec l'ensemble de ses qualités et de ses défauts, de ses vertus et de ses vices : ou bien elle deviendra plus vertueuse, et alors

¹ Carey, *Principles of Social Science*, III, pages 305-307.

² Roscher, *Nationalökonomik des Handels und Gewerbfleizes*, page 71.

le penchant à la procréation sera réglé par le contrôle individuel; ou elle restera, au point de vue moral, à peu près ce qu'elle est, tout en s'élevant en bien-être et en développement intellectuel, alors la tendance à l'accroissement illimité sera réfréné par tout l'ensemble de causes, les unes louables, les autres blâmables, qui ont empêché et empêchent encore les classes aristocratiques ou bourgeoises, opulentes ou aisées, de pulluler à l'infini.

Au point de vue philosophique général et physiologique, *la doctrine, de Carey et de Spencer, d'après laquelle l'homme en se civilisant davantage perd, par des raisons variées, de sa force reproductive et voit l'instinct sexuel combattu et tenu en bride par d'autres considérations, d'autres sentiments, d'autres jouissances, apparaît comme ayant une base expérimentale bien mieux établie que la doctrine de Malthus qui repose surtout sur l'assimilation de la nature de l'homme avec celle des animaux et celle des plantes.*

EXAMEN DE L'ARGUMENT STATISTIQUE DE MALTHUS. — INSUFFISANCE DE SES RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES. — MESURE DE LA TENDANCE A L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION AUX ÉTATS-UNIS, EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE, EN BELGIQUE. — A part l'argument physiologique, reposant sur l'analogie qui précède, Malthus a appuyé son système sur un argument statistique. Il s'est efforcé de rassembler de nombreuses preuves de cette nature. Il n'y a que peu réussi.

Il était très difficile, au temps où il écrivait, de se procurer des renseignements statistiques exacts. Ce que nous appelons l'état civil, comprenant un enregistrement des naissances, mariages et décès, sujet à un contrôle et à une centralisation, n'existait pas. Les recensements aussi étaient inconnus. Ce n'est pas qu'il n'existât divers moyens approximatifs, notamment pour la perception des impôts, de se rendre compte du mouvement de la population, surtout par voie d'induction d'après le nombre de feux; mais c'était très conjectural. L'administration était alors moins étendue et moins bien dressée qu'aujourd'hui; les fonctionnaires, surtout dans les bas grades,

se trouvaient moins instruits, moins contrôlés et plus indifférents; la population se montrait plus défiante à l'endroit de toutes les déclarations ou vérifications.

De même encore, l'art d'interpréter les chiffres était moins avancé à la fin du XVIII^e siècle ou au commencement du XIX^e qu'aujourd'hui. Sans doute, l'on avait déjà imaginé ce que l'on appelait « l'arithmétique politique », et dans la première partie de ce siècle Quételet fonda ce qu'il nomme « la physique sociale ». Toutes ces systématisations restaient encore, cependant, fort incertaines. On y apportait beaucoup de subtilité et de conceptions *à priori*; on ne se défiait pas assez des causes possibles d'erreurs.

Aujourd'hui s'est constituée une science nouvelle, encore à l'état d'embryon, *la démographie ou l'étude des collectivités humaines, de leur composition et de leurs mouvements intérieurs*. Quand elle étudie les sociétés dans leur composition, on la dénomme « démographie statique » ou un peu prétentieusement « anatomie du corps social »; quand elle les examine dans leur mouvement, on la qualifie de « démographie dynamique » ou avec un peu d'emphase « physiologie sociale ». Cet ordre de recherches a certainement fait des progrès et a acquis un caractère plus positif depuis un tiers de siècle. Une quantité d'observations précieuses et d'ingénieuses suggestions a été recueillie, notamment en France par feu le D^r Bertillon et ses deux fils.

Au temps où écrivait Malthus, on n'avait guère les moyens d'investigation nécessaires pour de bonnes statistiques, ou de méthode pour leur interprétation judicieuse et correcte, ni le sentiment de la circonspection qu'on doit apporter dans les conclusions à en déduire.

Aussi, toute la partie statistique du livre de Malthus, qui est ou devrait être la base positive de sa théorie, pêche-t-elle considérablement. Un examen attentif le démontre.

Dès l'ouverture de son ouvrage, à la page 7 de la traduction française, Malthus prend comme un fait constaté que la population des États-Unis double dans un moindre intervalle qu'un

quart de siècle¹ : « Dans les États du nord de l'Amérique, dit-il, où les moyens de subsistance ne manquent point, où les mœurs sont pures et où les mariages précoces sont plus faciles qu'en Europe, on a trouvé que la population, pendant plus d'un siècle et demi, avait doublé plus rapidement que tous les vingt-cinq ans. Dans les établissements de l'intérieur, où l'agriculture était la seule occupation des colons et où l'on ne connaissait ni les vices, ni les travaux malsains des villes, on a trouvé que la population doublait en quinze ans. Cet accroissement, tout grand qu'il est, pourrait, sans doute, l'être bien davantage si la population n'éprouvait pas d'obstacle. Pour défricher un pays nouveau, il faut souvent un travail excessif; de tels défrichements ne sont pas toujours fort salubres; d'ailleurs, les sauvages indigènes troublaient quelquefois ces entreprises par des incursions, qui diminuaient le produit de l'industriel cultivateur, et coûtaient même la vie à quelques individus de sa famille.

« Selon une table d'Euler, calculée d'après une mortalité de 4 sur 36, si les naissances sont aux morts dans le rapport de 3 à 4, la période de doublement sera de 12 années et $\frac{4}{5}$ ^o seulement. Et ce n'est pas là une simple supposition, mais elle s'est réalisée plus d'une fois pendant de courts intervalles de temps. Sir William Petty croit qu'il est possible, à la faveur de certaines circonstances particulières, que la population double en dix ans. Mais, pour nous mettre à l'abri de toute espèce d'exagération, nous prendrons pour base de nos raisonnements l'accroissement le moins rapide; accroissement prouvé par le concours de tous les témoignages et que l'on a démontré provenir du seul produit des naissances. *Nous pouvons donc tenir pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans et croît de période en période suivant une proportion géométrique*¹. » C'est Malthus lui-même qui souligne ces lignes et quatre lignes plus bas, il ajoute : « Un nombre de mille mil-

¹ *Essai sur le Principe de la Population*, édition Guillaumin, 1845, pages 7 et 8.

lions d'hommes doit doubler en vingt ans par le seul principe de population, tout comme un nombre de mille hommes. » Cette contradiction à si peu de lignes de distance, dans l'estimation de la période de doublement, tantôt vingt-cinq ans, tantôt vingt ans, s'il n'y a pas là une simple faute d'impression, montrerait que Malthus est un statisticien peu minutieux ; quant à la prétention que les faits doivent être les mêmes pour mille millions d'hommes que pour mille hommes, elle est peu philosophique : un petit groupement d'individus, hommes, femmes, enfants, adultes, vieillards, est beaucoup trop étroit pour que puissent s'y épanouir et y avoir leur jeu naturel tous les éléments et toutes les influences qui se rencontrent dans un ensemble d'êtres humains un million de fois plus étendu.

Avant d'entrer dans une discussion de fait, il convient de faire une remarque préliminaire : on ne connaît pas de pays « où la population n'ait été arrêtée par aucun obstacle » ; cette formule même manque tout à fait de précision ; car, à défaut d'obstacles physiques et extérieurs, il s'en rencontre et il s'en forme dans les goûts même des hommes ; *c'est une des règles, récemment découvertes, de l'économie politique, que nous nous sommes constamment efforcé de mettre en lumière, que les divers besoins et les divers désirs de l'homme sont entre eux en lutte constante et que, suivant les circonstances, tantôt l'un, tantôt l'autre triomphe ; c'est ce que l'on appelle la loi de substitution ; il en résulte qu'aucun désir, aucun besoin, à un degré un peu avancé du développement humain, ne prend, sur tous les autres, une prépondérance absolue et définitive, surtout universelle chez tous les hommes*¹. Une jeune fille qui veut faire un choix parmi les épouseurs attendra peut-être jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois ans pour se marier, au lieu de le faire à quinze ou seize. Ce simple obstacle intérieur fait éclater tous les calculs de Malthus.

¹ Se reporter, d'après la table analytique aux différents passages où nous parlons de cette capitale *loi de substitution*, notamment tome I^{er}, page 88, et tome III, page 34.

Malthus, dans sa formule : « lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle », ne paraît tenir aucun compte de cette loi de substitution des besoins et des désirs entre eux, ainsi que des obstacles intérieurs qu'elle suscite à son « principe de population » en dehors de tous les obstacles extérieurs ; il semble supposer les hommes des êtres aussi simples, aussi impulsifs, aussi peu compliqués de besoins et de désirs que les animaux. En fait, les calculs de Petty, d'Euler et les siens propres diffèrent peu de tous ceux auxquels on s'est livré sur la prolificité des lapins ou sur le temps qu'il faudrait aux produits d'une seule truie pour couvrir la France entière ou le globe entier.

Le pays qui peut le plus se rapprocher de la conception de Malthus est certainement les États-Unis ; salubrité, immensité de terres fertiles, de ressources naturelles, faibles impôts, absence de service militaire, disposition de capitaux énormes, prêtés pour la plupart à bas intérêt par le vieux monde, salaires élevés, vie, du moins dans la première partie de leur développement, très patriarcale ; voilà tout un ensemble de conditions qui qualifient les États-Unis pour le champ le plus propice à la prolificité humaine. Non seulement on y est sollicité aux mariages précoces, mais, tout au moins dans les solitudes de l'ouest, en l'absence de toute vie sociale développée, ils sont un charme et en même temps presque une nécessité pour les colons ; de même en est-il du nombre des enfants ; ils ne chargent guère, quand ils sont tout petits ; de bonne heure, ils rendent quelques services et paient leur entretien dans les petites tâches de la vie rurale ; un peu plus tard, ils sont même lucratifs, et l'on n'a aucune inquiétude sur leur sort ultérieur ; on les lâche sans souci dans la vie sur un continent qui n'a guère, même à l'heure actuelle, que le dixième de la population qu'il peut aisément nourrir.

Or, jamais les États-Unis, quoi qu'en disent Petty et Malthus, n'ont vu leur population doubler, du chef de son mouvement propre, dans un espace de vingt-cinq années. Quant aux tables d'Euler, ce sont de pures abstractions.

Voici, d'après les recensements successifs, à partir du premier qui a été fait en 1790, la population des États-Unis :

Recensements de	Habitants.	Accroissement annuel.
		pour cent.
1790.....	3,929,827	»
1800.....	5,305,925	2.98
1810.....	7,239,814	3.08
1820.....	9,654,596	2.86
1830.....	12,866,020	2.86
1840.....	17,069,453	2.81
1850.....	23,191,896	3.04
1860.....	31,445,080	3.02
1870.....	38,558,371	2.04
1880.....	50,155,783	2.61
1890.....	62,981,000	2.45

Si, depuis 1790, la population des États-Unis avait doublé tous les vingt-cinq ans, elle aurait été de 7,859,654 en 1815, 15,719,308 en 1840, 31,438,616 en 1865 et enfin 62,877,232 en 1890. Ainsi, l'année 1890, par comparaison à l'année 1790, fournit bien une multiplication qui jusqu'ici correspond presque exactement à la période de doublement en vingt-cinq ans de Malthus. Bien plus, pendant le premier demi-siècle, l'accroissement de la population a même été plus rapide, puisque, d'après la règle de doublement en vingt-cinq ans, la population des États-Unis aurait été de 15,719,308 âmes en 1840, au lieu qu'elle s'est trouvée montée à 17,069,453. Mais il faut tenir compte d'un grand phénomène, jouant un rôle des plus considérables, l'immigration.

Il est difficile d'avoir sur celle-ci des renseignements très exacts pour la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci. Un économiste qui a consacré un intéressant ouvrage à l'étude de l'émigration, Jules Duval, estime que dans la longue période qui s'écoula, depuis les débuts de la colonisation nord-américaine jusqu'en 1790, date du premier recensement « le contingent annuel des émigrants ne dépassa guère 5,000, soit environ 1 million pour les deux cents ans

qui séparaient cette époque des premières familles emmenées par Walter Raleigh¹. » D'après un spécialiste américain Bromwell, auteur d'une *History of immigration in the United States* (1865, New-York), citée par Jules Duval, l'immigration aurait été approximativement de 4,000 âmes par an, de 1784 à 1794, de 10,000 en 1794, de 6,000 de 1790 à 1810 en moyenne; elle aurait atteint jusqu'à 22,240 en 1817, et pour toute la période de 1783 à 1819 elle se serait élevée à 250,000; en déduisant de ce chiffre celui de 28,000, pour les sept années de 1783 à 1790, on obtient 222,000 immigrants de 1790 à 1819. Mais ce sont là des données assez incertaines. C'est seulement un *Act* (loi) du 26 mars 1819, réglant les transports de passagers et ordonnant l'enregistrement par la douane de tous les débarquements, qui permet d'avoir des renseignements exacts sur les immigrants, sauf l'infiltration provenant du Canada. Du 30 septembre 1819 au 30 septembre 1829, le nombre des immigrants aurait été de 128,502, soit 12,850 en moyenne par année; du 30 septembre 1829 au 31 décembre 1839 le nombre des immigrants se serait élevé à 538,381, ensemble, depuis 1790, environ 888,883 immigrants. Mais ces chiffres sont fort au-dessous de la vérité, ne serait-ce que par cette raison qu'il n'y est pas tenu compte de la forte immigration du Canada et d'une moins importante, mais cependant appréciable, du Mexique. Un autre statisticien, M. Legoyt, évalue à 120,000 le nombre des immigrants de 1790 à 1810, 114,000 de 1810 à 1820, 203,979 de 1821 à 1830, 778,500 de 1831 à 1840, soit pour les cinquante années de cette période, 1,216,419 immigrants. Ce chiffre paraît plus près de la réalité que le précédent.

Si de 1790 à 1840, dans la période la plus agricole et la plus patriarcale des États-Unis indépendants, au milieu d'une paix à peine troublée un instant par la petite guerre de 1812, la population a passé de 3,929,827 âmes à 17,069,453, ce qui constitue une augmentation de 13,139,626 âmes ou de 334 p. 100

¹ Jules Duval: *Histoire de l'Émigration européenne, asiatique et africaine*, 1862, pages 183 et suivantes.

en cinquante années, il ne faut pas en conclure que la population ait, par son mouvement propre, doublé tous les vingt-cinq ans : il faut tenir compte non seulement de ces 1,100,000 à 1,200,000 immigrants, dont la plupart devaient vivre encore, mais de leurs descendants. Une population d'immigrants, surtout d'immigrants agricoles (et il n'y en avait guère alors que de ceux-là), offre un excédent des naissances sur les décès bien plus fort qu'un groupe sédentaire. En premier lieu ces immigrants ne comptent pas ou presque pas de vieillards, ils sont presque tous dans la jeunesse ou au début de la maturité; ils amènent aussi avec eux des enfants, mais il en est peu de ceux-ci qui soient tout à fait en bas âge : cette population d'immigrants compte peu de gens infirmes, débiles, malades. Il est donc certain que les 1,100,000 à 1,200,000 immigrants et leurs rejetons doivent compter pour plusieurs millions dans la population des États-Unis en 1840; s'il en est ainsi, ne dût-on, ce qui serait très modéré, calculer ces immigrants et leur progéniture qu'à 2 millions et demi par exemple, la population des États-Unis en 1840, représentant le mouvement propre qui se rattachait aux éléments existants dans le pays en 1790, au lieu de monter à 17,069,453, n'aurait atteint que 14,569,453 âmes, soit par rapport à 1790, un accroissement de 10,639,728 ou de 270 p. 100 en cinquante ans, ce qui ne représente pas le doublement en vingt-cinq ans¹.

Ainsi, même dans la période de beaucoup la plus favorable des États-Unis, celle qui réunit à peu près les conditions idéales que l'on peut rêver, l'augmentation de la population, si l'on tient compte de l'immigration et de son influence, reste assez sensiblement au-dessous de la progression indiquée par Malthus.

Il faudrait encore faire une autre déduction : ces chiffres s'appliquent, tant à la population blanche qu'à la population de couleur, aux esclaves; or, celle-ci s'est fort accrue, soit

¹ Jules Duval, *Histoire de l'Émigration*, page 200.

par son mouvement propre et l'incurie des noirs, suivant leur penchant à la reproduction, soit par la traite qui s'effectua au grand jour jusqu'en 1811 et qui se fit clandestine, mais resta toujours abondante depuis.

Jules Duval distingue ainsi, d'après les recensements décennaux effectués aux États-Unis de 1790 à 1850, la population blanche, les hommes de couleur libres et les esclaves :

Années....	1790.	1800.	1810.	1820.	1830.	1840.	1850.
Blancs..	3,172,464	4,204,489	5,862,004	7,872,711	10,597,378	14,189,705	19,668,736
Hommes de cou- leur :							
Libres..	59,446	108,395	186,446	238,197	319,599	386,295	419,173
Esclaves	697,897	893,041	1,191,364	1,543,688	2,009,043	2,487,335	3,179,589
	3,929,827	5,305,925	7,239,814	9,654,596	12,866,020	17,063,355	23,267,498

Les chiffres totaux de ces recensements sont, pour la plupart, strictement conformes à ceux du tableau publié plus haut; il n'y a quelque différence, mais très légère, que pour ceux de 1840 et de 1850, sans doute à cause de vérifications postérieures, ayant amené des redressements de peu d'importance, du moins jusqu'en 1840 inclusivement.

Arrêtons-nous à ce recensement de 1840; on y voit que de 1790 à 1840, le nombre des hommes de couleur, tant libres qu'esclaves, est passé de 757,343 à 2,873,630, soit une augmentation de 280 p. 100 en cinquante ans, ce qui reste encore un peu au-dessous de la période de doublement en vingt-cinq ans.

Si, d'autre part, on examine la seule population blanche, on constate que, de 3,172,464 âmes en 1790, elle s'est élevée à 14,189,705 en 1840 ou 11,017,241 âmes d'augmentation, ce qui représente 346 p. 100, proportion plus forte que celle du doublement en vingt-cinq ans; mais, si de ce chiffre de 14,189,705 blancs on retranche les 2 millions 500,000 qui représentent au minimum l'influence de l'immigration dans cette période, soit 1,100,000 à 1,200,000 immigrants et tous les enfants qui proviennent d'eux, on n'a plus qu'une population blanche de

11,689,705, se rattachant aux éléments existants sur le sol américain en 1790, soit un accroissement, par rapport à la population blanche de cette dernière année, de 8,517,241 âmes ou 267 p. 100, proportion qui est encore un peu plus éloignée de celle indiquée par Malthus, laquelle eût exigé pour ces cinquante ans une augmentation de 300 p. 100 du chef du mouvement propre de la population.

En 1850, la commission de recensement fit de grands efforts pour se rendre compte de la part qu'avait eue l'immigration sur l'accroissement de la population des États-Unis; elle constata que, dans la population libre, les personnes nées à l'étranger étaient au nombre de 2,240,535; mais il faut probablement tripler ce nombre pour tenir compte de toute l'influence de l'immigration, à savoir de la progéniture que ces immigrants avaient eue sur le sol américain. La population des États-Unis, étant en 1850 de 23,194,896 âmes, si l'on en retranche 6,720,000, on a 16,474,896 âmes, qui ne représentent guère plus que quatre fois la population de 1790, soit 3,929,827. Ainsi, ce serait en vingt-neuf ou trente ans seulement que, dans les circonstances les plus favorables, la population des États-Unis aurait doublé par son mouvement propre.

Il faut ajouter que ce sont des circonstances en *partie artificiellement favorables*, à cause de tout l'afflux des capitaux européens venant se joindre aux richesses naturelles relativement illimitées d'un sol immense, qui ont suscité cet énorme développement de la population dans la période de 1790 à 1840 ou 1850 aux États-Unis, mais particulièrement jusqu'à 1840.

Si l'on examine la période postérieure à 1840, on voit, en effet, le mouvement d'*accroissement végétatif*, suivant une expression usitée, c'est-à-dire défalcation faite de l'immigration, singulièrement se ralentir. Malheureusement la guerre de sécession qui a sévi de 1860 à 1863 et la décennalité, au lieu de la quinquennalité, des recensements nord-américains ne permettent pas de tenir compte de la période 1860 à 1870. Mais en comparant le recensement de 1860 à celui de 1840 et,

d'autre part, le recensement de 1890 à celui de 1870, et en tenant compte dans l'un et l'autre cas de l'immigration, on est frappé du très sensible ralentissement de l'essor de la population aux États-Unis, depuis un demi-siècle. Les Américains en ont été étonnés et un peu humiliés dans leur amour-propre national et leurs vastes ambitions, quoique les causes de ce ralentissement soient faciles à saisir et que, suivant toutes les probabilités, leur action devra fortement s'accroître dans l'avenir.

La population totale des États-Unis, qui était de 17,069,453 âmes en 1840 s'est élevée à 31,445,080 en 1860, soit un accroissement de 14,375,627 âmes ou de 84.21 p. 100 en ces vingt années. En admettant que la guerre de sécession n'eût pas éclaté et que le taux de l'accroissement eût été égal, dans les cinq années de 1860 à 1865, au taux de 1850 à 1860, soit 3.02 p. 100 par an, ou 15.10 pour les cinq années, sur le chiffre de 31,445,080, on serait arrivé en 1865 à une population de 36,193,287 âmes qui, par rapport aux 17,069,453 âmes, formant le point de départ en 1840, aurait représenté un accroissement de 112 p. 100, par conséquent légèrement supérieur à la loi de doublement de Malthus. Mais, si l'on tient compte de l'immigration, les choses changent prodigieusement. D'après un statisticien minutieux, le nombre des immigrants aux États-Unis s'est élevé à 1,713,251 dans la période de 1841 à 1850 et à 2,598,214 dans celle de 1851 à 1860, ensemble 4,311,465 immigrants¹. En ne tenant même pas compte des immigrants qui seraient arrivés, au nombre de 1,300,000 à 1,500,000 pendant les cinq années 1861-1865, si elles eussent été normales, on voit que, en déduisant seulement ces 4,311,465 immigrants du chiffre de 36,193,287 âmes auquel se serait élevée la population des États-Unis en 1865, si la guerre de sécession n'avait pas eu lieu, on tombe à 31,881,822, qui n'eût représenté qu'un accroissement de 86.77 p. 100, au lieu du doublement prévu. Mais ce taux d'accroissement est encore

¹ D^r Bertillon, à l'article *Migration*, du dictionnaire des *Sciences Médicales*, tome VII, 2^e partie, page 655.

très exagéré, car il faut tenir compte non seulement des 4,311,465 immigrants eux-mêmes, dont, il est vrai, une partie aurait disparu déjà, mais des enfants qu'ils ont eus et qui ont beaucoup plus que compensé les pertes; or, les immigrants sont des gens en pleine jeunesse, aux âges reproductifs ou qui approchent du temps de la reproduction: feu le D^r Bertillon a pu dresser un tableau de l'âge moyen des émigrants suédois: il est de 23 à 24 ans; sur 1,000 de ces émigrants, on en compte 176.7 âgés de moins de 10 ans, 175.3 de 10 à 20 ans, 365 de 20 à 30 ans, 165.30 de 30 à 40 ans, 74.4 de 40 à 50 ans et 43.1 seulement, moins du vingtième, ayant plus de 50 ans. Le même auteur calcule, d'après un document, à 24 ans l'âge moyen des émigrants irlandais mâles et à 23 ans 8 celui des femmes; pour tous les émigrants indistinctement, il place à 22 ans leur âge moyen ou *médian*¹. On conçoit que des groupes composés de cette façon soient très prolifiques. Il n'y aurait donc pas d'exagération à considérer que les 4,311,465 immigrants arrivés aux États-Unis dans la période de 1840 à 1860 eussent représenté à cette dernière date, avec leur progéniture, un groupe à peu près double de ce nombre, soit 8,623,000 âmes en chiffres ronds; mais, pour plus de prudence, supposons que ces 4,311,465 immigrants n'eussent, par les naissances, augmenté que des trois quarts, soit de 3,233,598, on aurait 7,543,063 âmes à retrancher des 36,493,287 de population supposée en 1865, si la guerre de sécession n'eut pas eu lieu, et il resterait seulement 28,648,224 âmes qui, par rapport aux 17,069,453 existant en 1840, eussent représenté seulement un accroissement de 11,578,771 ou moins de 68 p. 100. Mais, comme nous avons supputé que de 1861 à 1865 le taux de l'accroissement pour la population globale des États-Unis eût été le même que celui qui a été constaté de 1840 à 1860 et que ce dernier contenait parmi ses éléments l'immigration, il convient pour être exact de tenir compte de ce dernier élément pour la

¹ Bertillon, *op. cit.*, pages 645 et 646.

période de 1861 à 1865 si la guerre de sécession n'eût pas eu lieu. D'après les données de 1851 à 1860, l'immigration n'eût pas été inférieure à 260,000 âmes par année ou 1,300,000 pour les cinq années et, avec les enfants que ces immigrants eussent eus dans cette période quinquennale, eût représenté 1,600,000 à 1,700,000 personnes; en défalquant ce chiffre de l'accroissement de 11,578,771, calculé plus haut, on arrive à un excédent de 9,878,771 âmes seulement de 1840 à 1865 pour la population des États-Unis, dans l'hypothèse où la guerre de sécession n'eût pas eu lieu et où, dans les cinq années de 1861 à 1865, les phénomènes démographiques auraient été la continuation exacte de ceux constatés pour la période 1840 à 1860; or, 9,878,771 âmes par comparaison au point de départ de 1840, soit 17,069,453 âmes, *cela ne représenterait qu'un accroissement de 57.87 p. 100 en ces vingt-cinq ans pour la population des États-Unis supposée réduite à son mouvement propre. On voit combien l'on est loin de la période de doublement de Malthus.*

Ainsi, à mesure que l'élément urbain s'était développé, que la vie patriarcale avait perdu du terrain, que le bien-être et la richesse s'étaient accrus, le taux d'accroissement végétatif (voir plus haut, page 555) de la population s'était sensiblement ralenti. Cependant, la période qui s'est écoulée de 1840 à 1860 et qui, sans la guerre de sécession, se fût poursuivie jusqu'en 1865, pouvait être considérée encore comme *artificiellement* favorable au développement de la population aux États-Unis.

D'un côté, la prédominance restait encore à la vie rurale; dans un pays où l'on défriche, où le settler ou colon est isolé, a besoin de compagne, où il est privé de toute distraction, de toute vie sociale, où il ne peut trouver aisément de domestiques à gages, il y a un attrait particulier au mariage et aux nombreuses familles; cet attrait n'est pas seulement naturel alors, il est exceptionnel, en quelque sorte artificiel; pour fonder une exploitation, éloignée de tout, la femme est indispensable et les enfants, même de sept à huit ans, sont lucratifs; on ne se marie pas et l'on ne fonde pas

de nombreuses familles alors uniquement par instinct ou par affection, mais on le fait même par calcul; c'est la situation actuelle retournée; ce n'est pas seulement la suppression des obstacles à l'accroissement naturel de la population, mais c'est encore l'existence d'incitations spéciales, en quelque sorte d'ordre lucratif et pécuniaire, au mariage et aux nombreuses familles.

D'autre part, dans cette même période qui s'écoula de 1840 à 1860, et qui se serait poursuivie jusqu'à 1865 si la guerre de sécession n'avait pas éclaté, l'industrie recevait aux États-Unis une impulsion exceptionnellement énergique par les nouveaux moyens de communication, chemins de fer et bateaux à vapeur; elle était abondamment commanditée par les capitaux européens.

Malgré ces circonstances exceptionnellement favorables, nous avons prouvé que, de 1840 à 1865, dans l'hypothèse où la guerre de sécession n'aurait pas eu lieu, l'accroissement propre de la population des États-Unis n'eût été en ces vingt-cinq années que de 57.87 p. 100, ce qui constitue la période de doublement en une quarantaine d'années, au lieu des vingt-cinq de Malthus.

Le mouvement de la population dans les vingt années de la période de 1871 à 1890, qui n'a été troublée par aucun phénomène fâcheux, qui s'est signalée par un énorme mouvement d'affaires, des travaux publics gigantesques, de colossales exportations, une affluence de capitaux étrangers, donne encore un démenti plus catégorique à la loi de doublement en vingt-cinq ans.

En 1870, la population totale des États-Unis figure au recensement pour un chiffre de 38,538,374 âmes; en 1890, elle monte à 62,981,000, soit 24,422,629 âmes d'accroissement ou 63.36 p. 100 en vingt années; on voit combien, même en prenant ces chiffres bruts, ce qui est très incorrect, on est loin de la période de doublement en vingt-cinq ans, puisque, en ajoutant l'augmentation probable de la population de 1891 à 1895, au taux d'accroissement de 1870 à 1890, on n'arriverait, pour cette année 1895, par hypothèse, qu'à 70,696,172 âmes, ce qui,

par rapport aux 38,558,371 âmes existant en 1870, ne représenterait que 32,137,800 âmes d'augmentation ou 83 p. 100 seulement. Mais ce n'est pas là l'accroissement spontané de la population des États-Unis; il en faut déduire l'immigration et la progéniture des immigrants dans toute cette période, on tombe alors à un chiffre absolu d'accroissement ainsi qu'à un taux proportionnel infiniment moindres.

Bien plus, on prétend que les chiffres donnés par le recensement de 1870 étaient, en ce qui concerne les États du Sud, très au-dessous de la réalité. Au lendemain presque de la guerre de sécession, ce *census* aurait omis environ 1,500,000 âmes, de sorte que la population des États-Unis en 1870 eût été réellement de 40 millions d'habitants environ, au lieu des 38,558,371 alors recensés¹. S'il en était ainsi, on voit que la période d'accroissement serait encore sensiblement plus lente.

Laissons de côté, toutefois, cette assertion, quoiqu'elle soit officielle, considérons les chiffres du recensement de 1870 comme n'étant pas inférieurs à la réalité, et prenons l'accroissement de 24,422,629 âmes dans la période 1870-1890 comme représentant exactement l'accroissement effectif de la population des États-Unis pendant ces vingt années, il faut en déduire les chiffres de l'immigration. De 1871 à 1880, l'immigration s'est élevée aux États-Unis à 2,812,191 âmes², et, pendant la décade suivante³, à 5,246,613, ensemble 8,058,804; sans doute, une partie de ces immigrants sont morts dans cet intervalle, mais si l'on considère la jeunesse de la généralité des immigrants (voir plus haut page 557) et que l'on tienne compte que de beaucoup la plus grande partie est arrivée dans la seconde décade, le nombre de ceux qui avaient disparu par la mort devait être peu considérable. Un certain nombre,

¹ Telles sont les observations qui résultent du document officiel: *Census Bulletin*, n° 12, oct. 30 1890; *Population of the United States by States and Territories, 1890*.

² Ce chiffre est extrait de l'*Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique*, année 1882, page 574.

³ Nous tirons ce chiffre, du *Census Bulletin* n° 12, cité plus haut, page 4.

mais relativement faible aussi, est revenu dans les pays d'origine, car l'immigration aux États-Unis est, au plus haut degré, en général une immigration permanente. D'autre part, il est notoire qu'il s'effectue par le Canada une immigration occulte, beaucoup de Franco-Canadiens, par exemple, et aussi d'Irlandais du Canada venant individuellement chercher du travail aux États-Unis. On peut considérer que cet élément compense tout au moins les départs et peut-être les décès des immigrants enregistrés. Enfin ces 8,058,804 immigrants ont eu, dans ces vingt années, des enfants; il est difficile d'en évaluer le nombre, mais ces immigrants étant dans la fleur de l'âge, appartenant, en outre, à la catégorie la plus prolifique, c'est-à-dire la classe pauvre, des races les plus fécondes, Irlandais, Allemands, etc., il est très vraisemblable que le nombre des enfants qu'ils ont eus a dû, tout en tenant compte des décès, accroître d'environ 40 à 50 p. 100 le nombre total, et le porter de 8,058,804 à 12 millions environ.

S'il en était ainsi, ce qui est très vraisemblable, l'accroissement brut de 24,422,629 âmes de la population des États-Unis, dans la période des deux recensements de 1870 à 1890, se trouverait ramené à 12,422,629 âmes seulement pour le mouvement propre de la population de ce pays à partir de la première année. Ce chiffre de 12,422,629 âmes rapproché du chiffre de la population constatée par le recensement de 1870 fournirait un taux d'accroissement de 31.68 p. 100 seulement en vingt ans, soit guère plus de 1 1/2 p. 100 par an; bien loin que la population doublât, de ce train, en vingt-cinq ans, elle ne doublerait qu'en une soixantaine d'années.

La période de 1880 à 1890, si on la considère isolément, donne encore des résultats plus modiques. C'est ce que reconnaît le rédacteur du *Census* de cette dernière année. Il fait une supposition, certes trop favorable à l'accroissement de la population propre des États-Unis, à savoir que les naissances résultant des 5,246,613 immigrants de la période 1880-1890 compensent seulement les morts et les départs dans ce groupe, tandis qu'il est évident, d'après l'âge de ces immigrants, que

la natalité parmi eux a dû dépasser énormément les décès et les départs; néanmoins, en se contentant de soustraire ce chiffre brut de 5,246,613 immigrants des 12,800,000 âmes environ d'accroissement, il conclut que le taux d'accroissement dans cette période, pour la population propre des États-Unis, a été de 14 p. 100 pour les dix années, soit 1.40 p. 100 par an. Mais il est évident que cette proportion est encore trop favorable. D'autre part, il faudrait tenir compte de la natalité exceptionnelle et de la faible mortalité, dans la période 1880-90, parmi les groupes d'immigrants, généralement des jeunes gens ou des adolescents, constituant l'immigration de la période antérieure 1870-1880.

Si l'on tenait compte de tous ces éléments, qui échappent, il est vrai, à un calcul exact, il est presque certain que l'on trouverait que *la population des États-Unis n'augmente pas actuellement à raison de plus de 1 ou 1 1/4 p. 100 par an, du chef de son mouvement propre, immigration déduite.*

Cependant, les États-Unis n'ont ni service militaire, ni lourdes charges fiscales; ils disposent encore de territoires énormes et de ressources inexploitées indéfinies; ils offrent les occupations les plus variées qui correspondent aux divers goûts humains. Le rédacteur du Bulletin du *Census*, susmentionné, cite ainsi ces diverses occupations: dans l'ordre de l'assiette et du développement de la contrée les industries se succèdent dans cet ordre: après le chasseur, le *trapper* (preneur d'animaux au piège); le berger, ou gardien de troupeau (*herdsman*) suit, et l'élevage de troupeau est pour un temps l'industrie dominante; puis l'agriculture et les manufactures. D'autre part, *la population des États-Unis, outre ces conditions naturelles extraordinairement et passagèrement favorables, jouit du bénéfice de circonstances artificielles et temporaires qui ne le sont pas moins. Elle dispose, grâce aux envois de l'Europe, de beaucoup plus de capitaux qu'elle n'en produit. Malgré cette situation si anormalement propice, la population des États-Unis, par son mouvement propre, ne s'accroît pas à raison de la moitié du taux que Malthus considérerait comme le taux naturel; le taux*

même de cet accroissement n'est guère que du tiers de celui de Malthus, et il diminue tous les jours.

On peut s'attendre à ce que, aux États-Unis, le taux de l'accroissement spontané aille en se réduisant fortement dans les prochaines décades d'années.

L'observation exacte inflige donc à Malthus un démenti flagrant, décisif. Bien loin que, suivant l'expression d'un de ses disciples, « le principe de la population » tel qu'il l'a établi soit analogue à la loi de gravitation et qu'elle constitue « une révélation des lois de l'ordre moral comparable à la découverte des lois de l'ordre physique de l'univers par Newton¹ », la vraie loi de la population pour les peuples d'une haute civilisation est tout à fait inverse.

Constatant avec regret pour son pays le ralentissement progressif du taux de l'accroissement de la population aux États-Unis, le rédacteur du Bulletin sus-mentionné du *Census* de 1890 s'exprime ainsi : « La loi générale gouvernant l'accroissement de la population est que, quand elle n'est pas troublée par des causes étrangères (*extraneous*), telles que guerres, pestes, immigration, émigration, etc., l'accroissement de la population va à un taux continuellement plus faible (*increase of population goes on at a continually diminishing rate*)² ». Cette loi, ou plutôt cette règle, car il serait peut-être exagéré de parler de loi absolue en pareil cas, est beaucoup plus vraie et plus démontrée que le fameux *Principe* de Malthus, du moins pour les populations arrivées à un haut état de civilisation.

Si, au lieu de s'en tenir aux États-Unis, on étudie les autres populations réputées les plus prolifiques et qui sont déjà arrivées à un haut état de civilisation, on voit qu'il s'en faut considérablement qu'on constate les traces d'une tendance au doublement tous les vingt-cinq ans. Si l'on considère le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui a donné l'exemple

¹ Voir, dans l'édition du *Principe de la Population*, de Guillaumin, 1845, l'introduction, page xxxi.

² *Census Bulletin*, n° 12, oct. 30, 1890 : *Population of the United States by States and Territory*

du plus grand développement de la population dans le courant de ce siècle, et que, au lieu de consulter les chiffres bruts de l'accroissement du nombre des habitants, on examine le mouvement des naissances et des décès, en laissant de côté l'immigration et l'émigration, on voit que, dans les quinze années de la période 1877-1891, qui peut être considérée comme prospère dans son ensemble, le nombre des naissances s'est élevé à 17,225,752, et celui des décès à 10,025,013¹, soit un excédent des naissances de 7,200,739, ou par rapport au taux initial de 33,575,941 âmes en 1877, un taux d'accroissement pour les quinze années d'un peu moins de 33 p. 100, ou de 2.20 p. 100 par an. Supposons que ce taux se fût appliqué pendant les dix années suivantes au chiffre de 43,600,554 âmes qui eût constitué en 1891 la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande en supposant qu'il n'y eût eu aucune émigration et que le nombre des naissances et des décès n'eût néanmoins subi aucune altération, ce qui est une hypothèse extraordinairement favorable, cette population se serait encore augmentée, dans cette décade, de 9,592,000 âmes, ce qui eût porté le chiffre à 53,192,000 âmes au bout de vingt-cinq années. Comme elle était au début de 33,575,941, l'accroissement en ces vingt-cinq années eût monté à 19 millions 616,000 âmes environ, ou un taux d'accroissement pour ces vingt-cinq années de 58 1/2 p. 100, ce qui serait très loin du doublement de Malthus. Pour mesurer la tendance de l'accroissement de la population, nous avons supposé qu'aucune émigration n'aurait eu lieu et que les taux de la natalité et de la mortalité n'eussent nullement été influencés par cette restriction du débouché. Il va sans dire que l'accroissement réel de la population du Royaume-Uni a été fort inférieur aux chiffres que nous venons d'indiquer, puisque, au lieu de 43,600,944 âmes, en 1891 ce pays ne comptait que 38,109,329 habitants.

¹ Ces chiffres ressortent de l'addition des chiffres annuels des naissances et des décès, tels qu'on les trouve dans le *Statistical Abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from 1877 to 1891* page 224.

L'Allemagne se prête à une démonstration du même genre. Effectivement, la population de l'Empire allemand a doublé de 1816 à 1894 ; à la première de ces dates, elle montait à 24,833,000 âmes, et en 1890 elle atteignait 49,966,000 ; c'est presque exactement le doublement. Ainsi il a fallu soixante-quinze ans de période remarquablement prospère et, sauf les deux guerres de 1866 et 1870-71, essentiellement pacifique, pour obtenir que la population doublât. De 1891 à 1894, elle a encore augmenté, en trois ans, d'un peu moins de 1 million 500,000 âmes, passant de 49,966,000 âmes, en 1891, à 51,418,000 en 1894.

On doit remarquer, toutefois, que cet accroissement effectif ne correspond pas à la tendance naturelle à l'accroissement, parce qu'il faut tenir compte de l'émigration qui a enlevé, dans les soixante-dix-neuf ans écoulés depuis 1816, un grand nombre d'Allemands au sol de la patrie. Procédons comme pour l'Angleterre. Nous avons sous les yeux, dans un document officiel, le tableau des naissances et des décès dans l'Empire allemand pour toutes les années de 1841 à 1885. Prenons les vingt-cinq années de la période essentiellement pacifique 1841 à 1865, qui vit s'effectuer les plus grands progrès industriels et agricoles. Les naissances dans cette période se sont élevées au chiffre de 33,688,602 et les décès n'ont atteint que 25,099,864, soit un excédent des naissances de 8,588,738 ; cet excédent des naissances dépasse de plus de 2 millions l'accroissement effectif de la population de la même période, celle-ci étant passée de 32,987,000 âmes en 1841 à 39,548,000 en 1865, ce qui ne constitue qu'une augmentation de 6,561,000 âmes¹ ; cet écart de 2 millions entre l'accroissement effectif de la population dans cette période de vingt-cinq années et l'excédent des naissances sur les décès représente l'émigration effective de toute nature. Revenons à ce chiffre de 8,580,738 âmes qui exprime la tendance réelle à l'accroissement de la population en Allemagne en une période des plus pacifiques, des plus progressives et

¹ Tous ces chiffres sont tirés du *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, pour 1887, page 16, et du même document pour 1894, page 2.

des plus prospères ; par rapport au chiffre de 32,987,000 âmes de la population au point de départ, c'est-à-dire en l'année 1841, cette augmentation représente presque exactement 26 p. 100 en vingt-cinq ans, de sorte que le doublement de la population, au lieu de s'effectuer en vingt-cinq ans, conformément aux données de Malthus, ne s'effectuerait qu'en quatre-vingts à quatre-vingt-cinq environ, au taux de cette période de 1841 à 1865. Il importe de bien remarquer que cette progression s'applique non à l'augmentation réelle de la population de l'Empire allemand, mais à ce que l'accroissement de celle-ci eût été, s'il ne s'était produit aucune émigration dans cette période et que, néanmoins, le taux des naissances et celui des décès n'en eussent pas été affectés. Il faut noter que, effectivement, la population de l'Empire allemand a doublé, de 1816 à 1891, en soixante-quinze ans, tandis que, pour la période de 1841 à 1865, la tendance au doublement (même en supposant qu'aucune émigration ne se fût produite), embrasse une période plus longue, soit quatre-vingts à quatre-vingt-cinq ans. Cela vient d'une loi que nous allons constater chez tous les peuples civilisés qui tend à réduire graduellement, au fur et à mesure du développement du bien-être et d'une certaine culture intellectuelle, l'excédent proportionnel des naissances sur les décès.

Laissons de côté la période de guerre 1866-1871, qui ne se trouve pas dans des conditions démographiques régulières, et prenons les années écoulées de 1872 à 1885 que nous offre le document officiel que nous avons sous les yeux. Dans cette période de quatorze années, d'une relative prospérité également, le nombre des naissances s'est élevé à 24,826,021 et celui des décès à 17,319,848, soit un excédent des premières de 7,506,173, ce qui relativement à la population initiale de l'Empire allemand en 1872, soit 41,230,000 âmes, représente une proportion de 18.2 p. 100, ou environ 1.30 p. 100 par an. La proportion annuelle de l'excédent des naissances sur les décès est plus accentuée que dans la période 1841 à 1865; les raisons s'en trouvent dans le développement de la prolificité qui suit toujours une très grande guerre, ne serait-ce que par

les mariages retardés durant la lutte et accomplis après, ainsi que dans l'excitation temporaire donnée à cette même prolifé- rité par les très grands succès des armes allemandes et l'état moral et matériel qui en résulta durant les premières années de la paix. Néanmoins, ce taux de l'excédent des naissances sur les décès en Allemagne ne ferait encore ressortir qu'une tendance au doublement en soixante-cinq ou soixante-dix ans environ et non en vingt-cinq années. Remarquons que nous parlons toujours de la tendance à l'accroissement et non de l'accroissement effectif qui reste fort au-dessous à cause de l'émigration.

Si maintenant nous considérons les années les plus récentes dont nous ayons les résultats, à savoir 1890, 1891 et 1892, nous voyons que, pour les trois réunies, le chiffre des nais- sances a été de 5,580,423 et celui des décès de 3,759,856, ce qui laisse un excédent des premières de 1,820,567 ; relative- ment à la population de l'Empire en 1890 qui était de 49,241,000, c'est un accroissement de 3.70 p. 100 en chiffres ronds, ou un taux annuel de 1.23 p. 100 par an, ce qui laisse supposer un doublement en 60 ou 65 ans environ ; si le taux est resté aussi favorable pour ces trois années, la cause en est surtout que la proportion des décès a sensible- ment diminué relativement à toute la série des années anté- rieures, à savoir : 25.59 décès pour 1,000 habitants en 1890, 24.6 en 1891, 25.3 en 1892, contre 27.2, moyenne des années 1881-1885 ; 28.7, moyenne de celles de 1871 à 1880 ; 28.4, moyenne de 1861 à 1870 ; 27.8, moyenne de 1851 à 1860 ; 28.2 pour 1,000, moyenne de 1841 à 1850¹.

Ainsi, la tendance au doublement de la population dans l'empire d'Allemagne, nous ne disons pas le doublement effectif, qui est différent, exige une période environ triple de celle que Malthus considère comme normale. On peut répon- dre, il est vrai, que la misère, les vices, s'opposent à ce que la tendance naturelle ait son plein effet ; mais, d'une part, en

¹ Voir les *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, années 1892, page 9, 1894, page 10, et 1887, page 16.

ce qui concerne les vices, on ne peut guère les séparer de la nature humaine, qui autrement devient une abstraction au lieu d'une réalité; quant à la misère, le chiffre très affaibli de la mortalité montre qu'elle n'a pu entraver notablement la tendance à l'accroissement de la population, surtout dans les dernières années.

Si l'on veut compléter cette démonstration, on peut considérer un autre pays qui est, lui aussi, particulièrement progressif et prospère et dont la population déborde en partie sur les pays voisins, la Belgique. L'*Annuaire statistique* de ce pays donne le chiffre des naissances, année par année, de 1830 à 1892, soit dans la période singulièrement étendue de 62 années. Le nombre des naissances dans ce long espace monte à 9,586,725, celui des décès à 7,055,927, soit un excédent des premières de 2,530,798, tandis que l'augmentation effective de la population n'a été que de 2,118,842 âmes, celle-ci étant passée de 4,076,513 âmes en 1830 à 6,195,355 en 1892¹; la différence entre cette augmentation effective de 2,118,842 âmes et cet excédent des naissances sur les décès de 2,530,798 doit tenir à l'émigration. Quant à cet excédent des naissances sur les décès, relativement à la population initiale de 4,076,513 âmes, il représente 62 p. 100 pour toute cette énorme période de 1830 à 1892, qui a été signalée par un si prodigieux développement d'activité et de production, soit 1 p. 100 à peine par année².

Ainsi, dans ce pays de Belgique, à développement si rapide, à paix ininterrompue, à faibles impôts, sans charges militaires oppressives, la tendance à l'accroissement de la population, mesurée non pas d'après l'accroissement effectif, mais d'après l'excédent des naissances sur les décès, exigerait plus de 90 ans pour le doublement.

¹ *Annuaire statistique de la Belgique*, 24^e année, 1893, page 92.

² Nous disons à peine 1 p. 100; en effet, c'est l'excédent des 62 années qui représente 62 p. 100 du chiffre primitif de la population, mais, comme chaque année, la population avait un peu augmenté, relativement à la précédente, il en résulte que l'excédent des naissances sur les décès, calculé année par année, représente moins de 1 p. 100 de la population.

Ici encore on peut objecter que l'excédent des naissances sur les décès mesure incomplètement la tendance au développement de la population, parce qu'il faut tenir compte de l'action soit préventive, soit répressive des vices, d'une part, et de la misère, de l'autre (*preventive check* et *positive check*, d'après Malthus). Nous n'en disconvenons pas; mais nous ferons, en ce qui regarde ces deux obstacles, la même réponse que plus haut (page 567). Pour ce qui est de l'action répressive ou destructive de la misère, on se rendra compte qu'elle a été en s'atténuant singulièrement: le taux annuel de la mortalité par 4,000 habitants, dans la période de 1881 à 1892, a oscillé entre 19.34 au minimum et 21.79 au maximum, se tenant à 20.40 en moyenne, tandis que dans les années de 1830 à 1870 il n'était descendu qu'une seule fois au-dessous de 20, soit à 19.88 en 1860, deux fois seulement au-dessous de 21, qu'il s'était tenu douze fois au-dessus de 25, et que, en moyenne, il avait été pour ces 41 années de 24.06¹. Cette réduction de 15 p. 100 dans le taux de la mortalité, dans la période de 1830 à 1870, ne permet guère de croire que la misère ait eu, du moins dans ces derniers temps, une action répressive énorme sur la tendance au développement de la population belge.

Cette tendance au développement, calculée comme ci-dessus, d'après l'excédent des naissances sur les décès de 1830 à 1892, exigeant plus de 90 ans pour le doublement, on voit combien on est loin de la loi de doublement en 25 ans que Malthus veut établir, et en admettant que la misère ait, en effet, en partie comprimé cette tendance, on serait, même en supposant que ce frein répressif n'eût pas existé, infiniment éloigné encore du doublement en 25 ans.

On ne pourrait guère invoquer en faveur de la loi de doublement en 25 années de Malthus, que l'exemple des Franco-Canadiens, depuis la cession du Canada en 1763; encore n'arriverait-on pas à un doublement en une période aussi brève. Les Français du Canada étaient au nombre de 65,000, calcule-t-on

¹ Nous établissons ces calculs d'après les tables fournies sur l'état civil de 1830 à 1892 pour *l'Annuaire Statistique de la Belgique* pour 1893.

hypothétiquement, en 1763; non moins hypothétiquement on admet que, en 1895, aussi bien ceux qui résident au Canada que ceux qui se trouvent aux États-Unis sont au nombre de 1,600,000 à 1,700,000. C'est là le plus merveilleux exemple de pullulement ethnique: encore faudrait-il établir, cependant, que les Franco-Canadiens, ainsi supputés, n'ont pas contracté des unions soit avec des sauvages et des métis, soit avec des femmes anglaises ou irlandaises, qui auraient introduit un élément additionnel; le premier cas, celui des métis, est certain. Mais, même en négligeant cet élément, la multiplication, si merveilleuse qu'elle soit, de 65,000 âmes en 1763 à 1,600,000 ou 1,700,000 en 1894, ne correspond pas encore au doublement en 25 ans, qui aurait dû porter le nombre aujourd'hui existant à 2,500,000 âmes environ.

D'autre part, les Franco-Canadiens ne peuvent représenter un groupe social normal et complet; il s'agit de paysans, ayant pratiquement devant eux des terres illimitées, ou de manœuvres ayant aussi en face d'eux une demande de travail pour ainsi dire indéfinie dans les manufactures et les chantiers des États-Unis du Nord; composé de ces deux éléments, analogues l'un à l'autre, ce groupe ne comprend pas toute la variété de situations que renferme une nation; il n'est plus soumis ou ne l'a pas été, dans le passé, à la diversité des influences morales et matérielles qui agissent sur un groupe social plus compliqué, moins primitif, moins près de la nature, pour employer une expression souvent usitée dans la littérature contemporaine. Il ne peut donc pas être considéré comme un exemple du mouvement démographique et de ses tendances chez les peuples civilisés.

En définitive, *quand on examine une nation civilisée entière, c'est-à-dire un groupe composite, comprenant toutes les diverses situations sociales, on n'en trouve aucune, pas même les États-Unis d'Amérique, où l'on puisse constater, je ne dis pas le doublement effectif de la population, par son propre mouvement, en 25 années, mais même une tendance qui, si elle n'était pas contrariée par la misère, pût amener un développement aussi rapide.*

La tendance à l'augmentation de la population, même chez les peuples où elle est le plus forte, exigerait pour le doublement une période double ou triple. D'autre part, l'humanité offre des exemples de nations entières et de nombreux groupes sociaux, soit absolument stationnaires, soit même en voie de réduction de population.

La doctrine de Malthus est donc, par ces deux côtés, en manifeste défaut.

On répondra, il est vrai, d'une part que les peuples à population stationnaire sont l'exception, une très rare exception, d'autre part, qu'il importe peu pour les autres que la tendance au doublement exige une période de 25 ans ou une de 50 ou même une de 75 ou de 100; que, dans ce dernier cas, c'est un simple répit qui est accordé à l'humanité, et que les difficultés, pour être un peu reculées, ne s'en présenteront pas moins.

Cette réponse serait loin d'être péremptoire; car, étant donnés les incertitudes de l'avenir et les énormes espaces vacants restant encore dans le monde, le répit dont il s'agit ne laisserait pas que d'être très important. Mais, une considération plus haute domine la question: c'est celle de savoir si la fécondité que l'on a constatée dans le passé chez des peuples plus ou moins primitifs, dénués d'aisance ou de richesse, de mouvement intellectuel, d'ambition et de jalousie démocratiques, n'est pas destinée à se restreindre graduellement, si elle ne s'est pas déjà sensiblement réduite; si les peuples à population stationnaire ne sont pas en quelque sorte des précurseurs dans l'ensemble des nations civilisées, et si cette exception ne finira pas par devenir la règle; si enfin la civilisation, à la longue, n'a pas plutôt à redouter les effets de la stérilité, soit naturelle, soit volontaire, que les excès de fécondité.

Nous n'hésitons pas à dire que cette dernière thèse nous paraît la bonne, et que le danger, pour la civilisation, est précisément à l'opposite de ce que croyait Malthus.

CHAPITRE II

INFLUENCE RÉELLE DE LA CIVILISATION SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION. — LA CIVILISATION TEND A DIMINUER GRADUELLEMENT LA FÉCONDITÉ.

Un critérium de la doctrine de Malthus : idées qu'émettait Malthus sur la population française et sur l'influence de la petite propriété.

Exemple du ralentissement du taux d'accroissement de la population en France, puis de l'arrivée de ce pays à la période stationnaire.

Causes du changement du taux de la natalité en France.

Démonstration de la tendance générale chez tous les peuples civilisés à l'amoidrissage de la natalité ; cet amoidrissage est en proportion de l'aisance et du développement des idées et des mœurs démocratiques. — La Belgique.

Même démonstration continuée : la Suisse.

Comparaison du taux de la natalité dans tous les pays d'Europe, et de l'allure de ce taux depuis vingt ans.

La natalité dans les anciens États de l'Union américaine du Nord.

La vraie loi de population : la civilisation réduit considérablement la natalité. — Moyens proposés pour enrayer cette réduction.

La civilisation amène un retard dans l'âge des mariages. — Conséquences de ce retard. — La mesure de la fécondité conjugale par âges.

Le mouvement féministe. — Influence qu'il peut exercer sur la natalité.

Cas des pays encore primitifs où l'excès de la natalité, relativement à la rareté des capitaux, entretient la gêne.

Les dangers économiques et moraux d'une population strictement stationnaire et d'une trop faible natalité.

Résumé de la doctrine sur la population.

UN CRITÉRIUM DE LA DOCTRINE DE MALTHUS : IDÉES QU'ÉMETTAIT MALTHUS SUR LA POPULATION FRANÇAISE ET SUR L'INFLUENCE DE LA PETITE PROPRIÉTÉ. — La doctrine de Malthus, outre qu'elle repose sur des renseignements fort inexacts relativement à l'accroissement de la population chez les divers peuples,

ples, reçoit surtout un démenti flagrant de la France. Ici, bien loin de se plaindre de l'excès de fécondité, on redoute les effets progressifs de la stérilité. Au lieu de prêcher contre les mariages imprudents et la prolificité exagérée, il y aurait lieu d'exhorter les habitants à avoir des familles plus nombreuses.

Malthus ne pouvait pas ne pas s'occuper de la France dans son grand ouvrage. Il y est revenu à diverses reprises dans ses éditions successives. La France traversait alors une période de crise et de renouvellement; Malthus n'a eu que des idées assez confuses et contradictoires sur les effets du grand changement, social plus encore que politique, qui venait de s'accomplir chez nous. Deux considérations se retrouvent surtout dans ses pages; l'une, que les guerres de la Révolution et de l'Empire ne paraissent pas avoir réduit la population française; l'autre, que la petite propriété est naturellement prolifique.

Voici comment Malthus s'exprime sur ces deux points : « Dans de telles circonstances, il est possible que la population de la France n'ait éprouvé aucune diminution; et malgré tant de causes actives de destruction, cela n'est pas même improbable... En France, de tout temps, les femmes ont travaillé aux champs; il y a lieu de croire que cette coutume est devenue plus générale pendant la Révolution. En même temps, l'absence des ouvriers les meilleurs et les plus exercés n'a pu manquer d'élever le prix du travail; mais comme on mettait de nouvelles terres en valeur et qu'un grand nombre de consommateurs avait quitté la France, le prix des subsistances n'a pas pu hausser en proportion. Il a dû résulter de là un encouragement au mariage : les paysans ont dû vivre avec plus d'aisance et élever un plus grand nombre d'enfants¹ ».

Il fait remarquer aussi que l'exemption des gens mariés de la conscription, pendant quelques années du moins, a dû développer les mariages. Dans ces limites, les remarques de

¹ *Le Principe de la Population*, édition Guillaumin, 1845, page 215.

Malthus sont justes. D'après lui aussi ou plutôt Necker qu'il cite, les mariages auraient été très nombreux dans la France de l'ancien régime, la proportion des enfants à la population adulte aurait été très forte : « De tout temps en France, dit Malthus, le nombre des hommes en âge militaire a été petit en proportion de la population¹. C'est l'effet de la tendance au mariage et du grand nombre d'enfants qui en résultent. Necker a expressément remarqué cette circonstance. Il observe que la misère des paysans produit une grande mortalité chez les enfants de trois à quatre ans, et qu'en conséquence le nombre des enfants très jeunes est toujours dans un très grand rapport à celui des adultes² ». Ce passage est caractéristique des mœurs et de la situation de l'ancienne France, telles que Malthus les a soit constatées, soit conçues. On voit combien elles différaient de la situation actuelle, qui en est tout à fait l'opposé. « Le rapport des mariages à la population, ajoute Malthus en note, est en France, selon Necker, de 1 à 113. » Aujourd'hui, il n'est guère que de 1 à 134 ou 135, quoique le divorce, introduit dans nos lois en 1884, en ait accru le chiffre de plusieurs milliers chaque année, par les nouvelles unions que contractent les divorcés (la moyenne des divorces de 1888 à 1892 est de 5,255 par an, et nombre d'époux divorcés convolent en nocés nouvelles).

Un autre passage de Malthus, très important pour l'état de l'ancienne France et pour l'intelligence exacte de la conception de l'auteur, mérite d'être relevé : « De tout temps, en France, écrit-il, il y a eu beaucoup de petites fermes et de petits propriétaires. Cet état de choses n'est pas très favorable à l'accroissement du produit net, ou à la richesse nationale disponible; mais quelquefois, il augmente le produit brut, et il a toujours une forte tendance à encourager la population³ ».

¹ Les lignes que nous soulignons sont soulignées dans le texte de Malthus que nous avons sous les yeux (édition Guillaumin de 1845).

² *Essai sur le Principe de Population*, page 220 de l'édition précitée.

³ *Idem*, page 216.

Cette observation que la petite propriété pousse à l'accroissement de la population est l'une des plus singulières de l'ouvrage de Malthus, et suffirait à faire juger combien il généralise hâtivement, et quelle fragilité sa doctrine reçoit de ces généralisations téméraires.

Disons, toutefois, à la décharge de Malthus, en tant qu'observateur, mais non pas en tant qu'auteur de système, que, à un certain moment de l'évolution agricole et sociale, il est possible que la petite propriété et aussi la petite culture, même indépendante de la petite propriété, aient pu rendre les familles prolifiques; c'est le temps où le développement intellectuel était très modique dans les campagnes, où les goûts d'indépendance individuelle ne s'étaient pas encore répandus, où les jeunes générations étaient soumises aux anciens, où le souci du travail le plus âpre et du gain présent étaient les seuls sentiments vivaces chez le paysan; alors l'enfant, qui n'était pas attiré et capturé par l'école, l'adolescent, qui n'avait pas de tendance à l'émancipation, le jeune homme, qui n'était qu'exceptionnellement appelé sous les drapeaux et caserné dans les villes pour y subir une grave crise morale et une interruption de la tradition rustique, fournissaient au père de famille, petit propriétaire, dès l'âge le plus tendre (7 à 8 ans) jusqu'à l'établissement en ménage, une main-d'œuvre gratuite ou à bas prix, docile, constante, qui facilitait singulièrement l'exploitation familiale, la rendait aisée et rémunératrice. Alors, le grand nombre d'enfants était une ressource pour le petit propriétaire, chacun d'eux fournissant, au bout de peu d'années, une valeur supérieure à sa dépense.

Il se peut donc que l'observation de Malthus que la petite propriété « a toujours une forte tendance à encourager la population » ait été vraie de son temps; elle le fut, à coup sûr, à un certain âge de l'évolution agricole et sociale. Mais le grand tort de Malthus, ç'a été de ne pas voir que ce n'était pas la petite propriété, en tant que petite propriété, mais les conditions spéciales où elle fonctionnait, dans un ensemble particulier, pouvant être transitoire, de sentiments et de

mœurs qui avaient cet effet. Nous avons démontré dans le tome II de cet ouvrage (pages 1 à 19), que les conditions et les éléments de la petite propriété sont aujourd'hui singulièrement modifiés, et d'une manière qui lui est très défavorable. *Malthus n'avait pas prévu l'avènement du bien-être général, des idées et des mœurs démocratiques, et les profondes conséquences qui en devaient découler sur la nuptialité et la natalité.*

Cependant, s'il avait été moins en proie à l'obsession d'une doctrine préconçue, il fût arrivé à la vérité permanente, qui est l'inverse de son système; il a eu, en effet, quelques lueurs, assez nettes même, mais toutes fugitives, et auxquelles il ne s'est nullement arrêté, de la vraie doctrine. « Il n'est peut-être pas, écrit-il, de proposition plus incontestable que celle-ci : *De deux pays, dans lesquels le taux d'accroissement, la salubrité naturelle du climat et l'état des villes et des manufactures sont à peu près les mêmes, celui dans lequel la pauvreté est plus grande aura plus de naissances, de morts et de mariages*¹ ».

S'il avait réussi à se dégager du cauchemar qui obsédait son esprit, Malthus n'eût eu qu'à creuser cette proposition; il fût arrivé à cette conclusion, contraire à la sienne, que *le développement de ce que nous appelons la civilisation, laquelle a de bons et de mauvais effets, atténue progressivement la prolificité et doit faire beaucoup plus redouter aux sociétés modernes, dans un prochain avenir, la stagnation ou la réduction même de la population, que son excessif accroissement. Telle est, autant qu'on en peut juger du moins à l'heure présente, et d'après l'expérience de toutes les nations civilisées depuis un demi-siècle, la véritable loi.*

Fourier, à ce sujet, dans les passages que nous avons cités plus haut (pagés 523 et 524), voyait beaucoup plus juste que Malthus.

On va pouvoir en juger par un examen rapide de la situation, à ce sujet, des principaux peuples civilisés.

¹ *Essai sur le Principe de la Population*, page 234. Les lignes que nous soulignons sont soulignées dans le texte de Malthus.

EXEMPLE DU RALENTISSEMENT DU TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE, PUIS DE L'ARRIVÉE DE CE PAYS A LA PÉRIODE STATIONNAIRE. — D'une longue étude sur la France pendant et avant la Révolution, et de ce que, durant les temps les plus calamiteux, la population de notre pays n'avait cessé de s'accroître, Malthus tirait cette conséquence : « On pourra en inférer un accroissement de près de 2,000,000 de 1785 à 1813, accroissement bien moindre qu'il n'aurait été d'après le taux de celui qui a eu lieu en Angleterre, mais pleinement suffisant pour montrer la force du principe de population et la facilité avec laquelle il surmonte les obstacles en apparence les plus puissants¹ ».

Voilà donc l'exemple de la France qui, aux yeux de Malthus, lui semblait la confirmation décisive de sa doctrine : très grand nombre de mariages relativement au chiffre d'habitants, très forte proportion du chiffre de la population infantine au chiffre des adultes, petite propriété causant la prolificité (voir page 574), enfin continuation de l'accroissement de la population malgré l'appel, pendant vingt-cinq ans, sur les champs de bataille d'Europe, d'une grande partie de la jeunesse masculine.

Un éditeur de Malthus, malthusien effréné lui-même, un de ces disciples qui ne prennent jamais le loisir d'observer et de penser par eux-mêmes, Joseph Garnier, joignait à l'édition de *l'Essai sur le principe de la population*, que nous avons sous les yeux, des tableaux statistiques embrassant la période 1801 à 1836, qui lui paraissaient démontrer la doctrine du maître : « Le lecteur trouvera, dans le tableau suivant, dit Joseph Garnier, des rapprochements et des rapports qui l'aideront à suivre les raisonnements de Malthus » ; et il publiait les tableaux statistiques en question sur la France, dans les trente-six premières années de ce siècle.

L'expérience des cinquante-huit années postérieures est autrement décisive, et conduit à la conclusion opposée.

¹ *Essai sur le Principe de Population*, page 234.

D'après les documents publiés par M. Émile Levasseur, en y joignant les chiffres pour les années postérieures à celle où il s'arrête, nous dressons le tableau suivant, qui indique la population à chaque recensement, ou, pour la période la plus récente, la population calculée, le nombre annuel des mariages, des naissances, des décès, et le rapport de chacun de ces nombres à celui des habitants, et le nombre d'étrangers domiciliés :

Années.	Population recensée ou évaluée en millions d'habitants.	Mariages par milliers.	Naissances par milliers.	Décès par milliers.	Excédent des naissances par milliers.	Rapports pour 1,000 habitants				Nombre d'étrangers résidents.
						des mariages, sautes, décès (D).	des naissances, décès.	des décès (D).	de l'excédent des naissances sur les décès (D).	
An IX (1801).	27,4	498	903	761	142	7,3	33,1	27,8	5,4	*
1806.....	29,1	209	916	781	134	7,2	31,5	26,9	4,6	*
1810.....	29,6	252	931	730	201	7,9	34,4	24,6	6,8	*
1815.....	30,5	216	953	762	190	8,3	32,2	25,8	6,4	*
1821.....	30,4	222	965	744	224	7,3	34,7	24,3	7,4	*
1826.....	31,8	217	992	837	154	7,8	34,1	26,3	4,8	*
1828.....	32,1	216	976	837	139	7,7	30,3	26,0	4,3	*
1831.....	32,5	215	986	800	186	7,5	30,3	24,6	5,7	*
1836.....	32,5	214	979	747	232	8,2	29,2	22,3	6,9	*
1841.....	34,2	282	976	794	181	8,2	28,5	23,2	5,3	*
1846.....	35,4	268	965	820	144	7,6	27,3	23,2	4,1	*
1851.....	35,7	286	971	799	172	8,0	27,1	22,3	4,8	*
1856.....	36,1	284	952	837	115	7,9	26,3	23,1	3,2	*
1861.....	37,3	305	1,005	866	138	8,2	26,9	23,2	3,7	*
1866.....	38,0	303	1,006	884	121	8,0	26,4	23,2	3,2	*
1870.....	36,9	223	943	1,016	D. 103	6,0	25,5	28,3	D. 2,8	*
1871.....	36,5	262	936	1,272	D. 444	7,2	22,6	34,8	D. 12,2	*
1872.....	36,1	332	966	793	172	9,8	26,8	21,9	4,9	*
1873.....	36,2	321	946	844	101	8,9	26,1	23,3	2,8	*
1874.....	36,4	303	954	172	8,3	26,2	24,5	4,8	*	
1876.....	36,9	291	966	834	132	7,9	26,2	22,6	3,6	*
1878.....	37,2	279	937	839	98	7,5	25,2	22,6	2,6	*
1881.....	37,6	282	937	828	108	7,5	24,9	22,0	2,9	*
1886.....	38,2	283	943	860	52	7,4	23,9	22,5	1,6	*
1887.....	38,2	277	899	843	56	7,4	23,5	22,0	1,5	*
1888.....	38,3	277	883	838	45	7,2	23,1	21,9	1,2	*
1889.....	38,3	273	881	795	85	7,2	23,0	20,7	2,2	*
1890.....	38,3	269	893	876	D. 38	7,1	21,9	21,8	D. 1,0	*
1891.....	38,3	285	866	877	D. 11	7,5	22,6	21,8	D. 0,2	*
1892.....	38,3	290	855	876	D. 20	7,8	22,4	21,8	D. 0,4	*
1893.....	38,3	287	875	868	7	7,6	22,8	21,6	D. 0,2	*

Si l'on étudie attentivement ce tableau, qui embrasse bien près d'un siècle (93 ans), on voit d'abord que la population,

en ce laps de temps, a augmenté de 11 millions d'âmes environ; mais l'accroissement se porte presque uniquement sur les deux premiers tiers, de 1801 à 1866. Il s'agit jusqu'en 1860 de la France ancienne, comprenant l'Alsace-Lorraine, mais non la Savoie et Nice, puis de 1860 à 1866 dans ce tableau de la France comprenant à la fois l'Alsace-Lorraine et la Savoie et Nice, enfin depuis 1870 de la France sans les provinces devenues allemandes. Toutes compensations faites de l'acquisition de Nice et de la Savoie d'une part et de la perte de l'Alsace-Lorraine, de l'autre, la population de la France dans ces quatre-vingt-treize années s'est accrue de près de 12 millions d'âmes, ou plutôt, en prenant comme point de départ le recensement de 1806, sans doute plus exact que celui de 1800-1801, d'environ 10 millions d'âmes ou 33 p. 100 environ.

Au point de vue démographique et en ce qui concerne un jugement à porter sur les règles de Malthus, décorées par lui du nom de loi ou de principe, ce qui importe, c'est de voir l'allure dynamique des mariages, des naissances et des décès, de suivre leur évolution dans ces quatre-vingt-treize ans. En laissant de côté l'année 1872, qui est une année exceptionnelle, ayant eu à réparer les vides de la guerre, on voit que le taux des mariages à la population s'est maintenu assez élevé de 1810 à 1866 inclusivement, oscillant, sauf des années exceptionnelles, entre 7.8 et 8 2 p. 1,000; des années calamiteuses, comme celle de 1831, se ressentant de la révolution de l'année précédente, ou comme celle de 1846 affligée par une famine, ont pu donner des taux de mariage un peu plus bas. Il en a été de même dans la période de 1817 à 1821 inclusivement, dont nous n'avons pu reproduire tous les chiffres dans le tableau qui précède et où le taux des mariages a été de 7 p. 1,000 en 1817, 7.2 en 1818, 7.2 en 1819, 6.9 en 1820 et 7.3 en 1821, par 1,000 habitants, pour se relever ensuite sensiblement. La raison en est, sans doute, dans les grandes hécatombes d'hommes qu'avaient faites les dernières guerres de l'Empire. Sauf cette période quinquennale, la nuptialité en France dans toute cette période très prospère de 1815 à 1869

inclusivement a été assez élevée ; dans les trois années 1867, 1868 et 1869, qui ne figurent pas au tableau ci-dessus, elle a été successivement de 7.9, 7.9 et 8.2 par 1,000 habitants. Dans les années qui suivent la guerre de 1870-71, elle est très forte aussi, beaucoup de vides causés par cette lutte meurtrière étant à combler : elle était tombée à 6 p. 100 en 1870 et à 7.2 en 1871, elle remonte à 9.8 en 1872, 8.9 en 1873, 8.3 en 1874, 8.2 en 1875, et se tient encore à 7.9 en 1876, tous taux très élevés. Depuis lors elle fléchit, oscillant aux environs de 7.5 et se relevant au maximum à 7.6 en 1879 ; puis elle tombe presque à 7 (soit 7.03) en 1890. Cette sensible diminution de la nuptialité de 1877 à 1887 ou 1888 tout au moins ne peut être attribuée qu'à des causes morales générales ; l'effet de l'augmentation des décès causés par la guerre de 1870-71 ne se faisait plus sentir alors, et celui de la diminution des naissances pendant les mêmes années n'apparaissait pas encore. De 1891 à 1893 la nuptialité s'est un peu relevée, sans atteindre encore, il s'en faut de beaucoup, au taux habituel à la période de 1846 à 1869, lequel en moyenne dépassait légèrement 8 pour 1,000. Ce relèvement dans la période 1891 à 1893, qui pourra peut-être se maintenir encore un petit nombre d'années, correspond aux naissances relativement nombreuses des années qui ont suivi la guerre, à savoir 1872 à 1876 inclusivement ; ce relèvement de la nuptialité est même bien modique, si l'on tient compte de ce que la pratique du divorce, introduite en France par une loi de 1884, sans être encore très répandue, se propage néanmoins, et par les nouvelles unions de divorcés ajoute probablement 2,000 ou 3,000 mariages nouveaux au nombre qui, sans cette législation, se serait normalement produit¹.

¹ Voici le nombre des divorces prononcés chaque année depuis la loi de 1884 :

Années.	Divorces.	Années.	Divorces.
1884....	1,657	1889....	4,786
1885....	4,277	1890....	5,457
1886....	2,950	1891....	5,752
1887....	3,636	1892....	5,772
1888....	4,708	1893....	6,184

L'affaiblissement de la nuptialité en France, par des causes à coup sûr non physiques, mais morales et sociales, malgré le développement de l'aisance et de l'instruction, ou plutôt par suite même de ces conditions nouvelles, est un fait certain pour la période qui commence en 1877. Nous verrons plus loin s'il est possible d'attribuer, soit au poids des impôts, soit aux charges du service militaire, la totalité ou la plus grande partie de cet affaiblissement. Dès maintenant, quitte à démontrer notre assertion plus tard, disons que ces deux causes ne suffisent pas à expliquer la totalité de cet affaiblissement de la nuptialité, et qu'elles n'y contribuent que secondairement.

Sur un autre des trois éléments que fournit l'état civil relativement à la population, le chiffre des décès, il n'y a qu'une observation importante à faire : c'est la décroissance très sensible du taux de la mortalité, nous ne disons pas depuis 1806 ou 1810 qui appartenaient à une période exceptionnelle, mais depuis 1815. De 1815 à 1830, sous la Restauration, d'après les chiffres publiés par M. Levasseur, dont les principaux ont été reproduits dans notre tableau de la page 578, le taux le plus bas de la mortalité fut de 24 p. 1,000 en 1823, et le plus élevé de 26.3 en 1826, le taux moyen étant de 25.18. Dans la période de 1831 à 1850, le taux de la mortalité fut beaucoup plus favorable, descendant à 21.2 en 1845, montant, il est vrai, à 28.5 au début de la période en 1832 (année du choléra), mais devenant très bas de 1843 à 1848, se relevant, toutefois, à 27.3 en 1849; la moyenne du taux de mortalité dans cette période est encore de 24.07 p. 1,000, chiffre élevé. De 1851 à 1869, on ne voit pas, dans ce mouvement de déplacements industriels, les plus bas taux de mortalité de la période précédente (21.2 p. 1,000 en 1845), mais on se tient au-dessous du taux le plus élevé de la même période (28.5 en 1832); pour cette période 1851-1869, le taux le plus bas de la mortalité est de 21.4 en 1860, et le plus élevé de 27.4 en 1854, la moyenne étant de 24.50 p. 1,000, légèrement supérieure à la moyenne de 1831 à 1850, mais sensiblement inférieure encore à celle de la période 1815-1830.

En laissant de côté la période 1870-1873, comme trop influencée par les résultats de la guerre de 1870-71, considérons la décade 1874-1883. Le chiffre le plus bas de la mortalité est celui de 21.4 en 1874, et le plus élevé de 23.4 en 1875. Ainsi le taux le plus élevé de la mortalité dans la période 1874-1883 est inférieur au taux le plus bas de la mortalité dans la période 1815 à 1830, lequel était de 24 p. 1,000 en 1823; d'autre part, le taux moyen de la mortalité pour les années 1874-1883 est de 22.30 p. 1,000, soit inférieur de 2.88 p. 1,000 au taux moyen de 1815-1830, de 1.77 p. 1,000 au taux moyen de 1831-1850, enfin de 2.20 p. 1,000 au taux moyen de 1851 à 1869.

Pour terminer cet examen de la mortalité, considérons la période 1884-1893 : le taux minimum descend à 20.7 p. 1,000 en 1889, ce qui ne s'était jamais vu dans les périodes précédentes, et le maximum est de 22,8 en 1890 et 1891, la moyenne étant de 22.35; cette moyenne, qui est presque la même que celle de la période 1874-1883, a été un peu relevée par l'épidémie d'influenza de 1890 à 1892; mais elle est sensiblement inférieure à celle des périodes écoulées de 1815 à 1869.

Ainsi, une très sensible diminution de la mortalité, de 10 p. 100 environ, caractérise les deux dernières décades d'années, par comparaison aux cinquante-cinq années de 1815 à 1869. De ce côté, la population tend à s'accroître; car une réduction de la mortalité moyenne à concurrence de 2 p. 1,000 de la population représente, sur 38 millions d'âmes, 76,000 vies humaines épargnées par an. Ce gain sur la mortalité tient en partie au bien-être, à l'hygiène, aux progrès de la science médicale, et l'on peut espérer une amélioration bien plus accentuée encore dans un prochain avenir; mais il a une autre cause, qui est moins favorable : il provient, en partie, de ce que les naissances étant moins abondantes, depuis vingt ou trente ans surtout, la population infantine, qui est très ravagée par la mort, se trouve sensiblement réduite; il serait tout à fait exagéré de n'attribuer qu'à cette dernière cause la diminution de la mortalité, mais elle y entre certainement pour une part.

Les naissances étant de 7 à 8 p. 100 moindres en moyenne

dans la période 1884-1893 que dans toute la série d'années de 1826 à 1869, on peut concevoir que la moitié de la réduction de la mortalité tient à cette cause, et l'autre moitié au développement du bien-être et de l'hygiène, cette répartition, d'ailleurs, étant tout approximative.

Les colonnes les plus importantes à consulter dans le tableau de la page 578, pour se rendre compte de la tendance du mouvement de la population, ce sont celles qui concernent les naissances; elles sont, au plus haut degré, caractéristiques. On y voit que, au point de vue absolu, après avoir monté, d'une manière presque continue, de l'an IX (1801) jusque vers 1826, après être restée quasi stationnaire, en moyenne jusque vers 1869, et pendant les années qui ont immédiatement suivi la guerre de 1870-71, la natalité baisse sensiblement et constamment à partir de 1878, se relevant à peine légèrement en 1893.

Examinons la décade 1879-1888, qui ne peut pas être considérée comme ayant été fort influencée par la guerre 1870-71; en effet, les jeunes gens capables de contracter mariage dans cette décade d'années étaient, pour la presque totalité, au-dessous de l'âge militaire pendant la guerre franco-allemande; d'autre part, le déficit des naissances des années 1870 et 1871 ne pouvait pas encore se faire sentir sur les unions. Dans cette période décadaire de 1879 à 1888, ainsi choisie à l'abri de toute influence exceptionnelle, le chiffre absolu des naissances, d'après les tables de M. Levasseur, est de 9,221,000 en chiffres ronds. Le nombre absolu des naissances dans la période de 1860 à 1869 atteignait 9,922,000; dans la décade de 1831 à 1840, il montait à 9,667,000; enfin dans la décade de 1820 à 1829, il s'élevait à 9,729,000. Ainsi, le chiffre absolu des naissances en France dans la période, parfaitement normale, de 1879 à 1888, est inférieur de 701,000 à celui de la période 1860-1869, de 446,000 à celui de la période 1831 à 1840, et de 508,000 à celui des dix années de 1820 à 1829. Cette diminution du chiffre absolu des naissances, quoique le chiffre de la population globale soit très supérieur à celui des périodes tout au moins de

1820 à 1829 et de 1831 à 1840, et approximativement égal à celui de la période 1861-1869, est certes digne de la plus grande attention.

C'est la colonne, toutefois, du rapport des naissances à la population qui est de beaucoup la plus saisissante et la plus démonstrative. De 1805 à 1815 inclusivement, la natalité se tient 8 années sur 10 fort au-dessus de 30 pour 1,000 habitants, et dans les deux années où elle tombe au-dessous elle ne s'en écarte que d'une façon infinitésimale, étant de 29.4 en 1812 et de 29.9 en 1813; la moyenne de la natalité dans ces dix années est de 31.31 pour 1,000 âmes de population. L'effroyable guerre qui sévissait et qui enlevait et détruisait des légions de conscrits, moissonnant la partie la plus vigoureuse de la jeunesse masculine, ne semblait pas nuire aux naissances; on eût dit qu'elle les stimulait, et que les familles, en vue des pertes possibles, s'approvisionnaient d'enfants. Ces habitudes de forte natalité se prolongèrent, en s'atténuant graduellement, toutefois, pendant les 15 années de la Restauration, période essentiellement pacifique et de relèvement agricole et industriel. Dans les 15 années de 1816 à 1830, la natalité ne descendit que deux fois au-dessous de 30 p. 1,000, et même dans ces deux années exceptionnelles, les deux dernières de la période, elle ne s'écarta guère de ce chiffre, tombant seulement à 29.9 en 1829 et à 29.8 en 1830; quant à la moyenne de la natalité pour ces quinze années, elle fut de 31.25 p. 1,000, très légèrement inférieure à celle des dix années de guerre précédente.

Sous le règne, cependant si progressif, de Louis-Philippe, où s'épanouit la grande industrie et où la paix fut ininterrompue, le taux de la natalité s'abaisse sensiblement; on ne revoit plus une seule fois ces taux de 31 et 32 p. 1,000 qui étaient fréquents, ou celui de 33 qui se présentait occasionnellement; on ne voit même qu'une fois, et précisément dans la première année, en 1831, le taux de 30, qui eût été considéré comme faible pendant les vingt-cinq années précédentes; on tombe bientôt au-dessous de 29, puis au-dessous de 28. Dans cette période 1831 à 1840, la moyenne de la natalité est de 29.01

p. 1,000 habitants; or, non seulement ce chiffre est inférieur d'environ 7 p. 100 à celui des périodes 1806-1815 et 1816-1830, mais encore un taux aussi bas que cette moyenne ne s'était pas rencontré dans une seule année de cette période d'un quart de siècle. La décade 1841-1850 devait offrir une autre décroissance du taux de la natalité; il arrive que celle-ci descend, dans certaines années de cette période, au-dessous de 27 et même de 26 p. 1,000, tombant à 25.4 en 1847, qui suit, il est vrai, une année de famine, à 26.4 en 1848, à 26.7 en 1850; la moyenne dans cette décade n'est plus que de 27.44 naissances par 1,000 habitants.

L'époque beaucoup plus progressive encore et plus prospère du second empire va-t-elle réveiller cette natalité languissante? Il n'en est rien. Dans les dix années 1851-1860, non seulement on ne revoit jamais plus ces taux de 33, 32, 31, 30 p. 1,000 qui étaient habituels de 1806 à 1830, ou de 29 et 28 p. 1,000 qui l'étaient de 1831 à 1840, et dont le dernier, celui de 28 p. 1,000, se rencontrait très fréquemment de 1841 à 1845, mais le taux même de 27 devient exceptionnel; il n'est plus atteint que deux fois dans ces dix années 1851-1860, à savoir en 1851 même et en 1859; quant au taux moyen de la natalité dans cette période décadaire de 1851 à 1860, il n'est plus que de 26.33 p. 1,000, inférieur de bien près de 20 p. 100 au taux des périodes 1806-1815 et 1816-1830, et de 9 p. 100 à celui de la période 1831-1840, enfin de 4 p. 100 à celui de la décade 1841-1850. Les dix années suivantes, 1861-1870, ne modifient pas la marche décroissante; elle était, toutefois, arrivée à un point où la chute devait naturellement se ralentir. Dans ces dix années 1861-1870, non seulement on ne revoit aucun taux de 33, 32, 31, 30, 29 et 28 p. 1,000, mais même celui de 27 p. 1,000 a définitivement disparu, et dans les trois dernières années (1868-1870, l'année 1870 n'ayant nullement été influencée, au point de vue des naissances, par la guerre qui n'éclata qu'au mois de juillet), on tombe au-dessous de 26 p. 1,000; la moyenne du taux de natalité pour ces dix années, représentant une période extraordinairement prospère et toute pacifique, est de

26.30 p. 1,000, inférieure d'une façon infinitésimale, il est vrai, au taux, si déprimé déjà, de la période décennale 1851-1860.

Dans les dix années 1871-1880, la natalité est encore plus faible; on pourrait l'expliquer en partie par les ravages qu'a faits la guerre de 1870-71 dans la jeunesse masculine; mais, outre que la forte natalité sous le premier Empire et au début de la Restauration témoigne que cette explication serait insuffisante, les taux déjà très bas de natalité des années 1868, 1869 et 1870 prouvent qu'il doit y avoir à cette décroissance des naissances des causes plus générales. Quoi qu'il en soit, dans cette période 1871-1880, le taux de la natalité n'est jamais remonté à 27 p. 1,000 et est retombé plusieurs années au-dessous de 25; la moyenne en a été de 25.42.

On eût pu espérer que la décade 1881-1890 aurait vu la natalité se relever; alors, l'effet des pertes de jeunes hommes causées par la guerre de 1870-71 ne pouvait plus se faire sentir, dans des proportions sensibles, sur les mariages, et, d'autre part, l'effet de la raréfaction des naissances en 1871 n'était pas encore susceptible de se produire sur les unions, du moins dans une mesure appréciable. Or, cette période de 1881-1890, qui a, d'ailleurs, été toute pacifique et plutôt prospère, considérée dans l'ensemble, n'a fourni qu'une natalité moyenne de 23,87 p. 1,000, inférieure de 23 p. 100 environ à celle des périodes 1806-1815 et 1816-1830; d'environ 17 p. 100 à celle de 1831-1840, de plus de 11 p. 100 à celle de 1841-1850; de 10 p. 100 environ à celle des périodes 1851-1860 et 1861-1870; enfin de 6 à 6 1/2 p. 100 à celle de la période 1871-1880.

Les trois années les plus récentes dont nous ayons les résultats sous les yeux, 1891, 1892 et 1893, malgré un faible relèvement des naissances en 1893, donnent un taux de natalité encore inférieur, soit en moyenne 22.57 pour 1.000. Il n'est pas impossible que, pendant trois ou quatre ans, le chiffre des naissances ne soit relevé dans une faible mesure, par l'arrivée à l'âge nuptial des hommes nés dans les années de 1872 à 1876, lesquelles ont été un peu plus prolifiques que celles immédiatement précédentes; mais on peut être certain que ce

développement sera très léger, et que l'on ne dépassera pas, si toutefois même on y revient, les taux de natalité si modiques des trois dernières années du second Empire, 1868, 1869 et 1870, à savoir : 25.7 pour 1,000, 25.6 pour 1,000, 25.5 pour 1,000 ; la probabilité semble être même que le taux de natalité oscillera désormais entre 22 et 25 pour 1,000, s'il ne devient pas encore pire avec le temps.

Cette natalité moyenne déjà si faible n'est, en effet, maintenue encore que par la survivance des mœurs antiques dans quelques départements reculés, que le mouvement des idées nouvelles finira par pénétrer, quatre départements de Bretagne, le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine; la Corse, les Hautes et les Basses-Alpes, la Lozère et, d'autre part, deux départements septentrionaux qui comptent un important élément étranger, le Nord et le Pas-de-Calais. Si la dizaine de départements encore relativement un peu prolifiques vient à se mettre au pas du reste de la France, ce qui semble être l'affaire de quelques années, la natalité française, déjà si faible, pourra encore baisser ; c'est ce que l'examen attentif des statistiques des naissances par département nous permettait déjà d'annoncer il y a vingt ans. *Au fur et à mesure que les départements primitifs se civilisent, dans toutes les acceptations reçues du mot, la natalité générale doit faiblir.*

Pour qu'on saisisse facilement la décroissance ininterrompue de la natalité en France, nous dressons le tableau suivant :

Périodes d'années.	Taux moyen de la natalité par 1,000 habitants.	Taux le plus élevé dans la période.	Taux le plus bas dans la période.
1806-1815....	31.31	33.40 (1814)	29.40 (1812)
1816-1830....	31.25	33.10 (1816)	28.80 (1830)
1831-1840....	29.01	30.30 (1831)	27.90 (1840)
1841-1850....	27.44	28.50 (1841 et 1842)	25.40 (1847)
1851-1860....	26.33	27.90 (1859)	25.00 (1855)
1861-1870....	26.30	26.90 (1861 et 1863)	25.50 (1870)
1871-1880....	25.42	{ 26.80 (1872) 26.20 (1874) }	24.50 (1880)
1881-1890....	23.87	24.90 (1881)	21.90 (1890)
1891-1893....	22.57	22.80 (1893)	22.40 (1892)

Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour saisir l'énorme recul du taux des naissances en France depuis le commencement du siècle. Jamais l'on n'eût eu l'idée, sous le premier Empire, sous la Restauration et dans la première décade du règne de Louis-Philippe, d'une natalité aussi faible, nous ne disons pas que celle de 1881-1890 ou 1891-1893, mais que celle même de la période 1861-1870. Le taux annuel le plus élevé de cette période 1861-1870, à savoir celui de l'année 1861 et de l'année 1863, reste fort au-dessous du taux annuel le plus bas de la période 1831-1840, et encore plus de celui de la période 1816-1830 ou de celle 1806-1815.

Cette décadence quasi ininterrompue du taux annuel des naissances depuis le commencement du siècle offre tous les caractères de la permanence. Évidemment, elle finira par avoir un terme, puisque le taux des naissances ne peut tomber à rien, et que l'on ne peut guère supposer que les naissances annuelles puissent fléchir au-dessous de 650,000 à 700,000 par exemple, ce qui ne représenterait guère qu'une moyenne de 2 naissances par mariage, et le nombre actuel des enfants naturels qui est de 75,000 à 80,000 par année. On peut espérer que le nombre des naissances ne tombera pas à ce chiffre si modique de 650,000 à 700,000 par an; mais rien n'indique qu'il se relèvera sensiblement. Il est très peu probable que l'on revienne aux chiffres de 950,000 à 1 million de naissances annuelles qui étaient la règle presque constante de 1815 à 1868¹ pour une population qui, au moins jusqu'en 1860, était fort au-dessous de la population actuelle.

Il n'en résulte pas, néanmoins, que la population de la France doive nécessairement se réduire; elle a bien diminué, il est vrai, dans les trois années consécutives 1890, 1891 et

¹ D'après les tables de Levasscur, *La Population française*, tome II, pages 6 à 9, dans tout ce long espace de 1815 à 1868, le chiffre des naissances annuelles n'a été que 8 fois, en ces 53 années, au-dessous de 950,000; encore, dans ces 8 années, sauf quatre, n'était-il que de très peu inférieur à 950,000; depuis 1869, au contraire, jusqu'en 1893 inclusivement, le chiffre de 950,000 naissances annuelles n'a été atteint, en ces 25 ans, que dans 3 années, et il ne l'a plus été une seule fois depuis 1877.

1892, du chef de son mouvement propre, l'immigration et l'émigration laissées de côté; mais cette réduction qui a été de 38,000 âmes en 1890, 11,000 âmes en 1891 et 20,000 en 1892, peut être considérée comme tenant encore plus au chiffre anormalement élevé des décès qu'au chiffre déprimé des naissances. Les épidémies d'influenza et de choléra en sont la cause, et l'on peut les regarder comme accidentelles. Quoique le taux des décès se soit sensiblement atténué depuis 1816 et même depuis 1850 ou 1870 en France, on peut concevoir qu'il se restreigne encore sensiblement. Avec les progrès de l'hygiène et du bien-être, si l'on enraye le vice alcoolique, il ne serait pas impossible que le taux des décès tombât avec le temps, dans 15 ou 20 ans par exemple, à 20 pour 1,000 environ, soit à 760,000 ou 770,000 par an, taux dont on s'est rapproché en 1889; le chiffre des naissances des dernières années pourrait encore baisser de 10 à 12 p. 100 environ, tout en laissant, dans l'hypothèse de cette amélioration de l'hygiène, un très faible excédent des naissances sur les décès. Cet excédent très modique serait bien loin de correspondre au développement de la puissance productive de l'homme et du sol français, même en ce qui concerne les subsistances proprement dites.

Ainsi la France, tout en tenant compte des progrès probables de l'hygiène, paraît destinée, en ce qui concerne son mouvement propre, à ne plus avoir qu'une population quasi stationnaire.

La France inflige donc un démenti flagrant au prétendu principe de la population de Malthus; le démenti est d'autant plus catégorique que Malthus, il y a quatre-vingts ans et soixante-dix ans, était loin de considérer que la France fit exception à la loi qu'il croyait avoir établie. On a vu plus haut que Malthus signalait les très nombreux mariages dans l'ancienne France, le très grand nombre des enfants dans notre pays, la très forte proportion de la population enfantine à la population totale, l'influence prolifique de la petite propriété, etc. (Voir plus haut pages 573 et 574). La France de la fin du dernier siècle et du commencement

de ce siècle paraissait donc à Malthus un argument en faveur de sa doctrine. Aujourd'hui, sauf que les mariages sont restés dans ce pays assez nombreux, tout en l'étant moins que vers le milieu du siècle, tous les autres traits constatés par Malthus dans la population de notre pays ont fait place à des traits opposés : les naissances sont peu nombreuses, la population enfantine est en faible proportion avec la population totale, la petite propriété porte à la stérilité.

D'où vient que la situation démographique de la France se soit ainsi complètement retournée depuis l'ancien régime, ou même depuis 1806, depuis 1816 et, d'une manière plus décisive, depuis 1840? S'il en a été ainsi de la France, n'en sera-t-il pas de même dans un prochain avenir des autres pays, de beaucoup d'entre eux, du moins? *La France constitue-t-elle une exception définitive, ou bien, au contraire, a-t-elle seulement accompli plus tôt que les autres une évolution qui doit mener graduellement les nations civilisées à l'amointrissement de la natalité?*

Il faut noter que la natalité française, quoique déjà fort amoindrie, se soutient encore un peu par la forte proportion d'une catégorie de naissances qui est peu désirée, à savoir les naissances illégitimes, comme en témoigne le tableau suivant.

Périodes d'années.	Chiffre le plus élevé.	Chiffre le plus bas.
1806-1815....	60,000 (1815)	47,000 (1806)
1816-1830....	72,000 (1826)	58,000 (1818)
1831-1840....	74,000 (1835)	67,000 (1832)
1841-1850....	71,000 (1841)	64,000 (1847)
1851-1860 ¹	80,000 (1859)	64,000 (1855)
1861-1870....	77,000 (1865)	70,000 (1869)
1871-1880....	70,000 (1873)	59,000 (1871)
1881-1890....	75,000 (1884)	70,000 (1881)
1891-1893....	76,500 (1893)	73,800 (1892)

On ne peut dire que d'une façon absolue le chiffre des

¹ Nous prenons le chiffre de 80,000 pour 1859 dans les tables de M. Levasseur, sans avoir pu le contrôler.

enfants naturels ait considérablement augmenté en France, puisque les *maxima* actuels ne dépassent guère ceux des périodes 1816-1830 et 1844-1850 et qu'ils sont au-dessous des *maxima* de 1834 à 1860 et de 1861 à 1870, mais le chiffre des naissances naturelles est devenu plus constant, et les *minima* actuels sont sensiblement au-dessus des *minima* des périodes antérieures. A tout considérer, les naissances naturelles ont augmenté dans leur ensemble, sinon relativement au bloc de la population, du moins par rapport au chiffre total des naissances qui a sensiblement décréu. On sait, d'ailleurs, que le nombre des naissances naturelles est loin d'être un critérium exact de la moralité d'une population, l'absolue immoralité, l'immoralité raffinée, réduisant beaucoup les naissances naturelles elles-mêmes.

Pendant que la natalité irrégulière et non désirée se maintient ainsi ou même s'accroît, la natalité régulière et qui devrait être désirée se restreint. Nous empruntons à M. Levasseur le tableau suivant de la natalité légitime par mariage, en le complétant pour les années 1890-1893.

Nombre moyen de naissances légitimes par mariage ¹

Périodes d'années.		Périodes d'années.	
1800-1805....	4.24	1851-1855....	3.11
1806-1810....	3.84	1856-1860....	3.04
1811-1815....	3.49	1861-1865....	3.07
1816-1820....	4.08	1866-1870....	3.15
1821-1825....	3.84	1871-1875....	2.80
1826-1830....	3.58	1876-1880....	3.09
1831-1835....	3.48	1881-1885....	3.03
1836-1840....	3.26	1886-1889....	2.96
1841-1845....	3.21	1890-1893....	2.77
1846-1850....	3.23		

Ce tableau est fort démonstratif. Il montre que depuis 1800-1805 jusqu'à 1886-1889 ou 1890-1893, la natalité légitime par mariage a diminué de plus de 30 p. 100; si l'on se reporte,

¹ Levasseur, *La Population française*, tome III, page 150.

comme point de comparaison, au milieu du siècle, c'est-à-dire à la période 1831 à 1850, elle s'est encore réduite d'environ 10 à 12 p. 100.

RECHERCHE DES CAUSES DU CHANGEMENT DU TAUX DE NATALITÉ EN FRANCE. — Si maintenant, on recherche les causes de cette profonde modification des conditions démographiques de la France, chacun indique la sienne. La plupart mettent en avant le poids des impôts, le service militaire; d'autres, l'absence de liberté de tester, le désir du paysan de ne pas morceler sa fortune. Cette dernière cause peut certainement intervenir dans une mesure un peu appréciable, quoique beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose. Les charges du service militaire, surtout depuis la guerre de 1870-71, notamment les périodes complémentaires des 28 jours et des 13 jours imposées aux réservistes, peuvent agir sur le nombre des mariages, plus encore que sur celui des enfants par famille. Le poids des impôts nous paraît, au contraire, comme il sera démontré plus loin, n'avoir qu'une influence insignifiante; les impôts étaient relativement assez faibles sous le second Empire, et déjà la réduction de la natalité était fort sensible; d'autre part, *dans les contrées comme la Belgique et la Suisse, où se trouvent des populations de race et langue françaises, très peu chargées d'impôts et de service militaire, la réduction de la natalité est très forte, à peu près aussi forte qu'en France.*

Toutes ces causes alléguées pour rendre compte de la diminution graduelle de la natalité sont des causes secondaires. *Les grandes causes de l'affaiblissement du taux de natalité en France, causes qui ont commencé à agir dans la plupart des autres pays et dont l'action paraît devoir s'étendre et s'accroître chaque jour chez les peuples civilisés, sont de deux ordres : 1° dans l'ordre matériel, les enfants ne sont plus rémunérateurs et n'apportent pas de revenu aux parents, comme autrefois dans les occupations agricoles et industrielles de l'enfance et de l'adolescence; 2° le développement de l'instruction, de l'ambition personnelle et familiale, des idées démocratiques, la concurrence plus âpre dans les carrières diverses, les goûts de luxe, du sans-gêne,*

L'excès de la prévoyance retardent d'un côté ou diminuent les mariages et, de l'autre côté, font appréhender la venue d'un grand nombre d'enfants par ménage.

L'homme primitif, en règle générale, est prolifique, et chaque degré d'amélioration de son sort, qui ne le fait pas sortir, toutefois, de cet état primitif, accroît sa prolificité; l'homme civilisé, quelles que soient les ressources qu'il possède, cesse, en règle générale, d'être prolifique.

DÉMONSTRATION DE LA TENDANCE GÉNÉRALE CHEZ TOUS LES PEUPLES CIVILISÉS A L'AMOINDRISSEMENT DE LA NATALITÉ; CET AMOINDRISSEMENT EST EN PROPORTION DE L'AISANCE ET DU DÉVELOPPEMENT DES IDÉES ET DES MŒURS DÉMOCRATIQUES. — LA BELGIQUE. — Un coup d'œil jeté sur les statistiques des principaux pays arrivés à un haut état de civilisation va convaincre de cette vérité.

Considérons un des pays où la natalité est restée encore assez forte et où la population n'est que médiocrement aisée : la Belgique. Examinons-la d'abord en bloc, puis en prenant ensuite à part chacune des deux grandes catégories ethniques d'habitants qu'elle contient : les Flamands et les Wallons.

On a vu plus haut (page 568) que, de 1830 à 1892, en soixante-deux ans d'un régime de très rapide progrès industriel et agricole et de paix ininterrompue, la Belgique a gagné 2,119,000 âmes, passant de 4,076,513 habitants à 6,195,355, soit un accroissement de 52 p. 100 environ; mais, comme il s'est produit une certaine émigration belge, ces chiffres n'expriment pas absolument toute la puissance d'accroissement de la population du pays. Ce qu'il faut considérer, ce sont les naissances annuelles et leur rapport à la population existante. Si l'on s'arrête aux chiffres absolus, les naissances annuelles se sont accrues; elles oscillaient entre 129,070 et 152,170 dans la période de 1830-1840; elles oscillent entre 174,484 et 177,542 dans la période 1881-1890. L'augmentation du chiffre absolu des naissances est, toutefois, assez faible dans la période 1881-1890 par rapport à la période 1871-1880; on sent là un ralentissement. Si, au lieu de considérer les

chiffres absolus, on examine attentivement la proportion des naissances à la population, on est frappé de l'affaiblissement graduel et presque continu de ce rapport. On en jugera par le tableau suivant que nous composons avec l'*Annuaire Statistique de la Belgique* pour 1893.

Périodes d'années.	Population moyenne.	Chiffre de naissances absolu dans la période.	Rapport moyen annuel des naissances à la population pour mille habitants.	Taux annuel le plus élevé de ce rapport pendant la période.	Taux annuel le plus bas.
1831-1840 ¹ .	4,168,856	1,088,639	33.55	35.24 (1838)	31.46 (1832)
1841-1850..	4,292,297	1,299,681	30.61	33.92 (1844)	27.23 (1847)
1851-1860..	4,586,335	1,371,197	30.07	32.38 (1859)	27.47 (1855)
1861-1870..	4,923,320	1,557,132	31.83	32.77 (1870)	30.44 (1862)
1871-1880..	5,356,480	1,717,602	32.33	33.11 (1874)	31.04 (1880)
1881-1890..	5,867,797	1,758,284	30.28	31.78 (1881)	28.98 (1890)
1891-1892..	6,165,900	259,402	29.45	29.97 (1891)	28.92 (1892)

Si l'on examine avec soin ce tableau, on y voit que la proportion de 33.55 naissances par 1,000 habitants, qui constitua la moyenne en Belgique dans la période décennale 1831-1840, ne réapparut plus dans les décades postérieures; que, de même, le taux annuel le plus élevé, à savoir celui de 35.24 p. 1,000 en 1838, ne fut plus atteint désormais. Il est vrai que dans les décades 1861-1870 et 1871-1880 le taux annuel moyen de la natalité fut supérieur à celui des périodes 1841-1850 et 1851-1860; cela tient, d'une part, à ce que la population, devenue plus aisée, subit moins le contre-coup d'événements comme les famines de 1846, les crises de 1853 et 1854; le taux de la natalité fut plus constant dans les périodes 1861-1870 et 1871-1880, sans s'élever jamais en une seule année, non seulement aussi haut qu'en 1838, mais même qu'en 1844. Le très grand essor de l'industrie et du bien-être dans ces deux décades 1861-1870 et 1871-1880, opérant sur une population

¹ Pour avoir des périodes comparables, c'est-à-dire décennales, nous laissons de côté l'année 1830; mentionnons seulement que dans cette année, la population de la Belgique était de 4,076,513, le chiffre des naissances de 131,676, soit un rapport de 32,30 par 1,000 habitants.

encore très fruste et assez primitive, rendit ainsi la natalité, non pas à proprement parler plus abondante, mais plus régulière que dans les décades 1841-1850 et 1851-1860, tout en laissant le taux moyen de cette natalité fort inférieur à celui de la période 1831-1840. Mais à partir de 1881, et quoique l'on ne puisse dire que la prospérité du pays se fût atténuée, le taux de la natalité diminue très sensiblement; c'est à peine si, pour cette décade 1881-1890, il dépasse légèrement 30 p. 1,000, s'établissant, en moyenne à 30.28 p. 1,000, et dans les années suivantes, 1891 et 1892, il descend au-dessous de 30. On jugera mieux de cet affaiblissement du taux de la natalité en Belgique, par le tableau détaillé suivant qui donne les chiffres des douze dernières années :

Années.	Population moyenne.	Chiffre absolu des naissances.	Rapport des naissances à la population par 1,000 habitants.
1881.....	5,585,846	175,411	31.78
1882.....	5,655,197	176,345	31.57
1883.....	5,720,807	174,484	30.85
1884.....	5,784,958	176,721	30.89
1885.....	5,853,278	175,043	30.26
1886.....	5,909,975	175,091	29.91
1887.....	5,974,743	175,466	29.69
1888.....	6,030,043	175,586	29.39
1889.....	6,093,798	177,542	29.44
1890.....	6,069,321	176,595	28.98
1891.....	6,136,444	181,917	29.97
1892.....	6,195,355	177,485	28.92

Ainsi, de 1886 à 1892, on ne voit plus une seule fois apparaître le taux de 30 naissances pour 1,000 habitants, alors que dans toutes les décades, sans exception, de 1831 à 1880 inclusivement, le taux moyen décadaire se tenait au-dessus, parfois très au-dessus, de cette proportion de 30 pour 1,000. Cependant, la période 1889 à 1892 a été une période de grande prospérité pour les principales industries belges, notamment l'industrie houillère et l'industrie métallurgique : c'est dans

les années 1890 et 1891 que les salaires ont été le plus élevés dans les charbonnages belges, montant à 1,117 francs en moyenne par ouvrier en 1890 et à 1,086 en 1891, au lieu de 920 francs en 1880 et de 812 en 1885 ; c'est également dans ces années 1890 à 1892 que le chiffre d'ouvriers employés dans les charbonnages fut le plus considérable, dépassant de 10 à 15 p. 100 celui des années 1880 à 1885¹. Néanmoins, et bien que le rapport des mariages à la population ait été assez élevé, de 1887 à 1892, particulièrement depuis 1889, on voit le taux des naissances annuelles sensiblement fléchir. *C'est une application de cette loi générale que, dans une population qui a atteint une certaine somme d'instruction, de bien-être et qui s'est imprégnée des idées démocratiques, la prolificité diminue ; il est probable qu'il en sera ainsi de plus en plus en Belgique.* Dans les huit années de la période 1886 à 1893, le taux de la natalité en Belgique est tombé au-dessous de ce qu'il était en France de 1806 à 1830 inclusivement et se rapproche de la moyenne de la période 1831-1840 chez nous (voir plus haut, page 385). Il y a bien des chances pour qu'il suive, plus lentement sans doute, la même pente décroissante.

Ce n'est, toutefois, là qu'un *critérium* insuffisant. La Belgique contient juxtaposées deux populations très distinctes, la flamande et la wallonne ; la première peut être considérée comme ayant encore l'ensemble des sentiments des anciens âges, la wallonne, au contraire, qui parle notre langue doit être regardée comme plus pénétrée de ce que l'on appelle la civilisation moderne. Or, si l'on considère à part la natalité dans les différentes provinces belges, on voit que le taux en reste assez élevé, tout en fléchissant graduellement, dans les provinces flamandes, et qu'il est devenu très bas, presque aussi bas qu'en France, dans les provinces wallonnes. Le tableau suivant fournit la démonstration de cette très curieuse et très importante observation.

Les provinces wallonnes, ou de langue française, sont celles

¹ *Annuaire statistique de la Belgique* pour 1893, page 291.

de Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg et le sud du Brabant; les provinces flamandes sont celles d'Anvers, de la Flandre Orientale, de la Flandre Occidentale, de Limbourg; enfin, le Brabant est une province mixte¹. (*Voir plus loin le tableau pages 600-601.*)

Ce tableau, que nous avons dressé d'après l'Annuaire statistique de la Belgique pour 1893, est d'une importance capitale au point de vue démographique.

On y voit que dans les premières années, en 1840 et encore dans les décades 1841 à 1850 et 1851 à 1860, la natalité dans les provinces wallonnes, Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg et dans la province mixte, le Brabant, n'est pas inférieure ou n'est que de peu inférieure à celle des provinces flamandes, Anvers, les deux Flandres et le Limbourg. Ces proportions changent complètement à partir de la décade 1861-1870, et surtout 1871-1880; les populations flamandes restent prolifiques et même le deviennent un peu plus, tandis que les provinces wallonnes cessent de plus en plus de l'être; l'écart entre les deux catégories de provinces va chaque année en s'accroissant. La natalité dans les provinces wallonnes finit par devenir très faible. Dans la période 1881-1890 notamment, qui n'offre, cependant, au point de vue économique rien de bien exceptionnel et dont les dernières années, 1888 à 1890, ont même été signalées par une grande reprise industrielle et par une forte hausse des salaires, si la natalité se maintient à 36.35 pour 1,000 habitants dans la province d'Anvers, 32.14 dans la Flandre occidentale, à 31.58 dans la Flandre orientale, 30.37 pour le Limbourg, toutes provinces flamandes, si elle reste encore de 31.09 dans le Brabant, province mixte qui comprend la capitale, elle s'affaisse au taux médiocre de 28.94 dans la province de Liège, et aux taux très bas de 25.73 dans le Hainaut, 25.03 dans le Luxembourg, 24.23 dans la province de Namur, tous pays wallons. Les années suivantes, 1891 et 1892, quoique succédant à une période de grande prospé-

¹ Le présent tableau a été constitué par nous avec les relevés figurant dans l'*Annuaire statistique de la Belgique*, pour 1893, pages 42-43 et 93.

rité industrielle et se ressentant encore des suites de cette prospérité, offrent une décadence plus sensible. La natalité même des provinces flamandes faiblit : Anvers et les deux Flandres conservent encore une natalité sensiblement supérieure à 30 p. 1,000 ; mais le Limbourg, comme moyenne pour ces deux années, descend au-dessous de cette proportion ; la province mixte du Brabant, quoique contenant la capitale et sa banlieue, dépasse à peine comme moyenne de ces deux années 29 p. 1,000. Quant aux quatre provinces purement wallonnes, le Hainaut, Namur, Liège et le Luxembourg, la natalité y tombe au-dessous de 24 p. 1,000, comme moyenne des deux années, dans la province de Namur, la moins prolifique, et se tient à peine à 27 p. 1,000 dans la province de Liège, la plus prolifique du groupe wallon.

S'il ne s'agissait que de pures provinces agricoles, comme le Luxembourg et Namur, on pourrait considérer que cette décroissance de la natalité est exceptionnelle ; mais les provinces industrielles de Liège et du Hainaut, cette dernière qui contient les centres si importants de Charleroi, Mons, Soignies, Tournay, sont à peu près dans le même cas. Si l'on groupe les quatre provinces wallonnes, Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg, et que l'on considère la décade de 1881-1890, on a un ensemble de population de 2,289,223 âmes en 1885, groupe assez important, assez diversifié comme occupations pour qu'on en fasse la base d'une observation démographique sérieuse ; la moyenne annuelle des naissances dans cette période de dix ans y a été de 60,599, soit un rapport de 26.47 p. 1,000 habitants, rapport très faible, dépassant à peine celui de la France entière dans la période 1861-1870, lequel était de 26.30 (voir plus haut, p. 585). Le taux de la natalité s'est encore affaibli dans les quatre provinces wallonnes dans les deux années 1891 et 1892 ; la moyenne de la population de ces quatre provinces dans ces deux années étant de 2,387,293 âmes, le chiffre moyen des naissances y a été, également dans ces deux années, de 61,064, soit un taux annuel de natalité de 25.58 p. 1,000 habitants, guère plus que la moyenne pour

la France dans la décade 1871-1880, laquelle fut de 25.42 p. 1,000 (voir plus haut, p. 586). Si aux quatre provinces wallonnes on voulait même joindre la grande province mixte, le Brabant, contenant la capitale et la banlieue, on aurait comme moyenne de la population des quatre provinces wallonnes, Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg, et de la province mixte le Brabant, le chiffre de 3,516,194 habitants, et une moyenne de naissances pour chacune de ces deux années, 1891 et 1892, de 93,897, soit 26.70 p. 1,000, taux encore très faible, inférieur à celui de la natalité française de 1851 à 1860, et à peine supérieur à celui de cette même natalité française de 1861 à 1870 (voir plus haut, p. 585).

Ainsi, les provinces wallonnes de la Belgique et, dans une moindre mesure, la province mixte du Brabant, présentent, au point de vue de la natalité, exactement la même caractéristique que la France : une décroissance très sensible et rapide qui aboutit à un taux en définitive très bas.

On ne peut prétendre que ce soit là une question de race ; car, si l'on consulte le tableau ci-dessous (p. 600-601) on voit que, vers le milieu de ce siècle, en 1840 et dans la période 1841 à 1850, la natalité était forte dans les provinces wallonnes et dans le Brabant et y dépassait même la natalité des provinces flamandes. Le taux de la natalité s'est relevé dans ces dernières de 1851 à 1880 ; il a considérablement décrû, au contraire, dans les premières. La raison en est que les provinces flamandes, d'abord très pauvres, employèrent le premier surcroît de ressources qui leur vint, de 1850 à 1880, à des mariages plus précoces et plus féconds. Les provinces wallonnes, qui étaient déjà un peu plus aisées, éprouvèrent l'influence d'un surcroît notable de bien-être au delà d'un certain degré, du développement plus rapide de l'instruction et de tout l'ensemble d'idées et de sentiments, les uns bons, les autres médiocres, certains mauvais, qui composent ce que nous appelons la civilisation ; or, ces facteurs divers, les uns d'ordre matériel, les autres d'ordre moral, portent à l'amoindrissement de la prolificité. Avec le temps, il est probable que

	Provinces flamandes		
	Anvers.	Flandre occidentale.	Flandre orientale.
Population en 1840.....	371,157	646,054	779,466
Chiffre absolu de naissances en 1840.....	12,034	22,485	24,938
Rapport du chiffre des naissances à la population par 1,000 habitants en 1840.....	32.42	34.80	31.99
Population en 1846.....	406,354	643,004	793,264
Chiffre moyen annuel des naissances de 1844 à 1850.....	12,169	19,079	22,591
Rapport des naissances à la population de 1844 à 1850..	29.94	29.67	28.47
Population en 1856.....	434,485	624,912	776,960
Chiffre moyen annuel des naissances de 1851 à 1860.....	13,220	19,056	22,957
Rapport des naissances à la population de 1851 à 1860..	30.42	30.49	28.26
Population en 1866.....	465,607	642,217	805,835
Chiffre moyen annuel des naissances de 1861 à 1870.....	15,615	21,301	25,622
Rapport des naissances à la population de 1861 à 1870..	33.53	33.15	31.79
Population en 1876.....	538,381	684,468	863,458
Chiffre moyen des naissances de 1871 à 1880.....	19,612	22,530	27,941
Rapport des naissances à la population de 1871 à 1880..	36.46	32.91	32.36
Population calculée en 1885 ¹ ..	639,339	721,437	924,273
Chiffre moyen annuel des naissances de 1880 à 1890.....	23,236	23,193	29,191
Rapport des naissances à la population de 1881 à 1890..	36.35	32.14	31.58
Population calculée en 1891..	713,740	744,188	955,520
Chiffre absolu des naissances en 1891.....	24,585	24,568	30,521
Rapport des naissances à la population en 1891.....	34.44	33.01	31.94
Population calculée en 1892..	726,233	749,291	961,907
Chiffre absolu des naissances en 1892.....	24,342	24,318	29,956
Rapport des naissances à la population en 1892.....	33.52	32.45	31.44

¹ L'Annuaire statistique Belge fournit les moyennes décennales de 1846, 1856, 1866 et 1876; mais depuis lors les recensements compliquent à l'excès les calculs, nous avons pris le chiffre de la Belgique pour 1893.

	Provinces wallonnes					Luxembourg.
	Province mixte	Brabant.	Hainaut.	Namur.	Liège.	
Population en 1840.....	389,960	620,529	661,701	238,862	410,171	174,719
Chiffre absolu de naissances en 1840.....	5,315	22,139	22,637	8,017	14,739	5,838
Rapport du chiffre des naissances à la population par 1,000 habitants en 1840.....	13.63	35.67	30.39	34.44	35.94	33.41
Population en 1846.....	35,913	691,357	714,708	263,503	452,828	186,265
Chiffre moyen annuel des naissances de 1844 à 1850.....	5,173	22,223	21,144	7,813	14,126	5,653
Rapport des naissances à la population de 1844 à 1850..	27.82	32.14	28.74	29.64	31.19	30.34
Population en 1856.....	491,708	748,840	769,064	286,075	503,662	193,754
Chiffre moyen annuel des naissances de 1851 à 1860.....	5,315	24,018	23,184	8,407	15,407	5,555
Rapport des naissances à la population de 1851 à 1860..	27.71	32.07	30.14	29.03	30.59	28.67
Population en 1866.....	505,302	813,552	845,438	302,778	557,194	199,910
Chiffre moyen annuel des naissances de 1861 à 1870.....	5,827	27,838	26,463	9,080	18,046	5,721
Rapport des naissances à la population de 1861 à 1870..	29.83	34.22	31.20	29.02	32.40	28.60
Population en 1876.....	525,237	936,062	956,354	315,796	632,228	204,201
Chiffre moyen des naissances de 1871 à 1880.....	6,440	32,014	28,162	8,800	20,464	5,788
Rapport des naissances à la population de 1871 à 1880..	31.42	34.21	29.45	27.86	32.36	28.34
Population calculée en 1885 ¹ ..	528,951	1,060,053	1,029,885	333,761	710,819	214,760
Chiffre moyen annuel des naissances de 1880 à 1890.....	6,650	32,959	26,506	8,087	20,572	5,434
Rapport des naissances à la population de 1881 à 1890..	30.37	31.09	25.73	24.23	28.94	25.03
Population calculée en 1891..	523,531	1,120,976	1,058,737	336,543	771,168	212,041
Chiffre absolu des naissances en 1891.....	6,835	33,152	27,634	8,107	21,297	5,218
Rapport des naissances à la population en 1891.....	30.57	29.57	26.10	24.08	27.61	24.60
Population calculée en 1892..	525,000	1,136,827	1,065,881	339,321	778,724	212,171
Chiffre absolu des naissances en 1892.....	6,482	32,545	26,339	7,911	20,498	5,124
Rapport des naissances à la population en 1892.....	28.81	28.60	24.71	23.31	26.32	24.15

des naissances; il donne aussi les chiffres des recensements décennaux et se sont faits en 1880 et 1890; pour ne pas compliquer à l'excès les calculs, nous avons pris le chiffre de la population en 1885, tel qu'il figure dans l'Annuaire de la

	Provinces wallonnes				
	Province mixte	Brabant.	Hainaut.	Namur.	Liège.
1860	620,529	661,701	238,862	410,171	174,719
1875	22,139	22,637	8,017	14,739	5,838
1880	35.67	30.39	34.44	35.94	33.41
1893	691,357	714,708	263,503	452,828	186,265
1873	22,223	21,141	7,813	14,126	5,653
1878	32.14	28.74	29.64	31.19	30.34
1808	748,840	769,064	286,075	503,662	193,754
1815	24,018	23,184	8,407	15,407	5,555
1871	32.07	30.14	29.03	30.59	28.67
1802	813,552	845,438	302,778	557,194	199,910
1827	27,838	26,463	9,080	18,046	5,721
1883	34.22	31.20	29.02	32.40	28.60
1837	936,062	956,354	315,796	632,228	204,201
1849	32,014	28,162	8,800	20,464	5,788
1842	34.21	29.45	27.86	32.36	28.34
1851	1,060,053	1,029,885	333,761	710,819	214,760
1850	32,959	26,506	8,087	20,572	5,434
1837	31.09	25.73	24.23	28.94	25.03
1831	1,120,976	1,058,737	336,543	771,168	212,041
1835	33,152	27,634	8,107	21,297	5,218
1857	29.57	26.10	24.08	27.61	24.60
1860	1,136,827	1,065,881	339,321	778,724	212,171
1832	32,515	26,339	7,911	20,498	5,124
1841	28.60	24.71	23.31	26.32	24.15

naissances ; il donne aussi les chiffres des recensements décennaux et se sont faits en 1880 et 1890 ; pour ne pas population en 1885, tel qu'il figure dans l'*Annuaire de la*

les provinces flamandes, qui sont encore dans un état mental et matériel primitif, en viendront à la même situation que les provinces wallonnes. *Un premier degré de bien-être, parmi des populations rudes et ayant peu de besoins, développe la prolixité; un degré ultérieur de bien-être, accompagné de tous les sentiments et de toutes les idées que suscite le développement de l'instruction et du milieu démocratique, amène la réduction graduelle de la prolixité.*

Cet exemple si caractéristique et si décisif des provinces wallonnes de la Belgique prouve avec éclat combien il est faux d'attribuer, comme on le fait souvent, la diminution des naissances en France à des causes accessoires comme la lourdeur des impôts en général ou l'assiette des taxes indirectes en particulier et le service militaire. Les Belges, nation neutre, n'ont pas eu de guerres depuis 1830; ils ne sont pas astreints au service militaire personnel. Leurs impôts sont très légers. Nous avons prouvé que c'est le peuple le moins taxé de l'Europe¹. Ils n'ont, en particulier, ni octrois, ni droits de douane élevés, ni lourdes contributions indirectes intérieures. Néanmoins, les provinces wallonnes de la Belgique sont, au point de vue de la natalité, dans un état presque aussi déprimé que la France. C'est la même cause générale qui agit dans les deux pays : l'extension du bien-être matériel et de cet état mental particulier, ayant de bons et de mauvais effets, que nous appelons la civilisation.

MÊME DÉMONSTRATION CONTINUÉE : LA SUISSE. — La Suisse pourrait offrir une démonstration du même genre. Les riches et éclairés cantons de Genève et de Vaud ont une natalité très faible, comparée à celle des cantons plus primitifs, Appenzell, Schwitz, Glaris, Schaffhouse, Uri, Berne, etc. Ainsi, dès la période de 1861-1865, tandis que le nombre des naissances pour 1,000 habitants était en moyenne, en Suisse, de 31.30, ou que, suivant une autre méthode de compter, il y avait dans le pays 32 habitants pour une naissance, on relevait dans le

¹ Voir notre *Traité de la Science des Finances*, tome 1^{er}, page 128.

canton de Genève 44 habitants pour une naissance et dans celui de Vaud 35, soit 22.72 naissances seulement pour 1,000 habitants dans le premier canton et 28.51 dans le second ; au même moment la proportion des naissances était supérieure à 34 pour 1,000 dans les cantons primitifs d'Appenzell, Schwytz, Glaris, Schaffouse, Uri, etc.¹.

Il n'en va pas autrement dans les dernières années : en 1892, la population de la Suisse étant de 2,962,098 âmes et la natalité de 86,265 (morts-nés non déduits), il en résulte une proportion de 29.12 naissances pour 1,000 habitants ; cette moyenne est déjà fort inférieure à celle de 1861-1865, qui était de 31,30 naissances pour 1,000 habitants. En outre, il ne se rencontre dans le canton de Genève, pour 108,107 habitants, que 2,361 naissances, soit 21.84 pour 1,000 ; dans le canton de Vaud, pour 253,166 habitants, il n'y a que 7,119 naissances (morts-nés compris²), soit 28.12 pour 1,000 habitants, ou moins que la moyenne. Il est difficile avec les petits cantons suisses et la déféctuosité des statistiques de ce pays qui publient en général des chiffres bruts, sans les rapports proportionnels, et ne font pas de résumés décennaux, de poursuivre une démonstration comme celle que nous a fournie, d'une façon si saisissante, la Belgique. Mais les faits relatifs à ces deux riches cantons de Genève et de Vaud sont déjà assez probants.

La règle générale sans exception, dans tous les pays civilisés, est que, dans les temps récents, proportionnellement au développement du bien-être, de l'instruction, des idées démocratiques et nouvelles, la prolificité décroît.

COMPARAISON DU TAUX DE LA NATALITÉ DANS TOUS LES PAYS D'EUROPE ET DE L'ALLURE DE CE TAUX DEPUIS VINGT ANS. — Un des rares statisticiens qui apportent une méthode rigoureuse et un soin minutieux à leurs relevés, M. Bodio, chef de la statistique d'Italie, a dressé une table du taux de la natalité

¹ *Geburten, Sterbefälle und Trauungen in der Schweiz in Jahren 1867-1872, herausgegeben von Statistischen Bureau, Bern 1873, page XXII, donnant un tableau récapitulatif pour les années antérieures.*

² *Mouvement de la Population de la Suisse pendant l'année 1892. Berne 1894, page 4.*

(morts-nés déduits) pour chacune des dix-neuf dernières années dans vingt-neuf pays, à savoir toutes les grandes nations d'Europe et, en outre, certaines fractions nationales jouissant d'une individualité spéciale, comme l'Écosse, l'Irlande, la Bavière, le Wurtemberg, etc., et en plus trois des États qui composent la fédération américaine du Nord, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island et enfin la province de Buenos-Ayres¹. En considérant ces tables on voit que, pour presque tous les grands pays occidentaux, la natalité est sensiblement moindre dans les trois dernières années par exemple, 1889-1892, que pendant toute la série des années précédentes. Tel est le cas non seulement de la France, mais de l'Angleterre et Galles, de l'Écosse, l'Irlande, l'Empire germanique et ses composants : la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg ; l'Autriche, la Hongrie, la Suisse, la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège (pour celle-ci la réduction est faible, presque insignifiante), le Danemark (avec la même observation que pour la Norvège), la Finlande. Il n'y a d'exception que pour des pays primitifs, l'Espagne, le Portugal, la Serbie, la Russie, la Roumanie, et aussi pour l'Italie dont la grande masse de la population peut être rangée également parmi les primitives.

Un examen attentif des tableaux de M. Bodio fournit la démonstration de cette loi démographique que le développement du bien-être, de l'instruction et des idées et des sentiments démocratiques affaiblit la prolificité. En reproduisant textuellement les chiffres de M. Bodio pour les principaux pays, nous y introduisons, afin de faciliter la comparaison, les chiffres de la moyenne du taux des naissances relativement à la population par périodes triennales, la dernière période seule étant quadriennale. On aura ainsi une conception plus complète du phénomène, les années isolées pouvant être affectées par quelque cause spéciale qui agit beaucoup moins sur trois années consécutives.

¹ *Movimento della Popolazione. Confronti Internazionali, Matrimoni e nascite negli anni 1874-1892*, Rome 1894.

Le tableau qui précède est de la plus haute importance au point de vue démographique. Il en ressort de la façon la plus saisissante la vraie loi de population. Le prétendu principe de Malthus ne tient pas devant cet ensemble de renseignements positifs.

On peut lire ce tableau soit dans le sens horizontal, soit dans le sens vertical, c'est-à-dire soit au point de vue statique, à savoir du chiffre absolu des naissances dans les divers pays à un moment déterminé, soit au point de vue dynamique du mouvement et de la tendance des naissances dans le même pays d'une période à une autre. Il est aussi démonstratif dans l'un que dans l'autre cas.

Étudions-le d'abord dans le sens horizontal, à savoir au point de vue du taux statique des naissances à chaque moment déterminé dans les différents pays. On voit combien prodigieusement ces taux varient; ils vont de 22.5 p. 1,000 en chiffres ronds à 44 et 50 p. 1,000 et même un peu au delà. *Le taux des naissances est plus que double dans certains pays de ce qu'il est dans d'autres. Nous considérerons comme un taux énorme des naissances celui qui est supérieur à 40 p. 1,000 habitants, comme un taux très élevé, celui de 36 à 39, un taux élevé celui de 30 à 35, un taux modéré celui de 25 à 30, enfin un taux très bas celui qui n'atteint pas 25 p. 1,000. On voit que le taux énorme des naissances entre 40 et 50 p. 1,000 et même un peu au delà n'est atteint dans le tableau qui précède que par les pays de l'Orient de l'Europe, la Russie en première ligne, où le taux des naissances flotte aux environs de 50 p. 1,000, la Serbie, la Roumanie, la Hongrie. Un moment l'Empire germanique franchit la limite inférieure de ce taux énorme, mais un moment seulement, pendant la période 1874-1876, alors que l'on avait encore à réparer les vides de la guerre 1870-1871. Le taux très élevé des naissances, de 36 à 39 p. 1,000 habitants, ne se manifeste d'une manière permanente qu'en Italie, en Autriche et en Espagne, et pendant les premières périodes triennales en Hollande et en Finlande. Le taux simplement élevé des naissances, soit de 30 à 35, se rencontre, mais à la limite inférieure, surtout dans les périodes*

récentes, en Angleterre, en Écosse, en Norvège, en Danemark, en Suède, en Suisse, en Belgique, en Grèce, pour ces quatre derniers pays seulement pendant les périodes triennales du début. Le taux médiocre des naissances, de 25 à moins de 30, ne se trouve guère au début qu'en France, en Irlande et dans le Massachusetts; mais dans la période d'années la plus récente, ces trois pays tombent de la catégorie du taux médiocre des naissances à celle du taux très bas; d'autre part, la Suisse, la Belgique, la Suède ne figurent plus, pour la période 1889-1892, et même en ce qui concerne les deux premières, pour la période 1886-1888, que dans cette catégorie du taux médiocre des naissances. Enfin, dans la catégorie du taux très bas des naissances, 20 à moins de 25 p. 1,000, on ne trouvait, au début, que le Connecticut et Rhode Island; on y rencontre à la fin la France et l'Irlande, celle-ci par une cause spéciale, l'émigration de la jeunesse adulte à destination soit de l'Angleterre, soit des pays en dehors de l'Europe.

Voilà ce qui ressort de l'examen du tableau de la page 605, en suivant les lignes horizontales. Les populations très prolifiques sont uniquement les populations primitives, peu développées intellectuellement, industriellement, peu avancées en aisance: la Russie en tête, suivie par ses acolytes la Roumanie, la Serbie, et par la Hongrie. Les nations cultivées, industrielles, plus aisées, plus imbues des idées nouvelles, ont une population beaucoup moins prolifique: enfin les pays très avancés en richesse et beaucoup plus pénétrés des idées et des ambitions démocratiques, tout l'ouest de l'Europe, sauf l'Espagne et le Portugal, arrivent à n'avoir plus qu'une natalité modérément élevée.

L'examen du tableau dans le sens inverse, c'est-à-dire par tranches verticales, en considérant chaque pays dans les différentes périodes triennales écoulées de 1874 à 1893, suscite des conclusions tout aussi frappantes. Il appert de cet examen que *le taux de la natalité est en réduction graduelle sensible, aux époques les plus récentes dans tous les pays, quasi sans exception, relativement aux périodes antérieures.*

Si l'on considère les taux moyens de natalité des différents

pays dans la période de 1889-1892, on trouve qu'ils sont inférieurs dans les 18 cas relevés aux taux moyens des périodes antérieures et qu'ils ne sont supérieurs dans aucun; l'infériorité est généralement très sensible. L'Italie seule offre une quasi permanence du taux de natalité, celui de la période 1889-1892 étant bien un peu plus faible que celui de la période 1874-1876, mais ne s'en éloignant que fort peu et étant très proche des taux moyens des périodes intermédiaires.

Pour presque tous les autres pays la chute graduelle de la natalité est très sensible et paraît en raison directe, quoique non strictement mathématique, de l'accroissement du bien-être, de l'aisance et du développement des idées nouvelles. Sans nous arrêter à la France, pour laquelle nous avons fourni plus haut (pages 578 à 592) des tableaux et des renseignements détaillés, voici l'Angleterre proprement dite et Galles, où le taux moyen de natalité choit de 35.9 p. 1,000 dans la période 1874-1876, à 35.4 dans celle de 1877-79, 34 de 1880 à 1882, 33.4 de 1883 à 1885, 32 de 1886 à 1888, enfin 30.8 seulement de 1889 à 1892; la chute est régulière, ininterrompue et aboutit à une réduction de près de 15 p. 100. Il n'en va pas autrement de l'Écosse; la chute y est strictement parallèle à celle qui s'effectue en Angleterre. On arrive à ce résultat que l'ensemble du Royaume-Uni, Angleterre, Galles, Écosse et Irlande, tombe, en 1889-1891 à un taux de natalité médiocre, quoique fort supérieur à celui de la France, mais inférieur à 30 p. 1,000. Si nous prenons, en effet, d'après le *Statistical Abstract*, le chiffre moyen annuel des naissances dans le Royaume-Uni pour les trois années 1889-1891, nous avons 1,117,791 naissances; comme la population moyenne du Royaume-Uni dans ces trois années était de 37,484,759 âmes, la natalité ne se trouve être que de 29.65 p. 1,000¹. Elle rentre ainsi dans la catégorie du taux de natalité médiocre, quoique celle-ci soit encore suffisante pour assurer, grâce à la faiblesse des décès, un excédent de 350,000

¹ Nous faisons ces calculs d'après les chiffres du *Statistical Abstract for the United Kingdom 1877-1891*, page 221.

à 400,000 âmes de la population sur celle de l'année précédente; mais, en lui-même, ce taux de 29,65 p. 1,000 n'appartient plus aux catégories de natalité très élevées ni même élevées; il ne dépasse guère ce qu'était la natalité française de 1831 à 1840, à savoir 29.01 p. 1,000 habitants, et il est fort au-dessous de la natalité française de 1816 à 1830, à savoir 31.25 p. 1,000. Si la natalité en Angleterre suivait encore pendant les vingt prochaines années une allure décroissante comme celle des dix-sept années de 1874 à 1892, ce qui n'a rien d'improbable, quoique peut-être la décroissance du taux doit être un peu plus atténuée, on arriverait graduellement à une natalité tout à fait médiocre, qui n'excéderait plus que de 150,000 à 200,000 les décès et qui ultérieurement pourrait se rapprocher de ces derniers.

Le cas de la Belgique, de la Suisse, celui de la Suède, trois pays où le taux des naissances est tombé dans les sept ou huit dernières années fort au-dessous de 30 p. 1,000, même au-dessous de 28 p. 1,000 en Suisse et en Suède, est tout à fait démonstratif dans le même sens. Il n'en va guère autrement de la Norvège et du Danemark, petits pays, mais empreints également de l'esprit démocratique : c'est à peine dans les dernières années si la natalité y dépasse légèrement le taux de 30 pour 1,000 habitants, et on ne risque guère de s'aventurer, en prévoyant qu'il va bientôt choir au-dessous. La Finlande, contrée un peu primitive, mais, cependant, en avance de la Russie, de la Roumanie, de la Serbie, tend à se rapprocher du taux de 30 pour 1,000.

Parmi les grands pays de l'ouest de l'Europe, l'Allemagne fait encore exception en conservant une natalité élevée, mais dont la tendance à la décroissance est, cependant, assez marquée. On a vu que de 1874 à 1877 la natalité allemande a dépassé le taux de 40 p. 1,000, tandis qu'elle n'est plus aujourd'hui que de 36. On pourrait croire que la forte natalité de 1874 à 1877 doit son origine à la guerre de 1870-71 et à des retards antérieurs dans les mariages; mais cette cause n'expliquerait que partiellement ce grand écart. D'après les statis-

tiques allemandes, qui diffèrent en ce point de celle de M. Bodio qu'elles comprennent dans les naissances les morts-nés, tandis que celle-ci les en exclut, le taux moyen de la natalité annuelle, ainsi définie, a été de 38.7 p. 1,000 dans la période 1861-1870, 40.7 p. 1,000 dans celle de 1871 à 1880, alors que l'année 1890 a donné 36.97, l'année 1891 38.20 et l'année 1892 36.90¹, soit une moyenne de 37.35 naissances par 1,000 habitants, ce qui constitue une énorme diminution relativement à la période 1871-1880 et une diminution sensible par rapport à celle de 1861-1870. Ainsi, il y a des indices sérieux que la natalité en Allemagne, quoique d'une façon moins accentuée et plus lente, tend à prendre la même allure qu'en Suisse, en Belgique, en Danemark. Si l'on examine, d'ailleurs, le taux de la natalité dans les différentes parties de l'Empire germanique, on voit qu'elle est surtout forte dans les provinces où la population est encore imbue de l'esprit primitif et où elle jouit de peu d'aisance. En l'année 1892, par exemple, la natalité moyenne (morts-nés compris), étant de 36.9, les provinces de la Prusse Occidentale, de Posen, de Westphalie, de Silésie, de Prusse Orientale fournissent respectivement une natalité de 41.3, 40.4, 40.2, 40.1 et 38.1 p. 1,000 dépassant considérablement la moyenne; il est vrai que le royaume de Saxe, qui est un pays très développé industriellement, a une natalité de 41 p. 1,000; mais il s'agit là d'une population ouvrière assez pauvre. Par contre, les pays plus riches et plus démocratiques offrent une natalité très inférieure à la moyenne: l'Alsace-Lorraine 30.4 p. 1,000 habitants, le grand duché de Bade 33.7, la Hesse 32.5, le Nassau 32.4, le Hanovre 33.3². Il n'y a aucune raison de penser que l'Allemagne fasse exception à la tendance universelle vers l'abaissement de la natalité, au fur et à mesure du développement de l'aisance et de la pénétration de toutes les couches de la population par

¹ Voir le *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, livraison de 1887 page 16, et 1894 page 10.

² *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich, funfzehnter Jahrgang*, 1894, page 10.

les influences diverses que nous comprenons sous la rubrique générale de civilisation.

La Hollande cède à cette tendance, le taux de la natalité s'y étant réduit de 36.7 par 1,000 habitants dans la période de 1874-1876 à 32.9 dans celle de 1889-1892. Ce même mouvement est très prononcé dans l'Autriche cisleithane qui garde encore, cependant, une natalité élevée; il ne faut pas oublier que cette contrée contient des provinces très primitives encore, la Galicie par exemple : néanmoins, la natalité qui était au début de la période envisagée (voir le tableau, page 605) de 40 p. 1,000 environ (exactement 39.9 p. 1,000) est graduellement tombée à 37.7. La Hongrie, pays plus primitif encore, oppose plus de résistance au vrai principe général de population chez les peuples civilisés; néanmoins, la natalité qui, au début de la période envisagée, y atteignait 44.5 p. 1,000 en moyenne est tombée dans la dernière période triennale à 42.2.

LA NATALITÉ DANS LES ANCIENS ÉTATS DE L'UNION AMÉRICAINE DU NORD. — Les renseignements relatifs aux États-Unis d'Amérique, recueillis par M. Bodio, ne portent malheureusement que sur trois petits États de l'Est, à savoir le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island. Le taux de la natalité y est, comme on l'a vu, tout à fait infime : à peine, d'une fraction insignifiante, supérieur à celui de la France dans ces derniers temps. D'après le recensement de 1890, le Massachusetts compte 2,233,407 habitants, le Connecticut 745,861 et Rhode Island 345,343¹; il ne s'agit donc pas là d'un bloc négligeable, puisqu'il dépasse 3,300,000 âmes; il est formé principalement de vieux habitants des États-Unis, avec un appoint d'immigrants irlandais ou allemands. Cette natalité moyenne de 26.2 par 1,000 habitants au Massachusetts, 22.6 au Connecticut et 24.3 à Rhode Island est tout à fait caractéristique². Peut-être pour-

¹ *Census Bulletin* n° 12, octobre 1890 : *Population of the United States by States and Territories*, page 2.

² Nous devons dire, cependant, qu'une circonstance se rattachant à la tenue même des statistiques fait supposer que la natalité réelle doit être un peu plus élevée dans ces États américains, tout en restant encore

rait-on arguer qu'une partie des jeunes gens de ces États à territoire restreint émigre vers l'Ouest et que la natalité se trouve ainsi réduite. Cette explication, toutefois, serait peu plausible, car il ne s'agit pas là de pays délaissés et en décadence : la population du Massachusetts s'est accrue de plus de 50 p. 100 dans l'intervalle des recensements de 1870 à 1890, celle du Connecticut de 40 p. 100 et celle de Rhode Island de plus de 60 p. 100.

Il est curieux que les États-Unis recrutant une notable part de leur population par l'immigration parmi les races réputées prolifiques, les Allemands, les Irlandais, sans parler dans la région du Nord-Est des Franco-Canadiens, aient un taux de natalité faible. *Les Allemands, les Irlandais, les Franco-Canadiens, transportés aux États-Unis, sous l'influence du bien-être et des tendances démocratiques, perdent graduellement de leur puissance prolifique.*

Sans s'arrêter aux causes que nous venons d'énoncer et qu'il peut n'avoir pas entrevues, le surintendant du *Census* de 1890 aux États-Unis, M. Robert P. Porter, dans un article étendu qu'a publié le *Journal de la Société de Statistique de Londres*, s'exprime comme il suit : « *Les plus frappants et les uniques résultats du onzième recensement peuvent être résumés ainsi : un vif déclin du taux de la natalité dans l'ensemble, et un net affaiblissement du taux d'accroissement de notre population de nègres* »¹. En ce qui concerne ce dernier point, nous n'avons qu'à constater que la population noire continue néanmoins

faible. M. Levasseur fait remarquer que les parents ou médecins ou sages-femmes ont un délai d'un mois pour fournir les déclarations des naissances. On est porté à croire que les enfants qui meurent dans cet intervalle ne sont pas enregistrés (Levasseur, *La Population Française*, tome II, page 187 note). Mais dût-on relever de quelques dixièmes pour cent les proportions indiquées dans le texte, ce serait toujours une natalité très modique.

¹ « *The most striking and unique results of the Eleven Census may be thus summarized: a sharp decline of the birthrate as a whole, and a distinctly decreasing rate of increase of our negro population.* » *The Eleventh United States Census, by hon. Robert P. Porter, superintendent of the Eleventh Census, Journal of the Royal Statistical Society, décembre 1894, page 658.*

d'augmenter, tout en le faisant d'une manière moins rapide, saisie elle aussi par la contagion du bien-être environnant et des idées ambiantes¹; mais le fait caractéristique, c'est ce vig déclin du taux de la natalité dans l'ensemble de la population.

LA VRAIE LOI DE POPULATION : LA CIVILISATION RÉDUIT CONSIDÉRABLEMENT LA NATALITÉ. — MOYENS PROPOSÉS POUR ENRAYER CETTE RÉDUCTION. — D'après tous les renseignements qui précèdent, auxquels on en pourrait joindre une foule d'autres, si c'était nécessaire, *il ne peut y avoir aucun doute sur la vraie loi de population chez les peuples civilisés; elle est toute différente du principe de Malthus; elle se traduit par la tendance à une prolificité décroissante; la civilisation arrivée à un certain degré de bien-être et d'idées ou de sentiments démocratiques achemine vers l'arrêt de l'accroissement de la population; ce n'est que par une réduction graduelle du taux des décès que cet accroissement peut se maintenir; le danger des peuples civilisés est beaucoup plus dans la tendance à la décroissance du taux des naissances que dans celle à l'encombrement du monde.*

A l'heure présente, la plupart des États constituant la grande Confédération américaine, la Suisse, la Suède, la Belgique, le Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, la Norvège, le Danemark ont un taux de natalité qui est inférieur au taux de la natalité française de 1815 à 1830, lequel était de 34.25 p. 1,000 habitants, et qui, même pour la Suisse et la Suède, est inférieur et pour la Belgique guère plus qu'égal au taux de la natalité française dans la période de 1831 à 1840, lequel était de 29.01 p. 1,000. Dans la plupart de ces pays, la décroissance du taux de natalité ne peut être attribuée ni aux impôts qui y sont faibles ni au service militaire qui y est léger. Il paraît donc y avoir de grandes probabilités pour que ces pays arrivent, dans une quinzaine ou une vingtaine d'années, à une natalité

¹ Sur les proportions relatives de la natalité parmi les noirs et les blancs dans la partie méridionale des États-Unis, on peut consulter dans l'*Economiste Français*, du 8 juin 1895, une correspondance d'Amérique due à mon fils, Pierre Leroy-Beaulieu.

qui soit fort voisine de celle de la France actuellement. Par degrés, au fur et à mesure de la pénétration du bien-être, des idées et des tendances démocratiques dans le centre, le sud et l'est de l'Europe, il est vraisemblable que les nations qui occupent ces contrées s'achemineront aussi à une situation analogue. Cela, sans doute, demandera du temps, mais la direction semble dès maintenant prise.

Cela ne veut pas dire, dans toute la force du mot, que la civilisation dépeuple, car avec une bonne hygiène on peut tellement gagner sur les décès que, même avec une natalité de 20 pour 1,000 habitants, la population devrait pouvoir non seulement se maintenir, mais même se légèrement accroître.

En tout cas, il demeure constant, contrairement aux assertions de Malthus, que, dans la période actuelle de la civilisation, les subsistances produites dans les contrées civilisées ou qui sont destinées à leurs habitants tendent à augmenter beaucoup plus rapidement que la population de ces contrées, et c'est là la cause principale de la baisse des prix dont se plaignent les agriculteurs des deux mondes. Quand même les pays civilisés européens devraient vivre sur leurs seules ressources, sans apport de subsistances des contrées lointaines, les simples progrès de l'agronomie et les incorporations de capitaux au sol donneraient, à bref délai, un taux de progression des subsistances qui dépasserait largement le taux d'augmentation du nombre des habitants¹.

DES CAUSES QUI TENDENT A LA RÉDUCTION DE LA NATALITÉ CHEZ TOUS LES PEUPLES CIVILISÉS. — CES CAUSES SONT SURTOUT D'ORDRE MORAL. — On a vu combien il est superficiel d'attribuer la décroissance quasi ininterrompue de la natalité à la lourdeur des impôts ou au service militaire, quoique ce dernier évidemment ne soit pas sans exercer quelque influence; mais ce n'est qu'un facteur secondaire.

Les facteurs principaux sont d'ordre moral. D'une part, l'on se marie moins ou l'on se marie plus tard, même dans les pays où le service militaire ne prend pas à vingt ans toute la

¹ Sur les progrès agronomiques possibles, consulter le tome I^{er} de cet ouvrage, pages 766-780.

jeunesse masculine. D'autre part, on cherche à limiter le nombre des enfants, dans la plupart des ménages.

A ce dernier point de vue, nous ne ferons que mentionner à nouveau la remarque déjà faite (voir page 575) que les enfants autrefois étaient en quelque sorte rémunérateurs, étaient payants, s'il est permis d'employer en pareil cas cette expression anglaise, pour les familles du menu peuple soit rurales, soit industrielles. Les soins qu'on leur donnait dans leur première enfance étaient assez sommaires et peu coûteux ; à six ou sept ans, dans le travail rural ou le travail manufacturier, ils commençaient à gagner leur vie, et de dix ou onze ans à vingt, ils gagnaient plus que leur subsistance et apportaient de l'aisance à la famille. Les lois sur le travail des enfants, la fréquentation scolaire, les habitudes plus émancipées et plus exigeantes des adolescents et des jeunes gens ont renversé cette situation. Un enfant ne gagne rien ou à peu près jusqu'à quatorze ou quinze ans, et de cet âge jusqu'à vingt et un, il n'admet pas, en général, que son travail puisse profiter à sa famille. Autrefois, il ressortait donc de tous les usages sociaux une prime indirecte à la production des enfants, et le paysan, le fermier, comme l'artisan ou le salarié n'y étaient pas insensibles. Sans blâmer la série d'actes et de sentiments qui a modifié cette situation, il faut constater que cette modification est radicale¹.

C'est, toutefois, l'orgueil démocratique qui est la cause la plus déterminante de l'affaissement de la natalité. Chacun rêve pour sa famille une ascension continue en richesse et en honneurs ; le meilleur moyen semble être à beaucoup que

¹ Nous avons encore connu, dans la région montagneuse du Midi, des fermiers qui, grâce au travail en quelque sorte gratuit de leurs fils adolescents ou adultes, jusqu'au départ pour le service militaire, avaient pu se faire une certaine fortune. Peu à peu, toutefois, ces fils ont quitté leur famille, se jugeant exploités par elle, et aujourd'hui ces cas de gain dans une exploitation rurale, grâce au travail peu rémunéré des enfants, deviennent très rares. La natalité s'en ressent, notamment dans le département à demi-primitif de l'Aveyron, auquel se rapporte l'observation que nous venons de faire.

l'avoir patrimonial soit réparti sur peu de têtes. L'enfant unique, surtout garçon, si l'on était sûr qu'il vécût et que lui-même en eût un à son tour et ainsi de suite, serait le rêve d'un nombre très considérable de familles françaises et sans doute aussi wallonnes ou américaines. Le deuxième enfant est considéré comme un en-cas ou pour mêler les sexes; le troisième, comme une erreur encore acceptable, et le quatrième comme une fâcheuse surprise. Nous avons pu écrire, il y a quelque quinze années, alors que le déclin de la natalité française était moins accentué qu'aujourd'hui, que « entre couples de paysans ou de bourgeois normands de même famille et de même nom, on s'entendrait pour savoir lequel de ces couples ferait l'enfant destiné à perpétuer le nom et à cumuler la fortune. » On a considéré cette réflexion comme une boutade, et dans une certaine mesure, elle l'est; mais l'observation attentive que nous avons faite des mœurs et des idées de certaines classes et de certaines provinces de la France nous permet de dire que quelques groupes de familles, attentivement examinés et suivis par nous, justifient littéralement ce jugement. Certes, il est exceptionnel que l'on arrive à cette nature bizarre et ce degré d'ambition familiale; mais il s'en trouve des exemples. Nombre de femmes, en tout cas, dans certaines sphères, non seulement aisées ou riches, mais médiocres, renoncent au mariage et quelques hommes aussi, avec la consolation que leur neveu en sera plus riche.

L'école de Le Play pense que l'on pourrait, avec la liberté de tester et le non morcellement des héritages, prévenir les progrès de ce mal de la stérilisation systématique. Le remède serait, sans doute, très insuffisant, car, à moins de ne rien donner du tout aux enfants autres que celui qui serait favorisé, ce dernier serait toujours considéré comme privé du peu que l'on allouerait aux autres, et dût-on même ne rien allouer à ceux-ci, qu'on considérerait qu'ils ont encore « fait tort » à l'enfant d'élection des frais de leur éducation et de leur entretien pendant leur enfance et leur adolescence. Ce n'est pas seulement dans les classes rurales, et pour conserver le bien

familial, c'est dans toutes, aussi bien celles qui s'adonnent au commerce ou qui ne possèdent que des valeurs mobilières, qu'on constate la réduction systématique du nombre des enfants.

Le seul remède, que le temps peut-être pourra apporter parce qu'il est un grand maître et que l'état moral des générations se transforme parfois par des influences nouvelles et inattendues, ce serait un changement complet dans les idées et les sentiments, l'avènement d'une conception moins étroite de la famille et de l'amour filial. *Il faudrait qu'une sorte de demi-indifférence pour les avantages de la richesse et qu'une plus grande confiance dans le résultat des efforts propres de l'homme vinsent dégager la famille de ses préoccupations sordides. Peut-être l'abaissement graduel du taux de l'intérêt produira-t-il à la longue un revirement dans cette direction. La fortune ne pouvant plus représenter l'aisance prolongée pendant des séries de générations, il est possible qu'on vienne à s'en inquiéter moins et qu'on n'éprouve pas autant d'appréhension devant la division d'un avoir devenu naturellement plus stérile.*

Ce n'est là, toutefois, qu'une hypothèse et l'ensemble des conditions mentales et matérielles de la civilisation présente porte, sinon à la stérilité, du moins à la réduction systématique de la natalité. Il est hors de doute que dans nombre de familles les pratiques vicieuses, dont parlait et que condamnait Malthus (voir plus haut, page 514), que recommandaient au contraire miss Besant et nombre de néo-malthusiens, soient appliquées dans les ménages en France, dans la Belgique wallonne, aux États-Unis et ailleurs, sans aller en général jusqu'aux méthodes précises et odieuses qui sont vantées par certains apôtres excentriques du néo-malthusianisme (voir plus haut, pages 518 et 519).

La propagande de ceux-ci est, d'ailleurs, bien inutile; nombre de familles devancent leurs leçons par instinct.

L'absence de toute résignation à rester dans la condition où l'on a été placé par le sort, ainsi que l'effroyable concurrence dans toutes les professions intellectuelles, accrue et déve-

loppée avec soin par les stupides encouragements de l'État moderne¹, retarde, d'ailleurs, de plus en plus l'âge des mariages, presque en tout pays, ce qui affaiblit, même en l'absence de toute pratique vicieuse, la fécondité matrimoniale. Il est des carrières où, à l'heure actuelle, surtout quand on a l'ambition de s'élever aux premiers rangs, on n'arrive à des gains d'un tant soit peu d'importance qu'entre trente-six ou quarante ans, la carrière de médecin, par exemple, quand on désire arriver à être titulaire dans un hôpital, et celle d'avocat. Pour être un peu moins lentes, nombre d'autres carrières, à l'entrée desquelles se trouvent des examens, des concours, etc., ne fournissent une rémunération un tant soit peu ample que vers la trentaine.

LA CIVILISATION AMÈNE UN RETARD DANS L'ÂGE DES MARIAGES. — CONSÉQUENCES DE CE RETARD. — LA MESURE DE LA FÉCONDITÉ CONJUGALE PAR ÂGES. — Le zélé statisticien italien M. Bodio donne au sujet de l'âge des mariages toute une série de tableaux qui sont très instructifs. Dans les pays les plus civilisés, cet âge du mariage se trouve reculé depuis vingt ans. Ainsi en France, en 1874, sur 303,413 mariages, 6,508 avaient lieu au-dessous de 20 ans pour les hommes et 72,228 de 20 à 25 ans, ensemble 78,736 ou 25,98 du total; en 1875, le nombre des époux (hommes) au-dessous de 20 ans, sur 300,427 mariages, était de 6,384 et celui des époux de 20 à 25 ans de 74,445, ensemble 80,829 ou 26,00 p. 100, proportion à peu près équivalente. Pour la dernière année, au contraire, dont les résultats nous soient connus, 1890, le nombre des époux hommes au-dessous de 20 ans est de 4,740 et celui des époux de 20 à

¹ Sur l'aberration de la conduite de l'État Moderne en matière d'instruction, consulter notre ouvrage : *L'État moderne et ses Fonctions* (pages 259 à 286). Les politiciens contemporains, à tous degrés, depuis les conseillers municipaux des villes jusqu'aux ministres, représentent, pris en masse et la part faite de quelques exceptions, une des classes les plus viles et les plus bornées de sycophantes et de courtisans qu'ait jamais connues l'humanité. Leur seul but est de flatter basement et de développer tous les préjugés populaires, qu'ils partagent d'ailleurs vaguement pour la plupart, n'ayant jamais consacré un instant de leur vie à la réflexion et à l'observation.

25 ans de 63,990, ensemble 68,730, sur 269,332, soit 25,52 p. 100 ou inférieur de 0,46 p. 100 à la proportion de 1874 et de 0,48 p. 100 à celle de 1875. Pour n'être pas énorme, cette différence n'en est pas moins sensible.

Le recul de l'âge du mariage s'effectue également pour les femmes. En 1874, il se trouvait en France 60,592 épouses au-dessous de 20 ans, sur 303,413 mariages, soit une proportion de 19,99 p. 100. En 1875, le nombre des épouses de moins de 20 ans était de 62,046 sur 300,427 mariages soit une proportion de 20,65 p. 100. En 1890, au contraire, le nombre des épouses au-dessous de 20 ans était de 52,655 sur 269,332 mariages, soit seulement 19,55 p. 100, ou 1,40 p. 100 de moins que la proportion de 1875 et 0,44 p. 100 de moins que celle de 1874. La France était, de longtemps, arrivée à un état où l'âge du mariage était peu précoce; néanmoins il recule encore.

L'Angleterre offre un phénomène du même genre: en 1874, il se trouvait dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles 102 époux (hommes) au-dessous de 18 ans et 5,450 de 18 à 20 ans, enfin 72,653 de 20 à 25 ans, sur un total de 149,848 mariages, soit une proportion de 3,71 p. 100 pour tous les époux au-dessous de 20 ans et de 52,19 p. 100 pour tous les époux au-dessous de 25 ans. On voit combien la situation est différente de celle de la France. En 1892, d'autre part, le nombre d'époux (hommes), en Angleterre et dans le pays de Galles, au-dessous de 18 ans est de 70, il est de 4,205 entre 18 et 20 ans et enfin de 92,976 de 20 à 25 ans, ce qui donne une proportion de 1,93 p. 100 pour tous les époux au-dessous de 20 ans, au lieu de 3,71 p. 100 en 1874, et de 44,02 p. 100 pour tous les époux (hommes) au-dessous de 25 ans, au lieu de 52,19 p. 100 en 1874. Ici le recul de l'âge du mariage est excessivement prononcé, beaucoup plus qu'en France, parce que ce mouvement est, en Angleterre, plus nouveau, par conséquent plus intense, tandis qu'en France où il s'effectue depuis longtemps, il ne peut plus continuer qu'avec lenteur. Cependant, en Angleterre, il n'y a pas de service militaire.

Le même recul de l'âge du mariage s'effectue pour les

femmes et est aussi très sensible. En 1874 il y avait, en Angleterre et dans le pays de Galles, 2,322 épouses au-dessous de 18 ans, 20,961 entre 18 et 20 ans, 72,828 entre 20 et 25 ans, sur 149,848 mariages, soit une proportion de 1,55 p. 100 pour les épouses au-dessous de 18 ans, de 15,54 p. 100 pour toutes les épouses au-dessous de 20 ans et de 64,14 p. 100 pour toutes les épouses au-dessous de 25 ans. En 1892, au contraire, on trouve 1,532 épouses seulement au-dessous de 18 ans, 21,041 entre 18 et 20 ans et 108,082 de 20 à 25 ans, sur 220,896 mariages, ce qui donne la proportion de 0,69 p. 100 pour les épouses au-dessous de 18 ans, au lieu de 1,55 p. 100 en 1874, de 10,22 p. 100 pour toutes les épouses au-dessous de 20 ans au lieu de 15,55 p. 100 en 1874, enfin de 59,15 p. 100 pour toutes les épouses au-dessous de 25 ans, au lieu de 64,14 en 1874. L'âge de mariage pour les femmes, comme pour les hommes, s'est donc beaucoup retardé en Angleterre depuis une vingtaine d'années. L'Écosse fournit des résultats analogues.

Dans les pays où le recul de l'âge du mariage n'est pas sensible pour les hommes, il l'est, en général, pour les femmes : ainsi, en Prusse, en 1874 il y avait, sur 224,621 mariages, 31,936 épouses au-dessous de 20 ans, il ne s'en trouve plus que 21,786 sur 245,447 mariages en 1892¹. Sans prétendre qu'il y ait là une loi démographique absolue, l'ensemble de notre civilisation, des idées qu'elle suscite et des exigences qu'elle développe, pousse à ce que les mariages, notamment des femmes, soient moins précoces.

Or, il semble que la grande fécondité se rencontre avec la toute première jeunesse. Des recherches intéressantes, quoique ne pouvant conduire à des résultats absolument rigoureux, ont été faites à ce sujet par un statisticien connu et soigneux, M. Joseph Körösi, chef de la statistique de Buda-Pesth. Il s'est efforcé de découvrir « la mesure et les lois de la fécondité conjugale ». Procédant par le dépouillement des tables de

¹ Bodio, *Movimento della Popolazione, confronti internazionali*, Berne 1894.

recensement et des actes de l'État civil, il parvient aux conclusions suivantes : « La fécondité de la femme arrive d'emblée, c'est-à-dire dès 18 à 19 ans, à son maximum, et elle décroît ensuite en ligne régulièrement descendante jusqu'à l'âge de 45 à 50 ans, où elle arrive à son terme. Les jeunes épouses d'au-dessous de 18 ans semblent ne pas encore être en pleine possession de leur force productive. A en juger d'après les observations, du reste peu suffisantes, qui se rapportent à cet âge, on pourrait conclure que cette faculté varierait pour elles entre 36 et 38 p. 100, c'est-à-dire qu'on peut admettre que, de 100 mariages de cet âge, il pourrait provenir, dans le cours d'une année, 36 à 38 enfants. De 18 à 20 ans, la fécondité atteint son maximum, c'est-à-dire un peu plus de 40 p. 100. De là, elle décroît par degrés réguliers : elle est à 25 ans, de 32 p. 100, à 30 ans de 24 p. 100, à 35 ans de 17 p. 100, à 40 ans à peine de 10 p. 100, à 45 ans de 4,7 p. 100, à 50 ans de 0,1 p. 100..... Les hommes atteignent au maximum de leur fécondité à 25-26 ans, elle est à cet âge de 35 p. 100, à 35 ans elle tombe à 23 p. 100, à 45 ans à 9 1/2, à 55 ans à 2,2, à 65 ans à 1/2 p. 100¹. »

Il s'agit dans ce qui précède de ce que l'auteur appelle « la fécondité monogène », c'est-à-dire de la fécondité de l'un des deux sexes sans tenir compte de l'âge de l'autre sexe avec lequel il se combine.

Pour tenir compte de ce dernier élément et de ce qu'il nomme « la fécondité bigène », M. Kőrösi a dressé deux tableaux que nous reproduisons à titre de renseignement.

Pour 100 femmes des âges suivants, la probabilité de naissance dans l'année varie avec l'âge de l'homme dans les proportions ci-contre².

¹ *Revue d'Économie Politique*, janvier 1895, pages 5 et 6.

² Kőrösi, *De la Mesure et des lois de la fécondité conjugale*, *Revue d'Économie Politique*, janvier 1895, page 8.

Age du père.	Age de la mère		
	25 ans.	30 ans.	35 ans.
25 à 29	35.6 p. %.	25 p. %.	21.2 p. %.
30 à 34	31.2 »	23.6 »	19.9 »
35 à 39	27.5 »	21.8 »	19.4 »
40 à 44	»	16.7 »	14.0 »
45 à 49	»	14.4 »	10.9 »
50 à 54	»	»	10.9 »

D'autre part, la fécondité des pères d'un âge donné varie avec l'âge de la mère de la manière qui suit :

Age de la mère.	Age du père			
	25 ans.	35 ans.	45 ans.	55 ans.
Au-dessous de 20 ans	49 p. %.	»	»	»
20 à 24	43 »	31.3 p. %.	16 p. %.	»
25 à 29	30.8 »	27.3 »	18.5 »	»
30 à 34	33.5 »	23.7 »	14.4 »	8.1 p. %.
35 à 39	»	18.9 »	11.8 »	6.7 »
40 à 44	»	6.6 »	6.1 »	3 »

M. Kőrösi fait très judicieusement remarquer qu'il s'agit dans ces relevés de la *fécondité conjugale effective*, c'est-à-dire mesurée par les statistiques, et non de la *fécondité physiologique*, que l'on ne peut exactement connaître. En effet, les sentiments divers, le désir ou l'appréhension d'un enfant influent sur la fécondité conjugale, notamment au fur et à mesure que l'on s'écarte de la date du mariage et qu'un certain nombre d'enfants sont déjà survenus. Pour avoir la fécondité physiologique, il faudrait pouvoir agir par voie expérimentative, en dégagant le sujet de toutes les circonstances perturbatrices, ce qui n'est possible que pour les animaux. Cette « fécondité conjugale effective » est certainement, surtout pour les âges élevés, sauf en ce qui concerne les nouveaux mariés, fort au-dessous de la « fécondité physiologique. » D'autre part, il faut se rappeler que la Hongrie qui a fourni la matière des observations de M. Kőrösi est encore, au point de vue de la natalité, un pays primitif, c'est-à-dire un

de ceux où les freins d'ordres divers, que la civilisation suscite, influent jusqu'ici le moins sur l'instinct naturel (voir au tableau de la page 605 le chiffre très élevé de la natalité hongroise). On peut donc admettre que les constatations de M. Körösi donnent des indications non seulement très exactes pour la fécondité conjugale effective, mais encore approximatives sur la fécondité physiologique.

Cela étant, on voit que c'est de dix-huit à vingt ans que la fécondité atteint le maximum pour les femmes, que de vingt à vingt-quatre ans elle a déjà sensiblement diminué, et considérablement de vingt-cinq à vingt-neuf; que, pour l'homme elle est au maximum aux environs de vingt-cinq et vingt-six ans et qu'elle a déjà notablement baissé de trente à trente-quatre ans; qu'enfin la combinaison d'âge des deux époux qui donne la plus forte fécondité est celle de vingt-cinq ans pour l'homme et de dix-huit à vingt ans pour la femme.

Ces observations étant admises à titre de simple approximation, en ce qui concerne la fécondité physiologique, on voit combien un recul de quelques années dans l'âge moyen du mariage doit réduire la natalité. Étant donné que, en Angleterre, la proportion, pour 100 femmes contractant mariage, de celles ayant moins de vingt ans est tombée, comme on l'a vu plus haut (page 620), de 15, 55 p. 100 à 10, 22 et celle des épouses au-dessous de vingt-cinq ans de 64. 14 p. 100 à 59, 15, il n'est pas possible que la natalité n'en soit pas affectée, d'autant qu'un recul analogue se produit dans l'âge des hommes contractant mariage, 52, 19 p. 100 ayant moins de vingt-cinq ans, en Angleterre et dans le pays de Galles, en 1874, et seulement 44.02 p. 100 en 1892.

LE « MOUVEMENT FÉMINISTE ». — INFLUENCE QU'IL PEUT EXERCER SUR LA NATALITÉ. — Un trait nouveau de la civilisation contemporaine récente est ce que l'on est convenu d'appeler le mouvement féministe, c'est-à-dire l'émancipation des femmes et leur admission à toutes les carrières, soit industrielles, soit scientifiques, soit administratives ou politiques, dont beaucoup étaient et sont encore pratiquement ou légalement l'a-

panage exclusif des hommes. Les femmes envahissent et surtout revendiquent nombre de professions jusqu'ici reconnues uniquement masculines. Ce mouvement a pris le maximum d'intensité dans les pays anglo-saxons ; il a obtenu un complet triomphe légal dans diverses colonies britanniques, la Nouvelle-Zélande, l'Australie du Sud et dans deux ou trois états de la fédération américaine, l'Orégon notamment, où les femmes jouissent du droit de vote et de l'éligibilité. Ce ne sont encore là que des satisfactions en grande partie d'apparat. La société civilisée repose encore sur l'antique base du ménage où l'homme et la femme ont des fonctions diverses ; il faudra un long temps pour modifier essentiellement cette séparation, soit naturelle, soit tout au moins traditionnelle, des tâches entre les deux sexes.

Néanmoins, dans nombre d'administrations publiques, l'instruction, les postes, les télégraphes, les téléphones, les banques, les bureaux de chemins de fer, les femmes deviennent de plus en plus nombreuses. Elles s'insinuent dans la médecine ; elles commencent à se faufiler, en quelques pays, dans les professions juridiques. La femme ou du moins un certain nombre de femmes ont la prétention, non pas d'être les égales des hommes, ce qui serait très justifié, mais de devenir de plus en plus semblables aux hommes, de vivre comme eux. Le « mouvement féministe » est à la fois la conséquence, dans certains pays, de la diminution du nombre des mariages et réagit ensuite sur lui pour le déprimer encore. Nombre de jeunes filles assez mûres, particulièrement dans la petite classe moyenne instruite, ne trouvant pas d'époux, sont séduites par l'idée de se faire une carrière indépendante : le sentiment est profondément respectable ; mais cette masculinisation de la femme ne va pas sans inconvénients graves au point de vue de la population.

Il y a entre la décroissance des mariages ainsi que de la natalité, d'une part, et le mouvement féministe, un de ces liens, une de ces influences réciproques que les Allemands appellent Wechselwirkung. D'après les tables de M. Bodio, le nombre des ma-

riages pour 1,000 habitants qui était, en Angleterre et Galles, de 8.51 en 1874 et de 8.37 en 1875 est tombé à 7.75 en 1890, 7.79 en 1891 et 7.72 en 1892, la décroissance étant très sensible. En Écosse, le nombre des mariages était de 7.59 pour 1,000 en 1874 et de 7.39 en 1875; il n'est plus que de 6.86 en 1890, 6.93 en 1891 et 7.05 en 1892¹.

Il est naturel que la femme qui peut vivre seule du produit régulier de sa carrière cherche moins à se marier, surtout quand cette carrière est absorbante, qu'elle s'exerce au dehors, qu'elle exige une grande régularité; si la femme placée dans ces conditions se marie, il advient presque toujours alors qu'elle appréhende d'avoir des enfants, l'exercice et la continuité de sa profession devant naturellement en souffrir.

D'autre part, dans les couches inférieures, certaines carrières des femmes, comme celle d'institutrice publique, de receveuse des postes, donnent à beaucoup de jeunes filles qui sont pourvues de positions de ce genre une sorte de dédain pour les hommes de leur classe qui pourraient devenir leurs époux, c'est-à-dire pour les paysans et les ouvriers. Nous avons souvent demandé en France que l'on fit un relevé des institutrices publiques et des receveuses des postes, suivant leur condition civile, c'est-à-dire suivant qu'elles sont mariées ou non, avec l'indication du nombre d'enfants qu'elles ont dans le premier cas. La probabilité est, d'après nos observations personnelles directes en province, qu'il y a moins de nuptialité et surtout moins d'enfants pour cette catégorie de femmes que pour l'ensemble des femmes du pays.

La question de la situation des femmes est l'une des plus délicates et des plus complexes qui soient. Nous nous sommes efforcé de la traiter dans un de nos premiers ouvrages. Il faut, sans doute, donner plus de droits à la femme, la rendre maîtresse de son salaire et de ses épargnes, relever son sort. Mais

¹ Bodio, *Movimento della Popolazione Confronti Internazionali*, 1894 page 34.

on ne doit pas se dissimuler que « *le mouvement féministe, tel qu'il est dirigé par nombre de propagandistes et favorisé par divers petits États, constitue, à beaucoup de points de vue, un péril sérieux pour la civilisation. En rendant le ménage moins désirable, la maternité plus incommode et plus redoutable, la masculinisation de la femme devra graduellement porter atteinte à la natalité, qui déjà, dans la plupart des pays civilisés, n'a que trop de tendance à s'affaiblir.* Les législations, tout en facilitant à la femme les moyens réguliers de gagner son existence, n'ont donc pas à favoriser l'assimilation de la femme et de l'homme, ni à supprimer toutes les consécration légales de la division naturelle des fonctions entre les sexes.

CAS DES PAYS ENCORE PRIMITIFS OU L'EXCÈS DE LA NATALITÉ, RELATIVEMENT A LA RARETÉ DES CAPITAUX, ENTRETIENT LA GÊNE.

— Quoique le danger auquel soit exposée la civilisation moderne se trouve dans une direction opposée à celle où le cherchait Malthus, il demeure vrai, cependant, que dans certains pays encore primitifs et pauvres en capitaux, la population peut s'entasser d'une manière excessive par rapport aux moyens d'action et aux connaissances techniques dont elle dispose. C'est le cas de l'Italie ou, du moins, de nombreuses provinces italiennes. Il en est de même de quelques provinces allemandes. Un statisticien qui avait, de temps à autre, des aperçus originaux, feu le docteur Bertillon, émettait l'idée que l'Allemagne transforme ses épargnes, c'est-à-dire son excédent de production sur la consommation courante, en enfants ou en accroissement de population, et que la France, au contraire, transforme ce même excédent en épargnes et en capitaux. Depuis un quart de siècle que feu Bertillon avait trouvé cette formule, la France a encore accentué sa méthode, l'Allemagne tend plutôt à atténuer sinon à abandonner la sienne.

Il est certain que, pour les capitaux existants, la population, quoiqu'une partie notable de l'excédent s'en déverse sur le reste du monde, croît trop rapidement en Italie. Si, au lieu d'une natalité de 37 à 38 p. 1,000, elle n'en avait qu'une de 30 à 32, et que les paysans, les ouvriers et les bourgeois fissent

quelques économies pour constituer plus de capital, le pays arriverait graduellement à plus de prospérité. Mais outre que l'Italie souffre actuellement de certains maux spéciaux, qu'on peut considérer comme accidentels et passagers, à savoir un gouvernement empreint de mégalomanie qui a dépensé à outrance et chargé le peuple d'impôts extravagants, il est fort probable que, avec le temps, au fur et à mesure que toutes les couches de la population se seront imprégnées des sentiments de la civilisation moderne, la natalité italienne s'affaiblira ; les capitaux aussi se multiplieront et probablement on verra en Italie, comme ailleurs, s'effectuer ce changement de prolificité, qui est si remarquable non seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Suisse et aux États-Unis.

LES DANGERS ÉCONOMIQUES ET MORAUX D'UNE POPULATION STRICTEMENT STATIONNAIRE ET D'UNE TROP FAIBLE NATALITÉ. — *Dans l'état présent du monde et des découvertes, il est mauvais que la population d'un pays soit tout à fait stationnaire ; elle croîtrait de 1/2 à 1 p. 100 par année que ce serait une situation à tous les points de vue bien plus avantageuse que la simple stagnation. Si cette dernière peut devenir souhaitable un jour, ce qui est incertain, c'est quand le monde entier sera peuplé d'une façon un peu dense et exploité d'une manière scientifique, quand, d'autre part, les méthodes agronomiques ne feront plus de progrès sensibles, tandis que, à l'heure présente, elles sont à peine au début d'une ère de très grand perfectionnement.*

Dans les circonstances présentes, la stagnation de la population d'un grand pays est, d'abord, une cause de graduelle déchéance politique, puisque les pays rivaux voient leur population s'accroître tandis que la sienne ne change pas. Or la situation politique internationale des peuples, le prestige dont ils jouissent, l'expansion de leur langue, l'admiration même déraisonnable que leur vaut leur prépondérance, peuvent influencer, dans une certaine mesure, sur la faveur que l'on accorde à leurs produits et à leurs modes. L'essor de tout ce qui est allemand depuis 1871, la grande clientèle économique

et intellectuelle de l'Allemagne, à partir surtout de cette époque, fournissent la preuve de cette vérité.

En second lieu, un pays dont la population n'augmente pas, n'a que peu d'émigrants qui aillent porter dans les pays lointains ses mœurs, ses goûts, sa langue, et qui forment une sorte de trait d'union entre la nation qu'ils ont quittée et celle où ils s'établissent. Les émigrants sont les meilleurs des commis-voyageurs, les plus convaincus et les plus convaincants, les plus ardents et les mieux écoutés; les émigrants allemands dans toutes les contrées du monde ont, avec l'éclat des victoires de l'Allemagne, notablement contribué à l'essor récent du commerce germanique.

En troisième lieu, et c'est le point capital : *une population qui reste stationnaire finit par s'alanguir, s'efféminer; dans les familles peu nombreuses, à deux ou trois rejetons seulement, à plus forte raison à un seul, les enfants sont élevés avec une tendresse trop pusillanime; ils sont entourés d'une affection amollissante qui diminue chez eux la hardiesse du caractère et de l'esprit.* Une pareille nation devient bientôt, dans son train général de vie, casanière et routinière. L'esprit d'initiative s'y émousse; dans les classes supérieures et moyennes, le désir d'améliorer sa situation se repose uniquement sur l'épargne; dans les classes même inférieures, les hommes finissent par répugner à toutes les tâches pénibles, aux travaux durs et prolongés : les emplois publics et tous les emplois privés à revenu fixe qui ont un caractère analogue deviennent l'idéal de chacun, à tous les degrés de l'échelle sociale. Les entreprises aléatoires et lentes n'y trouvent plus de recrues. Un semblable peuple ne peut plus avoir ni grand commerce lointain, ni marine, ni exploitation fructueuse des colonies; les particuliers y sont moralement trop engourdis pour apporter un concours sérieux et persévérant aux tentatives nationales qui ont cet objet.

Les étrangers, provenant des pays prolifiques voisins, viennent affluer chez le peuple riche et stationnaire et, sinon secouent son inertie, du moins parent à quelques-uns des inconvénients de sa

torpeur. Quels que soient les désavantages qu'au point de vue du maintien des traditions et du cachet national aient cette infiltration et cette fixation sur le sol d'une population exotique, il convient que le peuple stationnaire lui fasse bon accueil et qu'il cherche à s'assimiler ces nouveaux arrivants. En manquant aux lois de l'hospitalité cordiale, il jouerait une grosse partie et s'exposerait un jour ou l'autre à des guerres de race, dans des conditions désavantageuses, avec ceux de ses voisins qui ont conservé une prolificité supérieure à la sienne (voir plus haut, tome I^{er}, pages 139 à 144¹). C'est ainsi que la France

¹ Il ne faudrait pas oublier que la différence de densité de population dans des pays voisins à égales forces productives naturelles, entraîne nécessairement soit l'infiltration occulte et pacifique d'une partie de la population exubérante du pays le plus peuplé dans celui qui l'est le moins, soit dans un avenir plus ou moins éloigné de terribles luttes d'extermination, auxquelles on peut littéralement appliquer l'expression, si souvent employée à tort et à travers, de *struggle for life*.

Un journal anglais un peu brutal et emporté, mais assez bon observateur, le *Statist*, dans un article intitulé *Russia and China* (12 janvier 1895), insistait sur ce point que les principales nations du monde au point de vue numérique, les Chinois, les Russes, les Américains du nord, ont besoin de terres; il prévoyait des luttes entre ces trois peuples pour l'Asie septentrionale: il allait, sans doute, bien loin, nous semble-t-il, en écrivant: *Whether the American will engage in a struggle with Russia for Russian Asia depends upon circumstances which it is now impossible to foresee*. Quoique la partie de la Russie asiatique qui borde la mer intérieure entre le continent et le Japon soit dans des conditions de climat et de sol encore propices à l'habitation et à la culture des races européennes, il est peu probable que les Américains puissent se fixer par grandes masses sur ces rudes territoires, et en disputer la possession aux Russes. Le *Statist* émet une idée d'une réalisation plus vraisemblable en disant que les Américains du nord pourraient un jour se déverser sur la partie inférieure de l'Amérique du sud, les territoires occupés aujourd'hui par les provinces brésiliennes du Parana, de Santa Catarina, de Rio-Grande do Sul, ainsi que sur l'Uruguay, la République Argentine et le Paraguay. Il se pourrait que, à la longue, l'Amérique du sud, si elle n'arrive pas à surmonter ses troubles politiques, tombât sous la dépendance de l'Amérique du nord. Ce serait un malheur pour l'équilibre des races dans le monde. Il serait possible, toutefois, que cette fâcheuse transformation, au point de vue latin, fût entravée soit par le fractionnement même des États-Unis, soit par la stagnation de leur population qui ne s'accroît plus sensiblement que par l'immigration.

En quoi le *Statist* a une certaine raison, c'est quand il rappelle que,

compte aujourd'hui sur son sol plus de 1,000,000 d'étrangers (exactement 1,101,798 d'après le recensement de 1891, soit une proportion de près de 3 p. 100 de ses habitants, et que, dans certaines parties du territoire cette proportion atteint même 8 à 10 p. 100. Au point de vue de la sécurité politique, dans l'état encore très instable des relations internationales européennes, cette agglomération d'étrangers, surtout dans les départements frontières et dans les grandes villes, n'est pas sans quelques dangers. Il faut s'y accommoder, cependant, pour éviter un grand mal et politique et économique et moral. Le mieux est de s'efforcer de les naturaliser graduellement, nos lois ont été sur ce point trop réservées; elles devraient imposer la nationalité française, avec ses charges et ses avantages, à tout étranger né sur notre sol et y ayant demeuré jusqu'à sa majorité ou venant s'y établir postérieurement. L'heureuse plasticité de la nation française, l'une des grandes facultés qui nous sont universellement reconnues et n'ont éprouvé aucun amoindrissement avec le temps, nous rend plus aisée qu'à d'autres peuples cette absorption des immigrants.

La fusion des éléments étrangers, s'infiltrant avec continuité chez un peuple à population propre stationnaire, est le seul moyen d'empêcher que la faiblesse de la natalité n'ait pour une

« dans tous les âges du monde, la grande cause des guerres a été le besoin de nouveaux territoires pour s'établir. La Grèce, Rome et la Phénicie colonisèrent dans de vastes proportions en leurs jours florissants. La conquête de l'Empire Romain par les barbares était due à la nécessité de se constituer de nouveaux foyers, et dans les temps modernes beaucoup des guerres de l'Angleterre avec la France eurent vraiment pour cause la lutte pour s'assurer l'Amérique du nord et l'Inde. Dans l'avenir, comme dans le passé, le désir de s'assurer des débouchés pour une population trop rapidement croissante, sera certainement aussi fort qu'autrefois, les formes de gouvernement n'auront guère d'influence sur ce penchant. » Dans le tracé de ces perspectives d'avenir, le *Statist* néglige, toutefois, cette considération que chez tous les peuples civilisés la prolificité s'affaiblit. Mais il n'en est pas moins vrai que, pour éviter des luttes effroyables, les nations à plus faible prolificité et à riches territoires, doivent se prêter à l'infiltration pacifique des émigrants des pays plus prolifiques ou à territoires pauvres.